VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 NOVEMBRE 1924 NUMERO [illegible]



...correspondance à
..."LIBERTE"
...NNEMENTS:
... et Etats-Unis - $2.00
...Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

M. HENRI BOURASSA ARRIVE A SAINT-BONIFACE ET A WINNIPEG

Le directeur du "Devoir" reçoit un chaleureux accueil de la population française des deux villes — Premier contact lundi soir au Fort Garry — Trois conférences cette semaine à Winnipeg

M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", est arrivé à Winnipeg dimanche soir à 5 h. 15. Il a été reçu à la descente du train par M. Joseph Leblanc, président de l'Union Régionale de l'A. C. J. C., et M. l'abbé L. Primeau, procureur de l'archevêché de Saint-Boniface. Lorsque le distingué visiteur est apparu dans la grande salle d'attente de la gare Union, il a été salué par les applaudissements chaleureux et discrets à la fois d'une soixantaine de Canadiens français de Saint-Boniface et de Winnipeg, accourus spontanément lui souhaiter la bienvenue.

Au Fort Garry

Un simple dîner de famille organisé en toute hâte réunissait lundi soir cinquante convives à l'hôtel Fort Garry. M. Henri Bourassa avait à sa droite l'hon. P.-A. Talbot, président de la Chambre manitobaine, et à sa gauche S. G. Mgr Béliveau. On remarquait également à la table d'honneur: M. Joseph Leblanc, président de l'Union Régionale de l'A. C. J. C.; M. l'abbé A. Sabourin, visiteur des écoles; le R. P. Longpré, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C.; M. Camille Fournier, président du cercle La Vérendrye; M. l'abbé Primeau; le R. F. Joseph, principal de l'Académie Provencher; MM. Bertrand, Noël Bernier et Donatien Frémont.

M. Bourassa parle

M. Leblanc présente l'hôte d'honneur dont il fait brièvement l'éloge et M. Bourassa se lève salué par les acclamations de l'auditoire. Il se défend de vouloir faire un discours, mais la causerie à bâtons rompus qu'il nous donne est pleine de substance et d'attrait. Parlant des diverses oeuvres de préservation, trop négligées jusqu'à présent dans notre pays, il insiste tout particulièrement sur la bonne presse. Il fait toucher du doigt le danger de la presse à sensation qui altère le sens moral et le sentiment religieux et dont les ravages s'exercent dans toutes les catégories de la société. C'est la goutte d'eau qui tombe chaque jour sur le cerveau et le détériore. Il faut encourager la bonne presse, substituer le bon journal au mauvais; c'est le devoir social le plus impérieux des catholiques, celui que tous les Papes qui se sont succédé depuis soixante ans ont placé au-dessus de tous les autres.

L'orateur exhorte ses compatriotes à mener une vie catholique canadienne, à discipliner toutes leurs actions conformément aux lois de la morale et de la religion. C'est un acte de patriotisme qui profite à la race que de donner le maximum de son effort individuel, quelle que soit la position que l'on occupe. C'est aussi un avantage au point de vue matériel. En fin de compte, cela paie mieux d'être honnête que malhonnête. On n'a jamais rien perdu, au contraire, à mener une vie chrétienne, sociale, bien ordonnée et logique. Nous réussirons à gagner notre cause non par le nombre, mais dans la mesure où nous resterons fidèles à tous les exemples de foi et de probité nationale que nous ont laissés nos ancêtres parce qu'ils étaient Français et surtout catholiques.

Ces vérités, dont nous ne traçons ici que les grandes lignes, sont exprimées dans un langage simple qui n'exclut pas des aperçus profonds et des formules très heureuses. L'auditoire est charmé et enthousiasmé.

M. Henri Lacerte

M. Joseph Leblanc remercie l'orateur et il demande à M. Henri Lacerte de se joindre à lui.

Le président général de l'Association d'Education remercie à son tour M. Bourassa de nous avoir donné cette agréable préface aux trois discours qu'il doit prononcer à Saint-Boniface et à Winnipeg. La présence de notre hôte distingué l'a replacé dans l'atmosphère de sa jeunesse et il rappelle d'intéressants souvenirs de la campagne nationaliste, en particulier de la grande assemblée du Monument National, à Montréal, au moment de l'affaire des écoles du Keewatin.

M. Lacerte se félicite que la question scolaire du Manitoba soit réglée, parce qu'elle nous a valu un régime sous lequel nous étions en train de disparaître graduellement comme groupe français. Aujourd'hui il existe simplement une situation scolaire manitobaine précise à laquelle il ne nous reste plus qu'à faire face. A la demande de M. Bourassa lui-même, l'orateur expose cette situation scolaire légale et donne un aperçu du travail de l'Association d'Education.

Comme dans toute fête de famille, on a chanté avec entrain. MM. Norbert Jutras et Hector Allard ont entonné des chansons canadiennes; M. S. Hélie a été très applaudi dans les "Semailles" de Goublier.

* * *

Ce numéro de la Liberté sera déjà imprimé et en partie expédié à nos lecteurs lorsque M. Bourassa prononcera son grand discours, dans la salle du Collège de Saint-Boniface, sous les auspices de l'A. C. J. C. L'orateur traitera des "Droits et des devoirs des Canadiens français dans la Confédération". Nous en donnerons la semaine prochaine un compte rendu détaillé, avec le texte des parties les plus importantes de son discours.

Mercredi midi, M. Bourassa sera l'hôte du "Canadian Club" à un déjeuner qui aura lieu à midi et demi au Royal Alexandra. Il parlera sur les "Relations impériales".

Mercredi soir, à 6 h. 30, dîner intime à l'hôtel Saint-Charles.

Jeudi soir, à 8 h., dans l'amphithéâtre de la Chambre de Commerce, à Winnipeg, grande conférence publique sur les "Rapports entre l'Est et l'Ouest".

Les billets pour cette conférence sont en vente aux salles des Chevaliers de Colomb, rue Graham, à la Winnipeg Piano Co. et à la Librairie Kéroack.

M. Maurice Goulet s'occupe de l'organisation des conférences de M. Bourassa à Winnipeg.

A son grand regret, M. Bourassa a dû renoncer à se rendre à Gravelbourg, d'où il avait reçu une invitation pressante. Il restera à Saint-Boniface jusqu'à dimanche.

MENACE A LA CONFEDERATION

Le Canada ne peut rester uni, dit M. Meighen, si les taux de chemins de fer varient partout

Vancouver. — "Vous ne pourrez pas tenir la confédération unie si vous obligez une province à se conformer aux décisions de la commission des chemins de fer et si vous dites à une autre que vous allez au parlement, lui arranger des taux qui lui conviendront", a déclaré le très honorable M. Arthur Meighen, chef de l'opposition, dans un discours qu'il a prononcé à Vancouver, au cours d'un dîner donné en son honneur par l'association conservatrice de Vancouver.

"Où est l'égalité dont le premier ministre King fait tant parade? s'est demandé l'orateur. S'il est sérieux quand il parle de justice pour l'Ouest, il devra se prononcer pour la restauration des taux prévus par l'accord de la Passe du Nid de Corbeau."

M. Meighen a ensuite parlé de la situation créée au Canada par la présente politique tarifaire qu'il a qualifiée de désastreuse. "Le Canada perd une bonne proportion de sa population ouvrière, dit le chef de l'opposition, par suite de l'application de la politique tarifaire actuelle qui est simplement désastreuse, parce que nous sommes les voisins d'une grande nation, qui est le centre industriel du monde entier, qui est protégée par un tarif élevé et qui n'ouvre ses portes qu'aux matériaux bruts du Canada.

Après quelques autres remarques sur le tarif, M. Meighen aborda la question de l'immigration et critiqua la politique adoptée par le gouvernement King à cet égard.

"Je vous demande, dit le chef conservateur, si c'est d'une bonne politique administrative que d'enjôler les gens pour les induire à quitter l'Europe et venir s'établir ici, quand nous ne sommes pas capables de procurer du travail à ceux qui sont nés ici, sur notre propre sol."

BIZERTE — Le capitaine Madon, fameux as de guerre qui abattit 42 aéroplanes allemands, s'est tué le jour de l'armistice en bouclant la boucle à une exposition aérienne à laquelle assistaient principalement des Arabes.

A nos correspondants

Nous demandons une fois de plus à nos correspondants de ne pas attendre à la dernière minute pour nous adresser leurs chroniques. En les envoyant le plus tôt possible dans le courant de la semaine, ils faciliteront grandement notre travail. Nous ne pouvons d'ailleurs garantir l'insertion de celles qui ne nous arrivent que le lundi ou le mardi.

Inutile de nous faire parvenir des correspondances non signées; il n'en est tenu aucun compte.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

On va attaquer immédiatement la nouvelle législation des liqueurs

Régina — La cinquième session de la cinquième législature de la Saskatchewan a été inaugurée jeudi, avec les cérémonies habituelles, par le lieutenant-gouverneur Newlands.

La session a été convoquée un peu plus tôt que de coutume afin de discuter la législation au sujet de la régie des liqueurs, à la suite du plébiscite de juillet dernier. Le discours du trône mentionne la chose brièvement dans le paragraphe suivant:

"Conformément aux stipulations de la loi du plébiscite, un vote des électeurs de la province a été pris en juillet dernier. Une déclaration des résultats sera placée devant vous, ainsi qu'une mesure à ce sujet."

On parle du Sénat

Au sujet du Sénat, le discours du trône dit: "Les grands espoirs entretenus au début de l'année par un grand nombre de nos colons, qui croyaient pouvoir obtenir un meilleur service de chemin de fer dans un avenir rapproché, ont été anéantis par le Sénat lorsqu'il a rejeté les bills passés par la Chambre des Communes au sujet de la construction des embranchements du Chemin de fer National. L'action du Sénat en retardant de nouveau la construction de chemins de fer d'un besoin si pressant dans les parties éloignées de la province a ému l'opinion publique et lui a fait comprendre la nécessité de modifier le droit de véto de ce corps public, tel que suggéré dans notre résolution de la dernière session."

Les taxes sur les options

Au sujet de l'imposition de taxes sur la vente des grains à livraison future par le gouvernement du Manitoba, le discours du trône dit: "Tous les efforts doivent être faits pour éviter que notre population soit taxée par le gouvernement d'une autre province et des mesures sont prises pour que la cause de la Saskatchewan soit parfaitement défendue devant le conseil privé par un avocat éminent."

Plusieurs mesures en dehors de la législation des liqueurs seront présentées durant la session; elles ont trait à la santé publique, aux statistiques vitales, titres des terres, hypothèques, taxes des corporations, produits laitiers, billets de battages, assurances, etc.

Deux députés nouveaux

A la suite de la lecture du discours du trône, deux nouveaux députés, A. E. Stelle, de Cannington, et W.-H. Paulson, de Wynyard, ont été présentés à la Chambre.

Une séance de trois minutes

La séance de vendredi a duré exactement trois minutes. Quatre ministres ont donné avis de leur intention de présenter six bills mardi.

La première motion préparatoire à la présentation de la nouvelle législation des liqueurs a également été faite à cette séance. M. Albert Hermanson, député ministériel de Canora, a donné avis qu'il demanderait mardi un rapport indiquant les résultats du vote pris en vertu de la loi du plébiscite de 1924. Avec ce rapport en mains, les députés des deux côtés de la Chambre auront les chiffres officiels du vote dans chaque circonscription.

Crise ministérielle en Autriche

Vienne — Mgr Seipel et les autres membres de son cabinet ont donné leur démission lorsqu'a éclaté la grève des employés de chemins de fer. Il a accepté de reprendre la direction du gouvernement à condition qu'on lui garantisse qu'il ne serait pas de nouveau interrompu dans sa tâche de restauration financière de l'Autriche.

Nouvelles brèves

SASKATOON — Des voleurs ont pris $4,000 dans les sacs du courrier au bureau de poste de Biggar, jeudi soir.

OTTAWA — La commission des chemins de fer entendra le 27 novembre la demande d'appel contre son jugement dans l'affaire de la Passe du Nid de Corbeau à la cour suprême.

MONTREAL — L'église Saint-Vincent de Paul, située au coin des rues Sainte-Catherine et Fullum, a été rasée par un incendie. Les pertes se chiffrent à $200,000. C'était l'une des plus vieilles églises de Montréal; elle comptait 49 années d'existence.

OTTAWA — M. Arthur Meighen est revenu samedi matin de son voyage dans l'Ouest.

FORT WILLIAM — Un trappeur finlandais d'English River, A. Wainew, a été tué dans une lutte désespérée avec un gros ours noir.

OTTAWA — D'après un rapport du bureau des statistiques, la récolte de blé serait estimée à 271,622,000 de minots, ce qui serait vingt millions de moins que le dernier estimé.

PARIS — On a arrêté deux Espagnols pris par la police à acheter des munitions des ouvriers occupés à déblayer les champs de bataille du Chemin des Dames.

STOCKHOLM — Le prix Nobel pour la meilleure oeuvre littéraire de l'année dernière a été accordé à l'écrivain polonais Vladistad Reymont.

ROME — Les [illegible] membres de l'opposition ont pris la détermination de ne pas paraître à la Chambre des députés.

BRUXELLES — M. Hymans, ministre des affaires étrangères, a déclaré à l'ouverture du parlement qu'un traité anglo-franco-belge serait la plus sûre garantie de la paix en Europe.

GENEVE — On s'attend à ce que le Mexique demande prochainement à la Ligue des Nations de faire partie du bureau international du travail.

LONDRES — L'un des premiers actes du gouvernement Baldwin sera, croit-on, de faire une enquête complète sur les relations entre le Mexique et la Grande Bretagne.

PARIS — Le projet d'amnistie devant le Sénat fait revivre la discussion sur l'avenir politique de Joseph Caillaux, banni à la suite d'une condamnation pour trahison.

LONDRES — Ramsay MacDonald se propose un voyage en Amérique à la première occasion. Il n'y fera ni conférences ni discours publics.

PARIS — "Sa Majesté Cyrille I, empereur de Russie", a décidé de convoquer un conseil de la couronne auquel assisteront tous les grands ducs qui l'ont reconnu.

ROME — Mussolini va proposer le vote féminin dans les questions administratives.

PARIS — On annonce que Mgr Girbeau, vicaire général de Bourges, vient d'être nommé évêque de Nîmes. Mgr Girbeau est né en 1870, il était vicaire général depuis 1916.

ROME — A l'occasion de l'anniversaire de sa consécration épiscopale à Varsovie en 1919, le Pape a reçu les voeux des prélats et des dignitaires de son antichambre ecclésiastique et laïque.

PARIS — Un paysan breton a reconnu un acheteur de pommes allemand venu dans son pays comme étant le lieutenant Knaetsch, de l'armée prussienne. Il l'a attaqué immédiatement avec un marteau, disant qu'il avait subi des cruautés de sa part dans un camp de prisonniers de guerre allemand.

PARIS — M. Herriot a présenté à la Chambre une mesure approuvant le traité pour prévention de l'importation illégale des liqueurs, conclu à Washington le 30 juin, entre la France et les Etats-Unis. Ce traité est semblable à celui déjà signé entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne.

25 ans de prêtrise

M. L'ABBE ALBERT ROUSSEAU, curé de Mariapolis, qui vient de célébrer ses noces d'argent sacerdotales.

M. BELCOURT ET LE REGLEMENT 17

Il le dénonce vigoureusement à Toronto devant un auditoire sympathique d'Anglo-Canadiens

Toronto — Le sénateur N.-A. Belcourt, président de l'Association d'Education d'Ontario, a présenté aux membres de la "Unity League", réunis à l'hôtel King Edward, l'un des exposés les plus complets, les plus documentés et les plus convaincants qui aient jamais été préparés sur le règlement 17. Inique dans son but, cette législation est, suivant le mot de M. C.-A. McGrath, président de la Commission des eaux limithrophes, une erreur psychologique, et jamais l'union si nécessaire des deux races ne pourra exister chez nous, sans la disparition de ce règlement.

Hôte d'honneur de la ligue, le sénateur Belcourt a reçu des éloges et des félicitations de tous ceux qui ont adressé la parole et hommage a été rendu non seulement à ses talents personnels, mais à l'oeuvre qu'il représente, la défense des intérêts supérieurs de ses compatriotes.

Le président, M. John M. Godfrey, a assigné un rôle à M. Belcourt dans notre histoire et il l'a placé parmi ceux qui ont cherché toute leur vie à unir sur une base de justice les Canadiens des deux langues.

Le Dr James-L. Hughes a donné les raisons qui le poussent à aimer les Canadiens français, lui, le méthodiste-orangiste, frère de sir Sam Hughes, dont le nom a soulevé dans la province de Québec tant de récriminations et tant de ressentiment.

M. Victor Morin démissionne comme président de la Saint-Jean-Baptiste

Montréal — Après dix années d'activité au service de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en qualité de président général, M. le notaire Victor Morin vient de prier le Conseil général de le relever de ses fonctions. M. Morin reste membre du Conseil général de la Société nationale, à titre de directeur et d'ancien président. M. J.-V. Désaulniers a été unanimement choisi comme président général pour succéder à M. Morin.

Le parlement fédéral se réunira en janvier

Ottawa — La session du parlement fédéral s'ouvrira probablement le 22 janvier. Le gouvernement a l'intention de commencer les travaux en janvier, la Chambre ayant exprimé le désir de se réunir plus tôt que les deux dernières années, alors que le travail proprement dit ne commença qu'en mars.

Beaucoup de moissonneurs restent dans l'Ouest

Bien que le mouvement de retour des moissonneurs dans l'Est soit chaque jour assez considérable, les chiffres indiquent cependant qu'un grand nombre restent dans l'Ouest et prennent des fermes ou quelque autre emploi pour l'hiver. C'est ce qu'annoncent les officiers du Chemin de fer National.

Plus de 9,000 travailleurs ont été amenés dans les trois provinces pendant les excursions d'automne et un peu plus de 3,800 seulement sont retournés dans l'Est par le National.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE M. L'ABBE ALBERT ROUSSEAU

Belle fête paroissiale à Mariapolis — Séance dramatique et musicale — Messe solennelle et sermon du R. P. Bourque, S.J. — Nombreuse assistance de prêtres et de fidèles

Les 11 et 12 novembre les paroissiens de Mariapolis ont dignement célébré les noces d'argent sacerdotales de leur curé, M. l'abbé Albert Rousseau. Ces jours feront époque dans les annales de la paroisse. Ce jubilé d'argent coïncide pour ainsi dire avec celui de l'organisation de la mission en paroisse régulière. En 1899 M. l'abbé Joseph Picod, alors vicaire à Saint-Alphonse, desservait alternativement Bruxelles et Mariapolis. En novembre de cette année-là M. l'abbé Hubert Heynen arrivait à Bruxelles comme deuxième curé — quart de siècle que ses paroissiens ont célébré lundi dans une fête intime — et M. l'abbé Picod commença à desservir régulièrement chaque dimanche la mission de Mariapolis.

M. l'abbé Rouseau naquit à Sainte-Claire, comté de Dorchester, le 30 octobre 1875, d'Ephrem Rousseau et de Virginie Gagné. Il vint au Manitoba à l'âge de neuf ans. Sa famille se fixa à Saint-Boniface. Il fit ses études classiques au collège de cette ville et sa théologie au Grand Séminaire d'Ottawa. Le 22 octobre 1899 Mgr Langevin lui conféra le sacerdoce. Il fut d'abord vicaire, pendant huit mois, à l'Immaculée Conception de Winnipeg et, pendant un an, à Saint-Boniface.

En juin 1901 le jeune prêtre fut nommé curé de Laurier, avec desserte de la mission de McCreary, où il bâtit une église, et en février 1907 il fut transféré à Mariapolis, où il a également construit la jolie église actuelle, dont l'intérieur n'est pas encore terminé. Il est donc depuis dix-sept ans à Mariapolis. Son énergie et son zèle y ont fait une empreinte profonde. Il a baptisé la génération qui grandit et l'a formée. Il a bénit de nombreux mariages et préparé au grand voyage de l'éternité de nombreux pionniers de la localité. Il est vraiment devenu le bon pasteur qui connait ses brebis et que ses brebis connaissent. Il s'est dépensé pour elles sans compter. Aussi est-ce de tout coeur qu'elles ont saisi l'occasion de son jubilé d'argent pour lui donner une preuve tangible de leur profonde reconnaissance.

Séance dramatique et musicale

De l'aveu de tous la séance dramatique et musicale de mardi soir a été un véritable succès et elle fait grand honneur aux jeunes filles de la paroisse et aux enfants — garçons et filles — qui y ont pris part. On y a représenté, comme pièce de résistance, un drame vraiment empoignant dans lequel vibraient toutes les fibres du coeur humain. Une gracieuse allégorie, à laquelle se mêlèrent des anges apportant des fleurs du ciel et redisant les mérites et les vertus du jubilaire, fut aussi particulièrement goûtée.

La représentation eut lieu dans le soubassement de l'église que les doigts de fée des dames et des demoiselles avaient blanchi, transformé et enguirlandé pour la circonstance avec un dévouement auquel le héros de la fête a tenu à rendre un chaleureux hommage.

Adresse des paroissiens

A l'issue de la séance M. Philien Nick lut au digne curé la belle adresse suivante, empreinte de si beaux sentiments et se terminant par de délicates allusions:

Vénéré Jubilaire,

Vos paroissiens, réunis pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de votre ordination sacerdotale, ne veulent pas le laisser passer sans vous exprimer leurs sentiments de respect et de gratitude.

C'est avec une légitime fierté que nous voyons cette fête présidée par le représentant de l'éminent Prélat, qui occupe si dignement le trône archiépiscopal de Saint-Boniface, le digne successeur des Provencher, des Taché et des Langevin, et que nous voyons autour de vous une couronne de prêtres accourus pour vous témoigner leur estime. Comme des enfants heureux des honneurs rendus à leur Père bien-aimé, nous sommes heureux de vous remercier, en présence d'une si auguste assemblée, du zèle que vous déployez pour la gloire de Dieu, le salut de nos âmes et l'instruction de nos enfants, à laquelle vous vous intéressez avec un inlassable dévouement.

Le Prêtre est le centre et la vie de sa nombreuse famille paroissiale; vers lui se tournent les âmes blessées, les coeurs aigris, les volontés défaillantes, parce qu'il possède le baume merveilleux qui guérit, adoucit et fortifie. Vers lui se tournent l'enfant qui débute dans la vie, l'adolescent aux prises avec les combats de la jeunesse, l'homme mûr au milieu de ses calculs et de ses espérances, le vieillard arrivé au soir de sa carrière. Pour chacun le Prêtre a le sourire qui encourage, la parole qui réconforte, l'expérience qui décide et la force qui soutient la faiblesse. Vers le Prêtre se tournent tous les exilés de la terre parce qu'il distribue à tous les pardons de la Divine Miséricorde et le Pain de l'Eternelle Vie.

Vénéré Jubilaire, que d'âmes, depuis vingt-cinq ans, ont reçu de vos mains l'eau régénératrice de l'adoption divine qui ouvre les portes de l'Eglise, et l'onction dernière qui ouvre celles du Paradis! De ces années bénies vous en avez passé dix-sept au milieu de nous; vous avez jeté de profondes racines dans notre paroisse de Mariapolis; nos coeurs sont le sol où elles ont pénétré; elles ne s'en arracheront pas de sitôt! Vous nous avez communiqué les trésors de charité et de dévouement de votre jeunesse sacerdotale, vous nous donnez l'épanouissement de votre sacerdoce et de votre expérience. Que Dieu vous garde à vos enfants pour leur distribuer les grâces que sa paternité se plait à faire passer par les mains des vieillards!

Veuillez agréer, Vénéré Pasteur, ce calice d'or, hommage jubilaire de vos bien-aimés paroissiens. Lorsque vos mains consacrées l'élèveront vers le Ciel, au Sang de la Divine Victime se mêleront nos prières ardentes pour la prolongation de votre vie si chère, et vous, prêtre Seigneur, vous intercéderez pour vos enfants auprès de la Divine Miséricorde.

Avant de terminer, qu'il nous soit permis d'évoquer le souvenir de la vénérable mère que votre piété filiale entoure de tendresse et à qui vous devez les joies de votre sacerdoce. N'oublions pas votre bien-aimé frère Achille, pieux et distingué Jésuite, qui assiste de coeur à cette fête, vos chères soeurs et votre nièce religieuse présentes à votre jubilé. Avec vos parents et vos amis, nous redisons avec bonheur le voeu qui s'échappe de tous les coeurs: "Ad multos annos!"

LES PAROISSIENS DE MARIAPOLIS.

Réponse du jubilaire

Visiblement ému par la manifestation d'estime, de respect et de reconnaissance dont il était l'objet, le jubilaire laissa parler son coeur et dit à tous les sentiments dont il débordait pour chacun. Il félicita et remercia tous ceux qui venaient d'exprimer, dans la belle séance et dans l'éloquente adresse, des sentiments si touchants. Il dit combien il était confus de tant de marques de gratitude et de tant de compliments. Comme il savait que le coeur les avait dictés, il les acceptait en toute reconnaissance et humilité.

Adressant ensuite des remerciements à tous ceux qui avaient voulu se joindre à lui dans cette mémorable circonstance, il remercia tout particulièrement Mgr Jubinville, à titre de représentant de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, empêché de venir pour des raisons imprévues survenues au dernier moment, et à titre d'ancien compagnon de collège.

Il termina en disant qu'il acceptait aussi le beau calice d'or qu'on lui présentait, mais qu'il le donnait à la paroisse et que chaque fois qu'il l'élèverait vers le ciel il aurait une prière toute spéciale pour tous ceux qui le lui avaient offert.

Mgr Jubinville prit ensuite la parole, exprima au jubilaire les félicitations et les voeux de celui qu'il avait l'honneur de représenter et rappela qu'il était heureux de se trouver à la fête d'un vieil ami de trente-cinq ans, qu'il avait connu au collège et suivi depuis dans sa carrière sacerdotale. Ayant vécu pendant plusieurs années à Somerset et à Dunrea, dans le voisinage de Mariapolis, il avait appris à apprécier le zèle, le dévouement et le travail du jubilaire. Il loua particulièrement son inlassable dévouement pour les malades. Il adressa ensuite de vives félicitations à tous ceux qui avaient pris part à l'organisation de

(A suivre en deuxième page)

Noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Rousseau

(Suite de la première page)

la fête et contribué au succès de la séance, témoignant ainsi un esprit de foi et un amour du prêtre qui sont des gages de bénédiction et de prospérité.

Le R. P. Henri Bourque, S.J., recteur de l'"Alma Mater" du jubilaire, offrit ensuite ses félicitations et ses voeux en quelques mots, se réservant pour le sermon du lendemain qu'on lui avait fait l'honneur de l'inviter à prononcer.

M. l'abbé Hubert Heynen, le sympathique curé de Bruxelles, termina la soirée par quelques paroles, empreintes de franche gaieté et rendant hommage au bon esprit de spirituel de celui que l'on fêtait.

Messe solennelle et sermon

A dix heures, le 12, le jubilaire monta au saint autel accompagné de M. l'abbé Joseph Picod, curé de Saint-Lupicin, comme diacre, et de M. l'abbé Hyacinthe Lapointe, curé de Saint-Alphonse, comme sous-diacre. A l'évangile le R. P. Henri Bourque, S.J., monta en chaire et prit pour texte ces paroles de l'Ecclésiastique: "Dieu l'a choisi pour exercer le sacerdoce et offrir l'encens et un sacrifice d'agréable odeur en faveur de son peuple."

"Un jour, raconta le prédicateur, saint Alphonse de Liguori parcourait son diocèse. Il s'arrêta dans une maison, vit un jeune enfant de sept à huit ans et dit à ses parents qu'il deviendrait un prêtre et un saint. L'événement justifia la prédiction. L'enfant devint saint François de Hiéronymo, de la Compagnie de Jésus. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, je rappellerai que le jubilaire, que nous honorons aujourd'hui, était un jour malade dans les bras de sa mère. Un missionnaire Oblat, dont on n'a pas même retenu le nom, entra et dit à Mme Rousseau: "Votre fils vivra et deviendra un prêtre." Plus tard le R. P. Lory, le premier recteur jésuite du collège de Saint-Boniface, rencontra M. Rousseau sur la rue et lui dit: "Il faut mettre au collège vos fils Albert et Achille. Ils deviendront des prêtres." A quelque temps de là, M. Rousseau dit à Mme Rousseau: "Je mets mes fils au collège. — Comment allons-nous vivre alors? — Nous travaillerons plus fort." Les deux enfants trouvèrent des protecteurs dans le recteur du collège, dans Mgr Taché et Mgr Cloutier, et gagnèrent assez de bourses à l'Université pour faire leurs études. Tous deux devinrent prêtres. Si vous voulez des vocations sacerdotales et religieuses dans vos familles, il faut les préparer. Mme Vaughan, mère de quatorze enfants, demandait tous les jours au bon Dieu que tous ses enfants devinssent prêtres ou religieuses. Elle fut exaucée. Ses fils furent tous honorés du sacerdoce et ses filles entrèrent dans des communautés religieuses.

Le prédicateur rendit un bel hommage au zèle d'apôtre et au coeur d'or du jubilaire et rappela tout le zèle qu'il déploie pour l'éducation catholique et française. Il est actuellement président de l'Association des Commissaires d'école de la municipalité de Lorne. L'"Alma Mater" est fière de son ancien élève et elle unit ses voeux à ceux que forment pour lui son Archevêque, ses confrères et ses paroissiens.

Agapes paroissiales

La fête se termina par des agapes paroissiales, auxquelles furent conviés les paroissiens et tous les amis venus pour la célébration du jubilé. La fanfare de Bruxelles fit les frais d'une excellente musique pendant le repas. M. l'abbé Heynen présida la cérémonie des toasts. Il dit qu'il avait été chargé de la préparation de la fête, mais, comme il ne possédait pas d'automobile, il s'en était déchargé sur son voisin, M. l'abbé Lapointe, curé de Saint-Alphonse, qu'il était heureux de féliciter du succès obtenu. Il lut plusieurs lettres de personnages empêchés de se rendre à la fête, entre autres MM. les ministres Bracken et Cannon, M. Fletcher, Mgr Cloutier, M. l'abbé Joly, le R. P. Drummond, S.J., etc., etc. Adressèrent successivement la parole: M. l'abbé Lee, au nom du clergé de Winnipeg, M. Philias Toutant, paroissien, M. l'abbé Normandeau, M. l'abbé Bertrand en anglais et M. l'abbé Heynen en flamand. Le jubilaire dit le mot de la fin en adressant de nouveaux mercis à tous.

Etaient présents: Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale; le R. P. Bourque, S.J., recteur du collège; le R. P. Comeau, représentant des Oblats; le R. P. Laplante, représentant des Rédemptoristes; M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles; M. l'abbé Lee, curé de Sainte-Anne de Winnipeg; M. l'abbé Normandeau, missionnaire colonisateur; M. l'abbé Picod, curé de Saint-Lupicin; M. l'abbé Deslandes, curé de Fannystelle; M. l'abbé Kessler, curé de Dunrea; M. l'abbé Lizotte, curé de Keewatin; M. l'abbé Roy, curé de Starbuck; M. l'abbé Bertrand, curé de Selkirk et de Fort Garry; M. l'abbé Diedricks, curé de Swan Lake; M. l'abbé Lapointe, curé de Saint-Alphonse; M. l'abbé Lamy, de l'archevêché; M. l'abbé Nivon, de Saint-Léon; le R. P. Champagne, de Notre-Dame-de-Lourdes; M. l'abbé Lavoie, vicaire à la cathédrale; les Rév. Frères de Swan Lake; les Rdes Soeurs de Saint-Alphonse; la Rde Soeur Supérieure du couvent de Saint-Jean-Baptiste et la Rde Soeur Gabriel-Archange, nièce du jubilaire; M. Thérien, préfet de la municipalité de Lorne, etc., etc.

Mort d'un ancien député du Manitoba

M. Charles Hay, ancien député de la législature du Manitoba, âgé de 81 ans, est mort à Vancouver vendredi. Il était en Colombie depuis une dizaine d'années.

M. Hay avait été pendant une brève période membre du cabinet Norquay et il avait représenté à la législature la circonscription de Norfolk de 1877 à 1885. Il avait été aussi maître de poste à Portage la Prairie.

La conférence sur les ressources naturelles

Edmonton — Le premier ministre King a définitivement fixé au 24 novembre la date de la reprise à Ottawa de la conférence sur les ressources naturelles, suivant un message reçu par le premier ministre Herbert Greenfield. Le premier ministre et le procureur général Brownlee y prendront part.

Les progressistes sont opposés à la vente du bois de pulpe

Les députés progressistes fédéraux du Manitoba se sont réunis à Winnipeg jeudi et se sont déclarés opposés aux termes de la vente projetée des limites de bois de pulpe et de construction dans la province du Manitoba. Cette vente est annoncée pour le 16 décembre.

M. Robert Forke, chef du parti, a dit que la question des ressources naturelles étant encore à l'étude à Ottawa, ceci était une raison de plus pour ne pas procéder à cette vente dont les termes sont discutables à divers points de vue.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson et les gouvernements provinciaux

L'association "Vers la Baie" a formé le projet d'embarquer la Saskatchewan et le Manitoba dans la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et d'obtenir des deux provinces quatre millions pour terminer les travaux, au cas où le gouvernement fédéral n'agirait pas immédiatement.

Une délégation s'est présentée à cet effet devant le gouvernement du Manitoba, demandant qu'il fournisse sa part de deux millions et laissant entendre que le gouvernement de la Saskatchewan était favorable au projet. M. Bracken et les membres de son cabinet, bien que convaincus de la nécessité d'achever la voie le plus tôt possible, ont déclaré qu'ils étaient en faveur de la continuation des instances auprès des autorités fédérales plutôt que de l'acquisition du chemin de fer comme une entreprise interprovinciale.

Le commerce canado-espagnol

Ottawa — Le gouvernement a commencé à négocier avec l'Espagne pour conclure un traité de commerce. Le consul canadien en Italie est en route pour Madrid afin de continuer directement les négociations avec le gouvernement espagnol.

Inauguration d'un cénotaphe à Montréal

Montréal — Le gouverneur général lord Byng de Vimy a dévoilé le cénotaphe élevé, place Dominion, à la mémoire des soldats canadiens morts pendant la guerre. Le général McCuaig a remis officiellement le cénotaphe au maire de Montréal. C'est l'évêque Farthing qui a bénit le monument. M. le chanoine A.-D. Sylvestre, aumônier militaire, le lieutenant-gouverneur, M. Pérodeau, sir Arthur Currie assistaient à la cérémonie.

LA POLITIQUE DE STANLEY BALDWIN

Le but principal de sa politique étrangère sera la stabilité et la continuité

Londres. — Le premier gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne n'aura pas détenu le pouvoir assez longtemps pour jouir du privilège d'assister au traditionnel banquet du lord-maire. M. Stanley Baldwin, l'hôte principal du banquet l'an dernier, se trouvait de nouveau l'hôte d'honneur au Guild Hall avec tous les ministres conservateurs et leurs femmes. Les ambassadeurs américain, espagnol, italien et japonais et le ministre chilien étaient présents.

Le lord-maire porta le toast des ministres de Sa Majesté. Dans sa réponse, le premier ministre Baldwin dit un mot des élections.

Ne faisant qu'arriver au pouvoir, il doit omettre la récapitulation habituelle de la situation politique à l'intérieur et à l'extérieur. Il peut dire, avec l'approbation de ses collègues, que le but principal de la politique étrangère du gouvernement sera la stabilité et la continuité.

"Nous nous en tenons aux traités de paix, dit-il, et nous entretiendrons de bonnes relations avec tous les pays étrangers sur la base de ces traités.

"Non seulement la conférence de Londres fut fructueuse en elle-même, mais elle eut sa signification spéciale, en ce qu'elle marqua la rentrée des Etats-Unis dans les affaires de l'Europe. Le gouvernement de Sa Majesté, tout en comprenant les circonstances particulières qui rendent difficiles la continuelle coopération de l'Amérique dans les affaires européennes, ne peut qu'exprimer sa reconnaissance et sa gratitude pour le rôle important joué par l'Amérique dans les négociations qui aboutirent au protocole de Londres, maintenant en bonne voie d'exécution."

Hommage à Herriot

Le premier ministre a rendu hommage à la diplomatie, à la modération et à la loyauté du premier ministre Herriot, qui a droit à la reconnaissance de l'Europe. Le gouvernement anglais continuera à offrir à M. Herriot l'appui le plus amical et le plus conséquent dans l'exécution d'une politique qu'il a lui-même si considérablement facilités. Il a dit être confiant que l'accord de Londres permettait à l'Allemagne de devenir un facteur de paix et de stabilité en Europe.

Le gouvernement britannique, a ajouté le premier ministre, salue l'occasion récemment fournie à l'Allemagne d'entrer dans la Société des Nations d'une façon compatible avec sa dignité. Il présume que l'admission de l'Allemagne ne tardera plus.

Politique impériale

Après une longue récapitulation des difficultés de l'Inde, au sujet desquelles il espère avant longtemps faire une déclaration, M. Baldwin se tourne vers les questions impériales et intérieures. Il ne fait mention ni de Singapour ni de la défense navale.

Il avoue, cependant, qu'il existe de graves questions politiques intéressant les Dominions, comme par exemple la préférence et la défense, que le gouvernement devra étudier. Il laissa entendre que si les Dominions et les grandes industries étaient prêts à faire leur part, le gouvernement, de son côté, était prêt à rouvrir l'exposition de Wembley l'an prochain.

Affaires intérieures

Le premier ministre a terminé par une récapitulation générale des affaires intérieures, marasme industriel, problème du logement. Il a promis que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour améliorer le sort des masses dans le chemin déjà suivi et "non en changeant la base de notre régime, changement qui nous ferait tomber dans un abîme de pauvreté et de misère".

Le ministre de l'aviation, sir Samuel Hoare, put rassurer les citoyens de Londres en leur apprenant que grâce à la continuité de la politique de son prédécesseur, lord Thomson, la défense aérienne du littoral britannique avait été considérablement améliorée depuis un an.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 NOVEMBRE 1924 NUMÉRO [illegible]

Combattez, et si en combattant vous tombez, relevez-vous bien vite avec confiance et recommencez toujours, sans vous décourager jamais.
S. SUZO.

LA LIBERTÉ

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
J. de MAISTRE.

UNE RESURRECTION

La fête de jeudi soir, au Collège de Saint-Boniface, marque une étape dans la vie de notre grande institution d'enseignement. L'inauguration de la nouvelle salle académique doit être inscrite au nombre des événements heureux pour le Manitoba français, puisqu'elle symbolise la résurrection définitive, avec tous ses moyens d'action d'autrefois, de son ancien collège tragiquement rasé par l'incendie. Comme l'a déclaré le R. P. Recteur, l'aile nouvelle — à l'épreuve du feu — qui vient d'être construite fournit amplement l'espace requis pour tous les besoins et l'établissement, aussi prospère que jamais, compte aujourd'hui 296 élèves.

Moins de deux ans après le lugubre incendie du 24 novembre 1922, au lendemain duquel nous vécûmes des heures d'indicible angoisse et désespérions presque de l'avenir, le désastre est entièrement réparé et l'oeuvre poursuit sa marche. N'y a-t-il pas lieu de se réjouir et d'admirer la force du sentiment catholique chez notre population dont la générosité a contribué dans une large mesure à obtenir ce prompt résultat?

Le magnifique don fait par S. G. Mgr Béliveau de son Petit Séminaire aux Révérends Pères Jésuites a grandement facilité la résurrection du Collège. Grâce à cette libéralité inappréciable, non seulement les cours n'ont pas été interrompus, mais il a suffi d'agrandir l'immeuble pour l'adapter aux besoins nouveaux, sans qu'il fût nécessaire de s'embarquer dans l'entreprise coûteuse d'une nouvelle construction.

N'oublions pas de mentionner également le don superbe de $25,000 si généreusement octroyé par le gouvernement de la province de Québec.

Sans doute, le rêve du comité de reconstruction était de réédifier l'ancien collège sur le même emplacement. On désirait tout naturellement voir renaître de ses cendres la vieille maison hospitalière à laquelle se trouvaient attachés tant de souvenirs. Il a fallu se contenter de réaliser ce que l'on a cru possible de faire dans les circonstances, et tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la décision prise a été très sage. Au reste, comme le remarquait l'autre soir S. G. Mgr Béliveau, ce qui fait un collège, ce n'est pas le bâtiment en pierre ou en brique qui l'abrite, mais le corps vivant formé par maîtres et élèves, l'oeuvre nécessaire d'éducation qu'il accomplit et qui doit se perpétuer.

Le Collège de Saint-Boniface et les deux autres collèges classiques français de l'Ouest occupent une place considérable dans notre système d'organisation nationale. Ces foyers de savoir et de vertu ont pour mission de former l'élite dont nous avons tant besoin dans nos différentes sphères d'activité. Le R. P. Longpré, S.J., a exposé fortement la nature, les bienfaits et les résultats de la culture classique qui s'y donne. Cet enseignement de connaissances générales a pour base principale les lettres. Visant à former l'esprit, le coeur et la volonté — les trois facultés maîtresses qui font l'homme complet — il a mérité le beau nom d'*humanités*. La culture classique aura toujours ses détracteurs; mais les meilleurs esprits s'accordent à reconnaître qu'elle répond à notre idéal de latins et de catholiques. On ne conçoit pas sans elle le véritable culte du français, qui doit puiser sa force dans une connaissance approfondie de cette langue.

* * *

Le grand obstacle aux études classiques, dans un pays comme le nôtre, est un système d'école primaire défectueux qui envoie au collège des élèves insuffisamment préparés. Le jour où instituteurs, commissaires d'école et parents, marchant pleinement dans les vues de l'*Association d'Education*, comprendront mieux l'importance de la langue maternelle dans le développement intellectuel de l'enfant, le jour où il se fera plus de français dans nos écoles canadiennes-françaises, l'enseignement secondaire en sentira aussitôt le contre-coup heureux.

Cette coopération générale à l'oeuvre de nos collèges classiques, le public n'a pas le droit de la refuser, d'autant plus que c'est toute la jeunesse écolière sans distinction — toute la génération de demain — qui bénéficiera de cette utile amélioration.

* * *

Nous permettra-t-on de risquer, pour finir, un conseil à l'adresse des jeunes gens sur le point de couronner leurs études classiques. Il nous semble qu'un certain nombre de leurs aînés tirent un assez maigre profit des leçons du collège et il ne sera sans doute pas mauvais de leur signaler un exemple à ne pas suivre.

Passer sept ou huit ans à faire du grec et du latin, c'est excellent pour pénétrer les secrets de la langue française, c'est la meilleure méthode connue pour assouplir l'intelligence, aiguiser l'esprit et former le jugement; mais cela ne donne, en somme, qu'un maigre bagage de connaissances et ne dispense pas de travailler pour le reste de ses jours. Bien au contraire, c'est au sortir du collège que commencent pour le jeune homme les vraies études personnelles profitables. Celui qui n'a ni le goût ni le courage de se livrer à une lecture sérieuse prouve simplement qu'il n'était pas digne de la formation de choix qu'on a essayé de lui donner.

Pour constituer l'élite dont nous avons besoin dans l'Ouest il faut combattre cette honteuse paresse intellectuelle qui fait trop de victimes parmi nos jeunes.

Donatien FREMONT.

LIRE PLUS LOIN:

Page 10: Les Cours pédagogiques de l'Association d'Education.

Page 11: Fin de la conférence de M. l'abbé A. Moreau sur la Langue maternelle et l'école primaire — Appel de la Présidente de la Ligue des Institutrices catholiques du Manitoba aux institutrices de la province.

LE BON ACCORD FRANCO-ANGLAIS GAGE DE PAIX

Belle fête franco-canadienne à Montréal à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice

Montréal — Le comité France-Amérique et l'"Alliance Française" ont célébré conjointement la fête de l'armistice par un grand banquet à l'hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence de MM. Raoul Dandurand et Gonzalve Desaulniers.

Des santés ont été portées aux personnes décorées récemment de l'ordre de la Légion d'honneur, soit à MM. L.-A. Taschereau, Athanase David, C. P. Beaubien, Edouard Montpetit et F. S. Meighen.

M. Raoul Dandurand a proposé les santés du roi et du président de la république française. Il déclare qu'il se peut qu'il y ait une autre guerre parce que le vaincu de la guerre, l'Allemagne, ne veut pas désarmer et qu'elle ne subit l'état de choses actuel que comme un temps d'épreuve qui ne peut durer. La seule solution, les peuples eux-mêmes l'ont trouvée, est de demander l'union de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France. Ce serait alors la paix mondiale assurée.

M. le baron de Vitrolles parle des liens qui doivent unir la France avec le Canada, surtout le Canada français. Il rappelle le mot d'un Français qui lui disait qu'il avait l'impression, en venant dans la province de Québec, de continuer une conversation engagée en France.

L'orateur proteste des intentions pacifistes de la France. Elle était si peu impérialiste, qu'aux jours de la défaite allemande, elle a refusé de serrer davantage l'étau qui aurait amené pour l'Allemagne un désastre formidable. Elle ne veut que s'entendre en bonne intelligence avec tout le monde et le seul impérialisme auquel elle aspire, c'est l'impérialisme intellectuel et artistique, ce dont personne n'aura à se plaindre.

Le juge Desaulniers paie un tribut d'hommages aux soldats qui tombèrent pour la patrie. Il déclara que l'Allemagne vaincue ne songe qu'à la revanche et qu'il importe plus que jamais de cultiver les liens d'amitié entre la France et la Grande-Bretagne.

M. L.-A. Taschereau remercie le gouvernement français de l'honneur qu'il lui a fait. "La rosette que je porte, dit M. Taschereau, et dont je suis très fier, est la récompense ordinaire des héros des champs de bataille, des savants, des artistes, des littérateurs, parfois même des théologiens, et je ne suis rien de tout cela. Mais sans doute la vieille France a voulu donner à sa fille lointaine une marque d'affection et de bienveillance en conférant à l'un de ses modestes législateurs cet honneur si recherché.

Mais notre siècle est devenu matérialiste et les peuples, pas plus que les amoureux modernes, ne vivent d'amour.

Nous devons donc nous rapprocher de la France et celle-ci doit venir plus près de nous par des relations commerciales, industrielles et artistiques.

Au foyer de son art et de ses sciences nous allons penser largement. Quarante-cinq boursiers du gouvernement de Québec sont en ce moment à Paris pour y recueillir quelques parcelles du génie français qui rayonne sur le monde. Beaucoup d'autres y sont à leur propre compte. C'est une oeuvre dont nous sommes très fiers, car à notre tour nous créons une légion d'honneur canadienne, qui, elle aussi, a sa noblesse et ses dévouements en même temps que ses pionniers dans les meilleurs champs de l'activité et du labeur.

Il ne faut pas toutefois s'arrêter là et le côté plus matériel du commerce et de l'industrie vient au premier plan.

En France, aujourd'hui, on connaît nos merveilleuses ressources naturelles, l'esprit d'ordre et de travail qui anime notre population, notre énergie et notre ambition. Nous voulons ouvrir toutes grandes nos portes au commerce français, multiplier les échanges entre les deux pays et amener chez nous le capital français pour nous aider à développer notre jeune contrée. Le passé nous en a donné de superbes exemples et s'il m'est permis de parler au nom du gouvernement de Québec, — du moins je crois que je puis encore le faire, — je dois donner aux capitalistes français l'assurance de notre coopération sincère et toute bienveillante.

M. Edouard Montpetit remercie le consul général de l'honneur qu'il lui a décerné. Il fait ensuite l'éloge de MM. Dandurand, Taschereau et David. La France a voulu resserrer ainsi les liens d'amitié en s'attachant l'élite intellectuelle du pays.

Le sénateur Beaubien a remercié la France des honneurs qu'elle a répandus sur ses fils d'Amérique et parle ensuite de la situation européenne.

M. Athanase David parle de l'immortalité de la France. Il rappelle l'anecdote du bijoutier français qui fit d'un cheveu un chef-d'oeuvre en représentant un aigle qui tenait l'Alsace-Lorraine par un cheveu.

LES CATHOLIQUES FRANCAIS DEVANT LA PERSECUTION

La queue de Herriot — L'abbé Georges Drouet, président de l'Association des prêtres et des religieux anciens combattants du diocèse de Vannes — Réception faite à un commissaire de police dans une Trappe près d'Angers

Comment Herriot, qui est très intelligent, un intellectuel de haut vol, peut-il avoir eu la pensée de déterrer cette vieille charogne: la persécution religieuse contre la personne des moines et des saintes filles qui remplissent leur vie par le travail de la charité et par la prière, sans s'occuper de ceux qui siègent au Luxembourg et au Palais Bourbon, et même de celui qui fait des réceptions à cuirassiers, au palais de l'Elysée, sinon pour prier pour eux en priant pour la France?

Comment se fait-il que cet homme, ce littérateur, très fine plume quand il le veut, nous puisse étonner à ce point-là? Un temps fut où il était pieux. Je crois même que dans son enfance il a servi la messe; plus tard il fut royaliste en apparence convaincu. Et le voilà premier ministre de France! Son ambition doit être très flattée; que cherche-t-il de plus? Il me semble qu'il aurait quelque gloire à travailler pour son pays; il lui a été si doux, ce beau pays de France! Il devrait certes l'aimer et le défendre. Ah! oui, mais M. Herriot possède une queue. Herriot tirant, la queue poussant, Herriot s'est grimpé jusqu'à ce sommet: être le premier ministre en France!

Cette queue! mais elle est devenue gênante. Maintenant c'est la queue qui pousse Herriot. Ces vieux chicots radicaux et ces utopistes de socialistes, voilà la queue qui l'a aidé à monter au pouvoir; mais maintenant cette queue le pousse probablement plus loin, beaucoup plus loin qu'il ne voudrait aller. Car vraiment il est trop intelligent, Herriot, pour s'empêtrer dans ce limon par lui-même.

Dans une lettre de France que je reçois, on me dit: "Le gouvernement semble bien décidé à recommencer la lutte contre les religieux, mais nous n'avons pas du tout l'intention de nous laisser faire; ah! mais pas du tout! C'est déjà bien assez que ces "salauds-là" nous aient saboté la paix. Nous voulons qu'ils nous laissent tranquilles."

"A l'instigation de l'abbé Bergey, député de la Gironde, on a formé dans chaque diocèse une association de prêtres et de religieux anciens combattants. Ces associations diocésaines vont se fondre ces jours-ci en une vaste fédération, qui va être la grande réserve des cadres pour l'organisation de la résistance catholique. Déjà dans plusieurs diocèses des groupes de quinze et vingt mille catholiques embrigadés par des prêtres et des religieux anciens combattants ont affirmé leur foi et déclaré qu'ils la défendraient jusqu'au bout."

Je reprends la parole moi-même pour dire qu'au diocèse de Vannes, c'est mon cousin M. l'abbé Georges Drouet, prêtre et professeur du Petit Séminaire de Ploërmel, qui a dû accepter la présidence de l'association chez nous. Les lecteurs de la Liberté se souviennent peut-être des lettres de Georges Drouet, officier d'artillerie, publiées ici pendant la guerre. C'est l'abbé Georges Drouet, capitaine d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec plusieurs citations à l'ordre du jour et blessé. (Blessé, oui! il a treize trous de guerre dans la peau.)

L'abbé Drouet sera aussi ardent contre la canaille qui est l'ennemi intérieur de la France qu'il l'a été contre la pouillerie des Boches. J'ai accepté avec enthousiasme d'être membre honoraire de l'association de la défense catholique du diocèse de Vannes dont mon fier cousin se trouve président actif.

Voulez-vous avoir une idée de la manière dont les envoyés du gouvernement Herriot seront reçus dans les maisons religieuses? Jugez-en par ce qui vient de se passer dans une Trappe tout à côté d'Angers. Un commissaire de police arrive et demande le supérieur. Le R. P. Prieur se présente.

— Je suis le commissaire de police. Comment vous appelez-vous? — Monsieur, répond le prieur, voici mon livret militaire: je suis lieutenant-colonel.

Un temps de pose. Le commissaire ahuri regarde le livret. Pendant ce temps le prieur sort quelque chose de sous sa coule: Et puis, monsieur, continue-t-il, voici mon revolver! Il est chargé. Tenez, voyez! (Pan! Il envoie une balle dans le plafond.) Ceci est la première balle! La deuxième sera pour le premier qui franchira le seuil de cette maison pour essayer de me mettre à la porte. J'ai derrière moi quarante anciens poilus qui ont juré comme moi de se défendre jusqu'au bout. Monsieur, je vous salue: la règle m'impose le silence!

Et le prieur salue et sort pendant que le commissaire, tout penaud, s'esquive sans demander son reste.

Et Drouet ajoute: "N'est-ce pas qu'elle est bonne, celle-là? Allez, cousin, ils ne nous auront pas! Il est fini, le temps du "prêtre à la sacristie".

Le prêtre, en France comme ailleurs, est citoyen et prétend regarder en face Herriot et même lui tirer la queue.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

De-ci de-là

Le cinéma aux Etats-Unis

Les chiffres nous apprennent que l'industrie cinématographique est vraiment, aux Etats-Unis, une chose formidable. Les sommes qui lui sont consacrées représentent un capital de 1 milliard 250 millions de dollars! Si on songe que l'industrie des conserves aux mêmes Etats-Unis représente 2 milliards 200 millions et celle des automobiles 1 milliard 700 millions, on peut juger de son importance.

L'industrie cinématographique aux Etats-Unis est exploitée par 127 compagnies dont 22 forment un trust. 50,000 ouvriers, dont le salaire annuel est de 75 millions, sont employés par ces diverses compagnies.

Quelques proverbes chinois

Malade, on pense à la vie. Guéri, on pense à l'argent.

On peut hâter son réveil, on ne saurait presser son repas.

Trois vieillards valent un mandarin.

Il faut être grave, quand on est jeune, pour être guilleret, quand on est vieux.

Des terres qu'on a ensemencées trois ans de suite, on les aime autant que sa mère.

L'argent est une richesse morte, les enfants une richesse vivante.

Lorsqu'on connaît quelqu'un on connaît son visage, on ne connaît pas son coeur.

Quand les hommes vivent longtemps en commun, ils finissent par se haïr; quand ce sont des animaux, ils finissent par s'aimer.

Il y a trois choses en ce monde qui ne sauraient faire scandale: qu'un mandarin batte son peuple, qu'un père batte ses enfants, qu'un mari batte sa femme.

Si l'on n'est pas dupe, on n'acquiert pas la sagesse.

Et enfin le proverbe que Schopenhauer a rendu fameux et qu'on retrouve dans toute l'Asie: Les femmes ont les cheveux longs, mais peu de perspicacité.

Une invention qui chemine

Paris — Quand l'amiral Thomine, aujourd'hui préfet maritime à Rochefort, était directeur de la Marine, il reçut la visite d'un ingénieur russe, M. Makhonine, qui lui soumit un procédé de son invention, permettant de remplacer l'essence, dans un moteur, par le mazout ou le goudron de houille.

L'amiral mit l'ingénieur en contact avec les services techniques de la marine. Des expériences furent faites et donnèrent d'excellents résultats.

Puis, on n'entendait plus parler de rien. Mais voici qu'aujourd'hui les expériences ont repris dans le département de la Guerre, cette fois, et non plus de la Marine.

Au laboratoire de l'artillerie, à Vincennes, on a vu fonctionner parfaitement au mazout, grâce au procédé Makhonine, un moteur à essence. M. Bénazet a demandé de substituer au mazout le goudron de houille. Les résultats ont été identiques.

Si l'expérience de laboratoire doit entrer dans le domaine pratique, les conséquences économiques peuvent en être considérables.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Ce que le "Free Press" dit de M. Henri Bourassa

Manitoba Free Press (Winnipeg):

Winnipeg a un visiteur de marque, cette semaine, dans la personne de Henri Bourassa. M. Bourassa a joué une part importante dans la vie politique canadienne pendant le dernier quart de siècle; bien qu'il ne soit membre d'aucun corps législatif depuis quelques années et qu'il n'appartienne à aucun corps politique, il demeure, grâce à son prestige, sa personnalité et ses talents comme écrivain et orateur, l'une de nos figures publiques les plus considérables.

M. Bourassa n'est pas de ces orateurs publics dont l'ambition, à la tribune, est de trouver ce que son auditoire aime à entendre et de le lui donner. Il a ses idées et ses opinions personnelles sur les questions publiques; il les expose avec clarté et vigueur, il les défend avec l'habileté et les connaissances d'un grand avocat. Ses opinions peuvent ne pas s'accorder absolument avec celles de ses auditoires de Winnipeg pendant cette semaine. N'importe; elles vaudront la peine d'être entendues par elles-mêmes et elles seront présentées de façon magistrale, car M. Bourassa n'a pas de supérieur, et, dans l'opinion de quelques-uns, pas d'égal au Canada comme orateur public. Ce sera une bonne chose de voir quelques-unes de nos questions publiques envisagées d'un angle différent et discutées de ce point de vue avec liberté et sincérité. M. Bourassa peut compter sur de nombreux auditoires qui l'écouteront avec courtoisie et attention.

Le sénateur canadien-français de l'Alberta

L'Union (Edmonton):

Dès la formation des provinces de l'Ouest, le grand gouvernement de Sir Wilfrid Laurier admit que la race française en Alberta devait avoir un représentant parmi les sénateurs.

Un de nos compatriotes d'Edmonton, l'honorable Philippe Roy, fut choisi. Plus tard, celui-ci ayant accepté le poste de Haut Commissaire du Canada à Paris, un autre Canadien, l'hon. A.-E. Forget, qui résidait alors à Banff, succéda à l'hon. Philippe Roy. Puis, l'année dernière, ce deuxième sénateur français de l'Alberta étant mort, l'hon. J.-L. Côté fut désigné pour aller siéger à Ottawa. On se souvient que, avant la nomination de notre regretté compatriote, le nom de l'hon. Frank Oliver fut proposé et qu'il y répondit lui-même en ces termes dans le journal qui était alors sien, l'"Edmonton Bulletin":

"Si les raisons qui ont fait élire en 1905 un Canadien français au Sénat étaient bonnes et satisfaisantes, elles le sont encore aujourd'hui. Il n'y a pas de changement depuis lors qui fasse qu'un représentant canadien-français au Sénat soit moins désirable au point de vue national que cela ne fut en deux occasions précédentes."

Si l'hon. Frank Oliver — et nul bon ouvrier du parti libéral n'était mieux qualifié pour le poste — s'effaçait ainsi l'an dernier devant les droits de notre race, c'est donc que, même aux yeux des meilleurs libéraux anglais, ces droits sont acquis, justes, et doivent demeurer. Ils sont l'honneur et la récompense des grands et durables travaux des pionniers français d'autrefois, des pionniers français d'aujourd'hui, dans notre province d'Alberta.

Le programme de l'Ouest

L'Evénement (Québec):

Nous recueillons dans les journaux de l'Ouest des informations au sujet des demandes spéciales que nos lointains amis ont l'intention de formuler au gouvernement King au cours de la prochaine session. Sans rien abandonner de leurs préjugés contre un tarif de protection, les progressistes s'organisent pour emporter les morceaux suivants:

1o. Une résolution du Parlement pour casser le jugement de la commission des chemins de fer dans l'affaire des taux de transport et rétablir l'échelle des prix contenus dans l'arrangement dit de la Passe du Nid au Corbeau;

2o. La construction immédiate de 300 milles de chemins de fer pour relier Edmonton à la région de la Rivière la Paix, projet que le premier ministre a promis d'appuyer et que recommande sir Henry Thornton;

3o. La reprise des travaux et le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson, ce qui coûterait une vingtaine de millions, sans compter le coût d'une entreprise connexe, celle de la création d'un port moderne à Fort Nelson.

Il est probable que d'autres demandes surgiront avant la reprise des travaux parlementaires, mais ce programme est déjà suffisamment audacieux. Nous signalons aux électeurs de l'Est l'activité, l'énergie, la solidarité des progressistes, qui obtiennent plus du gouvernement que les populations libérales. Leur exemple doit au moins stimuler notre fermeté à représenter au gouvernement des besoins plus réels et moins égoïstes que ceux de l'Ouest.

Un beau geste

La Presse (Montréal):

Tous ses compatriotes et aussi tous les esprits larges parmi les représentants des autres nationalités ne peuvent faire autrement qu'approuver M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lorsqu'il donne sa démission comme membre de la commission fédérale des sites et monuments historiques, parce que ce corps refuse de reconnaître le principe des inscriptions bilingues sur les monuments et les plaques qu'il dévoile. C'est là un beau geste de fierté nationale qui honore grandement son auteur.

Autant l'attitude de M. Morin est digne de louange, autant celle de la majorité des membres de la commission des sites et monuments historiques mérite d'être blâmée. On se demande comment des hommes qui passent pour être cultivés et mus par des sentiments patriotiques et artistiques aient pu en venir à la conclusion que le français n'avait pas sa place à côté de l'anglais dans les inscriptions destinées à rappeler le souvenir des grandes figures et des faits saillants de l'histoire canadienne. C'est assurément un mauvais exemple que la commission des sites et monuments historiques donne à la population de langue anglaise du Dominion, en même temps qu'elle inflige une insulte à l'élément canadien-français. S'en est-elle bien rendu compte et ne regrette-t-elle pas aujourd'hui sa décision marquée au coin de l'arbitraire et du fanatisme?

La T. S. F. obligatoire

Aux termes de la convention internationale passée à Londres le 20 janvier 1914 et qui a pour but la sauvegarde de la vie humaine en mer, les navires marchands doivent être pourvus obligatoirement, dès qu'ils jaugent 500 tonneaux, d'appareils récepteurs de T. S. F. Quand ils dépassent 2,000 tonneaux, leur installation doit être complète, c'est-à-dire comprendre, en plus du poste récepteur, un poste émetteur.

De plus, en France, la loi spéciale du 17 avril 1907 interdit la mise en service d'aucun navire, à voile ou à vapeur, sans un permis de circulation qui doit constater que sont installés à bord les appareils de sauvetage réglementaires parmi lesquels figure la T. S. F. pour ceux, quel que soit leur tonnage, qui ne naviguent pas constamment en vue des côtes.

La crise des logements

Dans la banlieue parisienne, une mère de famille a réussi dernièrement, sans éprouver la moindre résistance, à louer pour elle et ses huit enfants un pavillon fort agréable, bien que la crise des logements pour les familles nombreuses y sévisse comme à Paris. Et voici le stratagème auquel elle a eu recours.

Elle s'en fut voir un agent de location.

— Combien avez-vous d'enfants?

— J'en ai huit, Monsieur, mais j'en ai six au cimetière.

— Deux enfants, ce n'est pas exagéré, répond l'agent qui rédige l'engagement, le donne à signer et le signe lui-même.

Avant de se rendre à la gare, la dame passe par le cimetière, appelle ses six enfants qui avaient reçu l'ordre de l'attendre là, et reprend avec la marmaille le train de Paris, heureuse d'être casée sans avoir dû mentir.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 21 novembre 1874

Les autorités fédérales ont décidé de réduire la force militaire stationnée à Fort Garry. Il paraît que l'on allègue des raisons d'économie.

* * *

On a fait placer une garde du bataillon provisoire à la prison, sous le prétexte que Lépine pourrait s'évader.

Il faut du courage pour être vertueux; on est vicieux parce qu'on n'a pas la force d'être bon. Nous ne sommes méchants que parce que nous sommes lâches. — Fr. [illegible]

La bonté est le seul charme reconnu aux vieilles filles; c'est la coquetterie des cheveux blancs.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

La campagne municipale se dessine. George-W. Baker, ancien maire, et S.-J.-A. Branion seront les deux candidats à la mairie. M. Mabon et le Dr King se retirent. Les candidats mentionnés pour les quatre sièges d'échevins à remplir sont: J.-H. Mitchell, Mark Mask, E.-C. Osborn, Ralph Miller, Charles Lacroix, W.-S. Larom, Oscar Sharpe, A.-I. Wilkinson, A.-S. Fraser. La lutte pour la mairie s'annonce comme très intéressante.

• • •

A la commission scolaire séparée, trois commissaires sortent de charge à la fin de l'année: MM. Louis Valade, Charles Lacroix et Jules Cazgrain. Deux d'entre eux, MM. Casgrain et Lacroix, se représentent. M. Valade, qui est le président actuel de la commission scolaire, a décidé de se retirer. Les deux autres commissaires, MM. [illegible] et Doyle, demeurent en fonction pour une autre année. L'assemblée annuelle pour la discussion du rapport financier aura lieu le dernier vendredi de novembre.

• • •

Le Dr R.-L. King a été élu président de l'association libérale de Prince-Albert, en remplacement de J.-H. Lindsay. John Ashby a été choisi comme secrétaire, et J.-B. Kernaghan comme trésorier. Le vice-président est le Dr Humphries. Les autres membres de l'exécutif sont: W.-R. McLeod, Louis Valade, B.-L. Clemons, A.-J. Hansen, Dr R.-C. Bain, J.-E. Lussier, George-M. Salter, E.-R. Trippe, Robert Young, G.-S. Gladstone, Jos. Wilson, W.-J. Fraser, T.-W. McEwen, S.-L. Small, J.-E. Morrier et Norman Russell.

• • •

La Saskatchewan est déclarée officiellement gelée, par le département des voies fluviales du Canada, depuis le 8 novembre. L'année dernière, la glace avait pris le 18 novembre.

VAL MARIE

Avant la seconde semaine de novembre, si neigeuse, les gens du village ont eu la chance de s'installer sur leurs lots. Notre marchand de grain, M. Smith, continue d'acheter le blé, et par ailleurs un élévateur se commence, en dépit du mauvais temps.

• • •

Plusieurs sont déjà venus voir des fermes à vendre et il faut espérer que notre groupe va s'augmenter encore au printemps de plusieurs nouvelles familles. C'est le moment pour les amateurs de venir nous rendre visite. A propos du village, quelqu'un bon forgeron et bon mécanicien trouverait ici à qui s'associer pour aider dans un garage. Qui des nôtres viendront aussi tenir des élévateurs et des cours à bois? Ne vous laissez pas devancer et venez voir ce qu'il y a de bon à faire.

• • •

Notre maître de poste, M. Denniel, a été obligé de faire signer une pétition pour avoir le bureau de poste au village, où d'autres voulaient le supplanter. Conservons nos positions, ce qui n'empêche pas que tout le monde doit vivre.

• • •

M. et Mme P. Brisson sont allés à Frenchville faire baptiser leur enfant, le mauvais temps ayant empêché M. l'abbé E.-B. Brouillard de venir au moment convenu.

• • •

Au 10 du mois courant, les rails sont posés à une dizaine de milles du village, et si le temps le permet, il y aura beaucoup de monde le jour où la première locomotive arrivera à Val Marie.

• • •

M. Geo. Spence, M.P.P., le "père" de notre chemin de fer, est de passage ici, allant prendre le train à Cadillac pour la session d'hiver à Régina.

GRAVELBOURG

M. Cardin, ministre de la marine, a été l'hôte de l'Association libérale de Gravelbourg, le 1er novembre. Il a parlé à la salle Saint-Jean-Baptiste. M. Charles Lemoine, président de l'Association libérale de Gravelbourg, occupait le fauteuil présidentiel.

M. Cardin note qu'il a été invité par M. King à le suivre dans sa tournée de l'Ouest. Ils ont voulu se rendre compte des besoins de cette partie du pays. Le gouvernement fédéral s'occupe de l'Ouest. Ainsi il a réduit le tarif sur les machines agricoles.

M. King voulait avoir des ministres pour représenter toutes les provinces du pays. Pour nommer un ministre de l'Alberta, il a fallu faire élire M. Stewart dans Argenteuil, province de Québec, l'Ouest n'ayant élu que cinq députés libéraux.

M. Cardin termine en prêchant l'union des Canadiens français dans l'Ouest.

M. Knowles, député de Moose Jaw, Sask., a parlé en anglais.

Outre MM. Cardin et Knowles, notons que les autres personnes présentes sur l'estrade étaient: MM. Charles Lemoine, président de l'Association libérale de Gravelbourg; MM. Louis E. Martel et Louis Braconnier, respectivement maires de la ville et de la municipalité rurale de Gravelbourg; M. L. Lussier, secrétaire particulier de M. Cardin; MM. Nap. Mercier, Adolphe Huel, L.-P. Michaud, L.-P. Bihaud, J.-P. Vermette, J.-L. Guay, Jos. de Repentigny, directeurs de l'Association libérale de Gravelbourg; MM. Tom Murphy, de Laflèche, Sask., Joseph Hamelin, président de la chambre de commerce de Gravelbourg, et plusieurs autres.

MM. les abbés Charles Maillard, curé de Gravelbourg, et L.-P. Gravel, missionnaire-colonisateur au service du gouvernement fédéral et qui fut l'âme de cette organisation, les RR. PP. J. Magnan, recteur du collège Mathieu, A. Boileau, R. Paradis, O.M.I., avaient pris place au premier rang de l'auditoire. Les élèves du Collège assistaient tous également à cette assemblée. Parmi l'auditoire on remarquait: le juge et Mme Alphonse Gravel, M. et Mme Henry-J. Coutu, le Dr A. Soucy, M. S.-M. Bonneau, avocat, M. et Mme Amédée Piché, le Dr et Mme Gustave Provencher, de Saint-Boswell, Sask., M. et Mme Joseph Provencher, etc., etc.

M. Cardin, ainsi que son secrétaire, et M. Knowles, furent les hôtes durant leur séjour ici de M. le curé Maillard. Avant de retourner à Moose Jaw, dimanche midi, ils firent une courte visite au collège Mathieu et au couvent de Gravelbourg.

LEBRET

La paroisse du Sacré-Coeur de Lebret a célébré, bien dévotement les fêtes de la Toussaint et des Morts. A cette occasion, un mouvement de piété intense s'est manifesté, spécialement marqué par une nombreuse assistance aux offices de l'Eglise et par la participation aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. En effet, quelle meilleure manière de célébrer la fête des heureux habitants de la céleste Patrie que de venir puiser grâces et bénédictions à la source même où nos devanciers sont venus puiser.

Au sermon, le R. P. Curé nous a entretenus de la sainteté à laquelle tout chrétien doit aspirer pour avoir sa place au ciel, réfutant cette objection que l'on pose trop souvent: la sainteté est une chose impossible. Une fois le contraire prouvé, le Révérend Père entre dans les détails de la vie ordinaire du chrétien, donnant de bien sages conseils. Puisse notre bonne population pratiquer ces avis!

Le salut du Très Saint-Sacrement clôtura cette belle fête de la Toussaint, ainsi que les exercices du mois du Très Saint-Rosaire. Que la Bonne Mère du ciel bénisse ceux qui ont été bien assidus au chapelet quotidien!

Dès dimanche midi, nombre de personnes s'appliquaient à gagner les indulgences attachées aux visites à l'église. Cette ferveur ne devait pas diminuer jusqu'au lundi dans la soirée.

Aux décorations de samedi ont succédé les tentures de deuil: c'est la fête des chers disparus dont le souvenir ému est évoqué en ce jour. Dès les premières messes, la paroisse était bien représentée. Au service solennel, le R. P. Curé fit une bien touchante allocution sur le purgatoire, nous montrant les peines qu'y souffrent les âmes détenues en cette prison, nous donnant les moyens pratiques d'éviter ces peines, résumant le tout par cette parole: Telle vie, telle mort!

Au lendemain de cette commémoration générale des défunts, un service solennel fut célébré à l'intention des membres défunts de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Oui, qu'ils reposent en paix ces pionniers de l'Evangile dans l'Ouest canadien! Qu'il leur soit donné de contempler Celui qu'ils se sont appliqués à faire connaître aux pauvres enfants des bois!

Pour maintenir le souvenir le plus vivace possible envers les Saintes Ames, un petit autel leur a été érigé dans le sanctuaire. Tout le mois nous contemplerons Marie intercédant auprès de son Fils en faveur de ces pauvres âmes.

• • •

Depuis quelques jours, le R. P. Elie-L. Savoie, O.M.I., jeune prêtre ordonné en juin dernier, est au milieu de nous, en repos. Puisse ce jeune missionnaire se rétablir promptement! Nous le demandons au Sacré-Coeur et à Marie-Immaculée.

• • •

Le 10 novembre, M. Thomas Kavanagh, de Nord Balcarres, était inhumé ici. Il était âgé de 82 ans; il avait servi dans les troupes durant la guerre américaine (1860-1865). Un grand concours de peuple accompagnait le regretté défunt à sa dernière demeure.

• • •

Le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., auteur de nombreux ouvrages très appréciés sur l'Ouest Canadien, est revenu dans le pays, après une absence de cinq mois en Europe, où il était allé représenter l'Université de Saskatchewan à un congrès de savants, tenu à La Haye, en Hollande. Débarqué le 9 à Montréal, il est attendu sous peu à Lebret. Nous savons de source officieuse que le R. P. Morice a édité pendant son séjour en France un volume de lettres de voyage que ses compatriotes d'adoption, les Canadiens, liront bientôt avec le plus vif intérêt. Quelques-unes de ces lettres ont déjà été publiées dans nos journaux.

• • •

Notre excellent maire, M. J. McIsaac, avec MM. Fitzpatrick et McLennan, vient de faire l'acquisition du magasin de quincaillerie de M. A. Lecours.

• • •

M. Angus McLennan vient d'unir sa destinée à une institutrice distinguée de Kronau, Sas., Mlle Agnes Coody. Le mariage a eu lieu à la cathédrale de Régina le 10 courant.

• • •

Le R. P. Kalmes, O.M.I., prêche ces jours-ci une retraite aux 230 enfants de l'école industrielle de Lebret.

MANITOBA

SOMERSET

Visiteurs

Au nombre de nos distingués visiteurs: Mgr Jubinville, chez son frère à Saint-Léon; MM. les abbés Lizotte, de Keewatin, Beaudry, de Saint-Antoine d'Aubigny; Simon, de Saint-Léon. M. le vicaire accompagnait ces messieurs aux noces d'argent de M. l'abbé Rousseau à Mariapolis.

Accident d'auto

Jeudi dernier, en allant aux malades, M. le Dr Rocan eut à faire face à un voyageur de commerce de Winnipeg. Les autos se tamponnèrent à tel point que c'est vraiment miraculeux que le docteur et son compagnon en soient sortis indemnes. On ne peut en dire autant des autos qui ne reparaîtront pas avant le printemps, et pour cause.

Baptême

Le 11 novembre, à M. et Mme Roméo Decosse, un gros garçon baptisé sous les noms de Gerald-Cecil-Antonio. Parrain et marraine: Antonio Decosse et Mary-Ellen Donahue.

Publication

M. Gualbert Nadeau, fils majeur de Auguste Nadeau et de Diana Jubinville à Mlle Maria Fournier, de La Broquerie, fille mineure de Narcisse Fournier et de Marie Grégoire.

Colonisation

M. l'abbé Normandeau, missionnaire colonisateur, était au milieu de nous dimanche. Il nous a fait plaisir de l'entendre nous causer de nos intérêts nationaux qui sont intimement liés à nos intérêts religieux. Le moyen de conserver nos positions et de développer et augmenter nos forces, notre influence réside dans la colonisation à domicile, par la propagande individuelle, de l'un à l'autre, par le journal de langue française qui est le vrai medium d'annonce pour le pays pour la localité.

Il ne faut pas oublier que pour les nôtres des vieux centres, l'expansion autour d'eux est absolument nécessaire. Fini le temps des migrations et des courses inutiles, fini l'essaimage jusqu'à l'épuisement. Restons chez nous pour accomplir notre mission comme peuple, comme individu.

PARIS — Alexandre Millerand est rentré dans la politique en lançant un manifeste contre le gouvernement comme président de la nouvelle Ligue républicaine nationale.

LONDRES — D'apres le général Bramwell Booth, chef de l'Armée du Salut, qui revient d'une tournée au Canada, ce pays est de tous les dominions celui qui offre le plus d'attraits pour l'émigrant britannique.

VARSOVIE — Le gouvernement polonais a établi un droit si élevé qu'il arrête virtuellement l'exportation du grain.

Objets recommandés

Le directeur des postes attire de nouveau l'attention du public sur les modifications apportées par le ministère dans le service de recommandation et sur les avantages qu'offre le nouveau mode.

Ainsi, le droit ordinaire de recommandation de 10 sous qui ne couvrait auparavant que la perte, s'étend maintenant à la spoliation et à l'avarie.

En outre, moyennant un droit plus élevé, l'indemnité, en cas de perte, spoliation ou avarie, est portée à un chiffre relativement beaucoup plus considérable.

Pour un droit de 20 sous on s'assure d'une indemnité allant jusqu'à $50.00; pour 30 sous, jusqu'à $75.00, et pour 40 sous, jusqu'à $100.00.

Faire recommander un objet dans ces conditions, c'est s'assurer de garanties exceptionnelles à un coût minime. Ceux qui ont à expédier des objets de valeur y gagneraient à utiliser davantage ce mode d'expédition.

ECHOS D'EUROPE

Le lord-maire de Londres et ses deux shérifs sont des catholiques

Londres — D'habitude l'installation des lords-maires de Grande-Bretagne se fait le 9 novembre, mais comme ce jour tombait un dimanche, on a procédé à cette cérémonie la veille.

Le nouveau lord-maire de Londres, cette année, est sir Alfred Bower, marchand de vin, qui a déjà occupé un grand nombre de positions élevées dans différentes compagnies. Les shérifs, dont les fonctions consistent à accompagner le lord-maire partout où il va, sont F.G. Barthorpe et H.G. Downer.

Pour la première fois depuis que le protestantisme a été instauré en Angleterre, ces trois fonctionnaires sont des catholiques. Au cours de l'année, le lord-maire doit assister à plusieurs offices religieux. Cette année, le nouveau lord-maire ne changera pas la coutume, parce qu'il a nommé un ministre anglican comme son chapelain officiel.

Les relations de la France avec le Vatican

Paris — Le "Matin" annonce que le gouvernement, malgré sa récente décision de ne pas conserver l'ambassade française au Vatican, y maintiendra un observateur semi-officiel d'après la méthode adoptée par les Etats-Unis. Ce journal ajoute que le Vatican maintiendrait un semblable représentant à Paris.

La tension créée par le récent discours du ministre de l'éducation, M. Albert, s'est relâchée quelque peu. Le président du conseil, M. Herriot, a reçu Mgr Cerretti au ministère des affaires étrangères et l'a assuré que son collègue n'avait nullement l'intention de manquer de courtoisie à l'égard du nonce papal.

Le président du conseil affirma à Mgr Ceretti que le gouvernement français désirait tout particulièrement respecter l'usage diplomatique. Le représentant du Saint-Siège déclara qu'il était satisfait de l'explication du président du conseil et l'incident fut déclaré clos.

Le ministre de l'éducation était censé avoir critiqué une allocution prononcée par Mgr Ceretti devant l'Institut Catholique.

Moscou a ses ambitions

Moscou — Moscou veut rivaliser en beauté avec toutes les grandes capitales européennes. On veut construire un métropolitain, établir des lignes d'omnibus et de taxis, de nouveaux tramways et différentes autres améliorations. Une commission spéciale est partie pour l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne afin d'obtenir des prêts pour réaliser ces projets.

Obsèques de Gabriel Fauré

Paris — Les obsèques du compositeur Gabriel Fauré ont eu lieu à l'église de la Madeleine, aux frais de l'Etat et en présence du président Doumergue et d'un grand nombre de hauts personnages. Le cardinal Dubois officiait. Deux bataillons rendirent les honneurs militaires.

Une ambassade française à Varsovie

Paris — Le "Petit Parisien" annonce que M. Herriot, président du conseil, a décidé d'élever la légation française de Varsovie au rang d'ambassade, afin de bien montrer que les relations entre la France et la Pologne n'ont été affectées en quoi que ce soit par la reconnaissance du gouvernement des Soviets.

Le gouvernement polonais, informé de ce projet, a montré la plus grande satisfaction, ajoute le "Petit Parisien", et il agira de même pour sa légation à Paris.

Deux prix de 100,000 francs à des Français

Paris — Grâce au judicieux placement du capital, le comité chargé de proposer à l'Institut Français un candidat pour le prix triennal Ostris donné pour le plus remarquable travail en science, en littérature, en art ou en industrie, a trouvé une somme disponible de 275,000 francs au lieu de 100,000, ce qui est le montant stipulé. Par conséquent, le comité a proposé de donner deux prix de 100,000 francs chacun, l'un au professeur Charles Fabry, éminent physicien de l'Université de Paris, et l'autre au poète Jean Richepin.

Anatole France a oublié ses amis les communistes

Paris — Les millieux socialistes et communistes se montrent déçus de ce qu'Anatole France n'ait pas laissé la plus petite somme pour les oeuvres du parti.

On fait des démarches auprès de la veuve pour que cet oubli soit réparé. D'autre part on rappelle que Victor Hugo avait laissé cent mille francs aux pauvres de Paris. Anatole France les oublie dans ses trois testaments successifs, disposant de sa succession, qui dépasse cinq millions, en faveur de sa femme et de son petit-fils.

M. Herriot partage le repas des Soeurs hospitalières de Lyon

Paris — Du "Matin", par télégramme de Lyon du 27 octobre:

"On sait que le maire de Lyon, en sa qualité de président du Conseil d'administration des hospices civils de la ville, a, comme ses collègues les administrateurs, le privilège d'être reçu au réfectoire de la communauté des Soeurs hospitalières, où sont parfois aussi reçus les grands personnages en voyage officiel.

"Aujourd'hui, à midi, M. Herriot, accompagné du premier adjoint, Emmanuel Lévy; de M. Serlin, secrétaire général de la mairie, et de plusieurs administrateurs des hospices, s'est rendu à l'Hôtel-Dieu et, sans cérémonie, a été conduit au réfectoire, où il a partagé le repas en commun avec les Soeurs.

"Le président du Conseil a adressé la parole aux religieuses, leur a dit son attachement et le grand plaisir qu'il avait à se retrouver parmi elles."

Cela est certes fort bien. Les mérites des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon sont trop connus pour que personne s'étonne de l'acte de M. Herriot. Mais comment cet hommage s'accorde-t-il avec l'attitude de guerre adoptée par le président du Conseil vis-à-vis de l'ensemble des Congrégations religieuses françaises?

Vingt-deux candidats à l'Académie française

Paris — L'Académie française a fixé au 27 novembre l'élection des successeurs de MM. Frédéric Masson, de Freycinet et P. Loti. Les candidatures actuellement posées sont les suivantes:

Fauteuil Masson — MM. Robert de la Sizeranne, Georges Lecomte, André Beaunier, Marcel Boulenger, de Lanzac de Laborie, Driault et Camille Le Senné.

Fauteuil Freycinet — MM. Charles Benoît, Emile Picard, le baron Seillère, Pierre Mille, Hugues Le Roux, Léon Bérard, Léon Blocq et Malvesin.

Fauteuil Loti — MM. Albert Besnard, Alfred Poizat, Tancrède Martel, Francis Jammes, Paléologue, l'amiral Degouy et Vigné d'Octon.

L'Académie a perdu six de ses membres: les trois, qui seront peut-être remplacés dans cette journée de novembre, et MM. Barrès, d'Haussonville et A. France.

Quatre de ses membres ne pourront pas voter encore, parce qu'ils n'auront pas été reçus à cette date: MM. Clemenceau, Jonnart, G. de Poto-Riche et Estaunié.

Le R. P. Bourjade

Paris — On annonce la mort, en Nouvelle-Calédonie, où il était missionnaire, du R. P. Léon Bourjade, du Sacré-Coeur d'Issoudun. Le Père Bourjade, qui était âgé de 35 ans, avait été, au cours de la guerre, un aviateur célèbre.

HERRIOT ET LES FONCTIONNAIRES

Plus de deux mille employés du ministère des finances vont être congédiés

Paris — Le cabinet a décidé de commencer à diminuer le nombre des fonctionnaires en approuvant le plan de M. Clémentel, ministre des finances, qui comporte la réduction du personnel du ministère des finances de 2,028 employés.

Cette réduction sera inaugurée le 1er janvier, et elle s'opérera surtout en ne comblant pas les vides qui pourront se produire et en mettant à leur retraite les plus vieux fonctionnaires. Ce plan fait partie d'une mesure économique destinée à réduire le personnel du gouvernement de 20,000 employés, afin d'aider l'administration à faire face à l'augmentation des salaires promise par le premier ministre Herriot aux fonctionnaires.

Les employés, bien que le gouvernement leur accorde une demande d'un salaire annuel de 6,000 francs pour les débutants, ne sont pas contents de cet arrangement, dit-on. La Fédération Nationale a déjà commencé à faire un relevé des salaires de l'administration et une campagne d'assemblées va probablement être organisée dans tout le pays lorsqu'elle aura terminé son travail. La Fédération prétend que la mesure du gouvernement n'est pas juste en ce qui concerne la promotion. Les adversaires de cette mesure citent le cas d'employés inférieurs qui, commençant à travailler à six mille francs par an, ne recevront que 8,700 francs lorsqu'ils seront mis à leur retraite après 25 ans de service.

Autour de la Ferme

Notre récolte de lin

— Vous aviez semé du lin, vous aussi, père Baptiste; que pensez-vous de cette récolte-là?

— Ce que j'en pense! C'est qu'ils ne me reprendront plus de si tôt. Le lin, ça a tous les défauts. D'abord une terre qui a donné du lin n'est plus bonne à rien; elle ne donnera pas d'autres grains, ni même du lin. Puis ceux qui ont eu le malheur de mettre ce lin sur une terre un peu sale, ils sont empestés pour le reste de leurs jours. Toutes les mauvaises graines ont beau jeu avec cette semence qui ne finit plus de sortir de la terre; et pendant ce temps-là les mauvaises herbes vont leur train; on dirait un champ abandonné.

— Mais vous avez coupé et battu votre lin quand même. Combien avez-vous eu à l'acre?

— Il y a de mes voisins qui ont été plus mal servis que moi. Ils ont eu — c'est-à-dire un ou deux ont eu cinq minots à l'acre, d'autres 10 à 15. Moi j'ai battu 20 minots à l'acre, et d'autres ont eu 25.

— Vous avez vendu ce lin, je suppose? Combien vous a-t-il rapporté?

— A peu près $2.00 le minot.

— Mais ce n'est pas si mal que cela, père; $40 de l'acre, ce n'est pas à mépriser. Savez-vous que dans l'année 1923 une cinquantaine d'acres en lin, à 20 minots à l'acre et à $2.00 le minot, vous auraient fait toucher bien plus d'argent que vous en aviez fait avec votre grande semence de blé? Vous vous rappelez que le blé avait manqué cette année-là.

— Oui, mais cette année-ci j'aurais fait bien plus en semant de l'orge. Voyez-vous, cette année tout est si bien venu.

— Qui vous assure que l'année prochaine donnera autant?

— Ah! s'il fallait toujours se défier ainsi de la Providence, on ne ferait plus rien.

— Non, mon vieux père, ne vous défiez pas de la Providence, mais profitez seulement de l'expérience du passé et vous conviendrez avec moi qu'il vaut mieux semer toutes espèces de grain. Semer rien que du lin serait une sottise et rien que du blé ne serait pas mieux. Si vous vouliez suivre mon conseil, je vous dirais: Semez de tout. En ces années de rouille je sèmerais peu de blé, beaucoup d'orge, qui ne fatigue pas la terre tout en donnant de bons revenus. Il faut bien aussi de l'avoine pour les chevaux et je risquerais un "coin de terre" en lin. En 1923, on regardait avec un oeil d'envie ces cultivateurs qui vendaient du lin à $3.00 le minot pendant que notre blé et notre orge avaient manqué.

Mais préparez-vous à semer, et en abondance, des trèfles qui vont nourrir vos terres tout en procurant à vos animaux la nourriture qui leur convient le mieux. Avec beaucoup d'animaux, des pâturages et des prairies de trèfle, des champs de culture sarclée — blé d'Inde, soleil, betterave, etc. — les disettes de grains se font moins sentir et la rouille ne compromet pas autant votre avenir.

N.-C. JUTRAS, ptre.

QU'EST-CE QU'UN PORC A BACON?

Le porc à bacon est le résultat des efforts que les éleveurs se sont imposés pour produire un animal dont la viande, après engraissement, puisse répondre aux exigences du public consommateur. Les ménagères anglaises, bientôt suivies en cela par les ménagères canadiennes, voulaient avoir du bacon plus maigre et de bonne qualité. Cette demande est aujourd'hui générale, et le bacon gros, lourd ou grossier n'est plus apprécié.

Les salaisons et tous ceux qui s'occupent d'abattre les porcs et de distribuer leurs produits, ont constaté que l'animal qui fournit les coupes demandées par le commerce de détail et qui permet ainsi de satisfaire aux exigences des ménagères, aussi bien au pays qu'à l'étranger, est celui qui a l'épaule légère, le côté long, le dos bien garni de viande, le rein et la croupe bombés, le jambon bien développé et qui est d'un fini moyen uniforme. Naturellement les éleveurs de progrès se sont efforcés de produire ce genre de porcs et ils ont si bien réussi que le porc à bacon aujourd'hui, d'un type approuvé, fournit à peu près tout ce que le marché désire et c'est aussi une machine à lard fort économique.

Il est essentiel que les porcs canadiens soient du type voulu pour que leur viande puisse soutenir avantageusement la concurrence qui lui est faite sur les marchés du monde. Heureusement, ce type fournit aussi un produit idéal pour le commerce de détail dans les villes canadiennes. Les "flèches" Wiltshires, que l'on trouve dans les porcs à bacon, permettent de vendre à l'étranger, au plus haut prix du marché, tout le bacon que nous pouvons exporter. Il en résulte ainsi une demande régulière et un bon débouché au Canada même.

La production de ce genre de porcs offre un autre avantage: elle permet d'utiliser les sous-produits de la minoterie et de la laiterie, nos deux grandes industries, car ces sous-produits contiennent les éléments nécessaires pour une bonne ration de croissance; enfin, la grande étendue ensemencée annuellement en petits grains fournit une quantité d'aliments bien suffisante pour l'engraissement.

Le milieu est la partie la plus précieuse de l'animal; il faut donc que le porc à bacon ait une bonne longueur de côté. La longueur modèle du Wiltshire est de 36 pouces, à partir de la coupe du cou jusqu'à l'os du jarret. L'animal doit avoir une profondeur uniforme, et une ligne du dessous droite et dégagée. La tête est d'une longueur moyenne, la face légèrement creusée, le front large, les oreilles droites, assez petites, fermement attachées et ciliées de poils fins. Le cou est bien musclé, sans tendance à arquer sur le dessus; par-dessous, près des bajoues, il doit être dégagé, pas lourd, ni retombant ou grossier. Il est essentiel que les épaules soient lisses, compactes, et on n'aura aucune peine à comprendre ceci, si on compare le prix relatif de la viande de l'épaule à celui des autres parties de [illegible] Le dos doit être légèrement arqué, à partir du cou jusqu'à la queue, à côtes bien ressorties, tombant droit, donnant un côté lisse et égal, se confondant bien dans l'épaule et les quartiers de derrière. Le "fini", qui est si important, est clairement révélé par la ligne du dessus. Les porcs bien finis sont partout d'une largeur moyenne, indiquant un rein profond et plein et une croupe longue et bien développée. Lorsque l'animal est parfaitement fini, il porte de 1¼ à 1½ pouce de gras, également réparti le long du dos. Le jambon est lisse, allant en s'effilant, et il ne porte pas de bosses inutiles de graisse. Le porc à bacon a les pattes légèrement longues, l'ossature forte, mais les os sont secs et forts, sans grossièreté, et l'animal se tient droit et fort sur les jarrets. La qualité des os est importante; elle se rattache invariablement à la constitution et à l'engraissement. En somme, le porc à bacon est un animal lisse allongé, profitant bien, tirant un parti excellent de sa nourriture, et qui, lorsqu'il est engraissé jusqu'au poids moyen de 200 livres, présente à l'abattage une viande idéale.

Les truies portières du type à bacon sont généralement prolifiques et bonnes mères; elles élèvent de grosses portées. Il est important d'avoir des portées uniformes de huit à dix porcs chacune, car les porcs sevrés reviennent moins cher et les cultivateurs peuvent finir et vendre la portée entière en une expédition. Les truies portières, pour le troupeau de reproduction, doivent avoir quatorze trayons bien placés, et appartenir à une famille qui s'est montrée avantageuse.

Deux jeunes garçons de St-Louis, Sask., gagnent la coupe du C. P. R.

Saskatoon — Raymond Neff et Everett Lunan, de Saint-Louis, Sask., formaient l'équipe de garçons qui a gagné la coupe du Pacifique Canadien offerte aux clubs d'éleveurs de porcs pour les garçons et les filles de la Saskatchewan. Ils seront les hôtes du Canadien National à l'exposition royale de Toronto. Ils ont obtenu 677 points sur 900. Les clubs de Kinistino et de Moosomin les serraient de près avec 669 et 667 points respectivement.

Pour avoir des poulettes qui pondent

La poulette qui ne se met à pondre qu'au printemps ne produit pas autant d'oeufs que celle qui commence en novembre ou en décembre. Dans une expérience conduite sous les soins de l'aviculteur du Dominion, les oiseaux étaient d[illegible] en trois groupes: ceux qui commençaient à pondre en novembre, ceux qui commençaient en janvier et ceux qui commençaient en février. Il a été constaté que les premières produisaient leurs oeufs au moment où ces oeufs se vendaient le plus cher et aussi qu'elles donnaient plus d'oeufs que les autres pendant les mois de juin, juillet, août et septembre. Pour obtenir cette ponte précoce, il faut avoir des poulettes qui atteignent leur développement de bonne heure, et qui proviennent d'une espèce pondant en hiver; il faut aussi les loger et les nourrir de façon à les encourager à se mettre à pondre bien avant Noël.

Un petit appareil photographique

L'oeil est un véritable petit appareil photographique, mais combien plus perfectionné que le meilleur!

La mise au point est automatique et l'impression lumineuse est d'une finesse incomparable. Très schématiquement, l'oeil peut être ramené à une seule lentille qui donne une image renversée d'un objet placé en avant sur une membrane sensible et nerveuse, la rétine, qui transmet au cerveau l'impression lumineuse en la redressant.

Devant cette lentille se trouve l'"iris", lentille laissant une ouverture, la "pupille", pour le passage des rayons lumineux. Suivant le degré de luminosité du milieu où l'on se trouve, l'iris se contracte plus ou moins et la pupille, très dilatée dans une demi obscurité, devient presque un point si l'on regarde des objets très éclairés. Le "cristallin" est la principale lentille de l'oeil. Sous l'action des muscles ciliaires, la courbure du cristallin se modifie de façon que l'image se forme toujours sur la rétine, réalisant ainsi une mise au point parfaite et constante, c'est le phénomène de "l'accommodation".

La rétine est surtout sensible en un point, appelé tache jaune.

Ce sont des cellules spéciales, "cônes" et "bâtonnets", qui entrent en action par l'intermédiaire du pourpre rétinien et des globules colorés des cônes et qui assurent le phénomène de la vision.

Les bonnes découvertes

Il est banal et d'ailleurs parfaitement superflu de pleurer sur les hommes de génie qui, après avoir doté l'humanité de merveilleuses inventions, moururent dans la misère.

Tout porte à croire que si au lieu de faire des découvertes aussi sensationnelles, ils s'étaient contentés d'imaginer une babiole quelconque, mais d'un usage universel, ils se fussent enrichis.

Vous connaissez ces petites balles à un sou auxquelles est attaché un élastique qui permet de les recevoir dans la main après les avoir lancés loin de soi: vous pensez qu'elles existent depuis qu'il y a des balles en caoutchouc? Point. Elles firent leur apparition pour la première fois en Angleterre, au début du siècle dernier, et l'homme remarquable qui les inventa gagna jusqu'à 250,000 francs par an.

Le lacet, le vulgaire lacet de bottines, rapporta 12,500,000 francs à Harvey Kennedy qui lui donna le jour.

Enfin, H.-A. Snipp, qui, le premier, eut l'idée de fabriquer de petits patins métalliques pour empêcher talons et semelles de chaussures de s'user trop vite, fit, en une seule année, un chiffre d'affaires de 5,750,000 francs.



Les restes de quatre explorateurs découverts dans les glaces polaires

On vient de retrouver les squelettes de quatre explorateurs dans les glaces de l'île Herald. Ces quatre hommes appartenaient à l'expédition Stefansson, partie en 1913 dans la direction du pôle Nord, sur le baleinier "Karluck", qui fut bientôt bloqué par les banquises dans le cercle polaire.

Pendant que Stefansson et quelques marins étaient à la chasse, la glace se rompit et le baleinier alla à la dérive vers le Nord-Ouest avec le reste de l'équipage. Celui-ci, en janvier 1914, abandonna le navire et, en trois groupes, pourvus de quelques vivres et d'attelages de chiens, ces naufragés polaires allèrent à l'aventure vers le salut.

L'un de ces groupes fut retrouvé vivant en Alaska par une expédition américaine. Mais il manquait toujours le groupe de l'anthropologiste français Henri Beuchat, de Viroflay.

Ce sont les squelettes de l'infortuné Français et de ses trois compagnons, les savants anglais James Murray et Alister-F. Mackay et le matelot canadien Stanley Morris, qui viennent d'être découverts dans l'île Herald par la goélette américaine "Hermon". Sans doute, les malheureux ont-il péri dans une tempête de neige, car on a trouvé près des corps des fusils et même quelques provisions.

TORONTO — La "Mail Printing Company" annonce que le "Toronto Daily Star" a acheté d'elle le "Toronto Sunday World". Le "Sunday World" va être fusionné avec le "Star Weekly".

Le "Canada Français"

Livraison du mois d'octobre

Cette livraison d'octobre du "Canada Français" va certainement satisfaire tous les goûts. Les amateurs de bonne littérature pourront d'abord se délecter en lisant l'Allocution pour la messe du Saint-Esprit, prononcée par l'éminent recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Camille Roy. Un nouveau collaborateur, M. Henri Doutremont, de l'Ouest canadien, a adressé à la grande revue québecoise une Nouvelle des plus captivantes, intitulée "Le Pin du Maskeg". Ce pin déploie sa ramure tout près des eaux de l'Athabaska. Il a été le témoin de scènes pittoresques et instructives. Il est vraiment philosophe... Lisez plutôt ces bonnes pages et vous serez satisfait, un peu mécontent peut-être de constater que ce beau morceau ne vous est pas servi en entier. Patience, l'autre partie viendra en novembre.

Qui ne connait pas M. Henri d'Arles? Son "Précurseur" qu'il nous donne aujourd'hui n'est qu'un avant-goût, car il ne semble pas indiscret de dire que cet auteur d'une si grande renommée prépare une vie de Jésus-Christ dont il vient de nous donner une tranche. Les pascalisants aimeront parcourir le deuxième et dernier article de M. l'abbé Henri Simard, "A propos du tricentenaire de Pascal". On nous dit que ce travail fouillé de notre distingué collaborateur a été justement apprécié par les professeurs de sciences de chez nous. Et après cela viennent des pages inédites d'histoire canadienne, dues aux plumes bien exercées du Père Gildas, de l'Ordre des Trappistes, et du chanoine Uzureau, d'Angers. Le Père Gildas nous entretient d'un "Erudit canadien", le Père Irénée Ménard, né dans le diocèse de Montréal et mort en France à la Trappe de Port-du-Salut. M. le chanoine Uzureau publie un document tout nouveau sur "L'abbé Dollier de Casson", supérieur du Séminaire de Montréal.

Laval, avec la livraison d'octobre, a repris sa "Chronique de l'Université". Dans cette chronique il ne se contente pas de rapporter les principaux faits universitaires du mois, mais il les commente, il en tire des leçons. C'est plutôt une chronique psychologique. C'est pour Laval un bon moyen de dire beaucoup de vérités d'une façon joviale et humoristique. Ce ton demi-sérieux, demi-badin, convient bien à une chronique... même universitaire. Tout à la fin de ce numéro, sous la rubrique bien connue et très appréciée, "Les livres", le lecteur trouvera dix pages de comptes rendus détaillés et à point des principaux volumes canadiens et étrangers dernièrement parus.

Comme l'avait annoncé le directeur de cette revue, le "Canada Français", tout en ne négligeant pas de traiter les problèmes d'intérêt général, se propose tout de même de prêter une attention spéciale aux questions canadiennes de chez nous. La présente livraison en est la preuve.

C'est donc faire excellente oeuvre patriotique que de s'abonner au "Canada Français", casier 218, Université Laval, Québec.

LE MARCHE

17 NOVEMBRE

Bouvillons—	
Excellents	$4.50—$5.00
Bons	$3.50—$4.25
Moyens	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$3.00—$3.50
Bons	$2.00—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.00
Bons	$1.75—$2.50
Boeufs—	
Bons	$2.50—$2.75
Moyens	$2.00—$2.25
Communs	$1.50—$1.75
Taureaux—	
De choix	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Taures de boucherie—	
De choix	$3.25—$3.75
Assez bonnes	$2.25—$3.00
Taures à engraisser—	
De choix	$2.25—$2.50
Bonnes	$1.50—$2.00
Veaux—	
De choix	$4.00—$5.00
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserves	$ .50—$1.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$8.52½—$8.63½
Très gras	$7.75—$7.85
Lourds	$6.75—$6.85
Très lourds	$6.25—$6.50
Porc d'étal	$6.25—$6.50
Légers	$2.75—$5.00
Inférieurs	$3.85—$4.00
Truies No 1	$5.75—$6.50
Truies No 2	$5.25—$6.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .33½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .40
Premiers	$ .35
Seconds	$ .27
Fêlés	$ .22
Pommes de terre—	
Le minot	$ .75 à $ .90
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.52½
2 sacs de 49 livres	$4.57½
4 sacs de 24 livres	$4.62½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.52½
2 sacs de 49 livres	$4.57½
4 sacs de 24 livres	$4.62½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.52½
2 sacs de 49 livres	$4.57½
4 sacs de 24 livres	$4.62½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.52½
2 sacs de 49 livres	$4.57½
4 sacs de 24 livres	$4.62½
Alimentation—	
Son. La tonne	$24.00
Gru. La tonne	$26.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.25
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$19.00
Mil. No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$15.00
"Red Top" No 2	$13.00

Cours du grain fourni par
Malden Elevator Company Ltd
Prix décharge à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 17 novembre 1924

Grains	Mardi 11 nov	Merc. 12 nov	Jeudi 13 nov	Vendi 14 nov	Samedi 15 nov	Lundi 17 nov
Blé No 1 Nord	1.66¾	1.67¼	1.70⅞	1.67	1.70¼	1.69¼
2 Nord	1.60¾	1.61¼	1.65⅜	1.61½	1.63¾	1.63¼
3 Nord	1.54¾	1.55¼	1.59⅜	1.56	1.58¼	1.57¾
Avoine 2 CW	.59½	.59⅛	.60⅛	.58¼	.59½	.59½
3 CW	.56½	.56⅛	.57⅛	.55¼	.56½	.56¼
Orge 2 CW	.88	.87½	.89¼	.87¼	.87¼	.87¾
4 CW	.83	.82½	.84¼	.82¼	.82¼	.82¾
Lin 1 NW	2.36¾	2.37¾	2.44	2.43¼	2.40¾	2.40½
2 CW	2.31¾	2.32¾	2.39	2.38¼	2.36½	2.36¼
Seigle 2 CW	1.29⅝	1.29	1.31¼	1.26	1.27¼	1.27¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.62¾	1.63⅛	1.67⅛	1.63⅛	1.66⅜	1.65¾
Avoine 2 CW	.59½	.59⅛	.60⅛	.58¼	.59½	.59¼
Orge 3 CW	.88	.86½	.88⅜	.85½	.85½	.86
Lin 1 NW	2.35¾	2.35	2.39¾	2.39	2.38	2.38⅝
Seigle 2 CW	1.29⅝	1.29	1.31¼	1.26	1.27¼	1.27¼
Options						
Blé Novembre	1.62¾	1.63¼	1.67⅜	1.64	1.66¼	1.65¾
Décembre	1.58	1.59⅛	1.63⅛	1.59⅛	1.61⅞	1.61¼
Mai	1.61½	1.63	1.66¾	1.62⅞	1.65¾	1.65⅛
Avoine Novembre	.59½	.59⅛	.60⅛	.58¼	.59½	.59⅛
Décembre	.59⅞	.59¾	.60¾	.58⅞	.59⅞	.59½
Mai	.63⅞	.63⅞	.64⅞	.63	.64	.63⅞
Orge Novembre	.88	.87½	.89¼	.87¼	.87¼	.87¾
Décembre	.86	.85½	.87⅜	.85½	.85½	.86
Mai	.89	.88¾	.90¾	.88⅝	.89½	.89⅝
Lin Novembre	2.35¾	2.36¾	2.43	2.42¼	2.40½	2.40¼
Décembre	2.31½	2.34	2.38¾	2.39	2.38	2.38⅝
Mai	2.39¼	2.42	2.46¼	2.46	2.47	2.46½
Seigle Novembre	1.29⅝	1.29	1.31¼	1.26	1.27¼	1.27¼
Décembre	1.31	1.30¼	1.31¾	1.27¼	1.28	1.28⅜
Mai	1.35½	1.36	1.37	1.34½	1.35	1.34⅞



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-CLAUDE

Le lundi 10 novembre, après un service pour les soldats morts au champ d'honneur, la société locale des Vétérants de la Grande Guerre se rendait au pied du monument-souvenir et sous les plis des drapeaux déployés évoquait les noms de ceux qui, par leur sacrifice, nous obtinrent la victoire. De généreuses demoiselles se répandirent alors dans les rues du village pour vendre les symboliques coquelicots.

Le soir, à huit heures, un banquet de quarante couverts, sous la présidence de M. Charles de Moissac, réunissait à l'hôtel Commercial les membres de l'association locale et une délégation de l'association de Notre-Dame de Lourdes. La gaîeté était à l'ordre du jour et ce festin, arrosé d'un vin généreux, se couronna de nombreuses chansons.

L'association se fait un devoir de remercier toutes les personnes qui leur ont généreusement accordé leur concours. Elle félicite tout spécialement les membres du comité d'organisation: MM. J. Mercier, J. du Bourg et T. Baudoux, qui n'ont pas ménagé leurs peines.

Pour l'exercice nouveau, l'Association locale des Vétérans a élu président M. C. de Moissac et secrétaire M. Joseph Mercier.

• • •

Mardi 11 novembre M. Louis Gobin conduisait à l'autel Mlle Julienne Philippe.

• • •

Le mercredi 19, M. Hector Ricard et Mlle Jeanne Le Garff doivent unir leur destinée.

• • •

Le dimanche 16, le cercle de l'A. C. J. C. donnera une représentation au profit de l'église.

N.-D. DE LOURDES

La chronique a cessé tout d'un coup; il y aurait cependant quelques nouvelles à conter.

La première en date est le mariage de M. Joseph Bazin, fils de Pierre Bazin — chef de l'"Union Commerciale" avec Mercédes Lafrenière, fille d'Eustache. On peut dire que ce mariage fut fait selon les exigences de telles circonstances, mais avec la note modérée, ce qui mérite considération, même imitation. A l'église, messe solennelle; l'autel de Marie était abondamment décoré, vu que Mercédes était Enfant de Marie. Avant la messe de mariage, la future alla faire ses adieux à l'autel de Marie en lisant une formule touchante, pieuse. Instructions sobres et substantielles faites par le R. P. Augustin avant et après le mariage. La mariée avait revêtu de beaux habits blancs, voile et couronne d'Enfants de Marie...

A la maison, dîner abondant, succulent, préparé avec soin par Mme Henri Moreau. La parenté des deux familles était là: grand'mère du marié, les familles C. Arbez et J. Bodin, de Saint-Claude, d'une part; et familles Louis Girouard et Cyprien Lafrenière, de Somerset, d'autre part. Parmi les invités spéciaux, j'ai compté les RR. Pères, M. le Dr et Mme Galliot, M. et Mme Jos. Robitaille et M. Noël Chalumeaux. Rien que de bien durant ces agapes de noces. Joie contenue, vraie fête de famille.

A la fin, le R. P. Augustin dit un petit mot et passa la parole à M. le Dr Galliot, qui fit l'éloge des époux ainsi que de leurs familles respectives. En cela il avait beau jeu, car les deux familles sont estimées de tous ici. Joseph Bazin, un peu ému, sut dire le merci qui convenait pour toutes les heureuses choses qui venaient d'être dites et pour les souhaits abondants offerts.

Les RR. Pères se retirèrent, et le dîner continua tranquillement. Il y eut chants, entre autres ceux de M. Noël Chalumeau, dont la voix est si plaisante.

De bonne heure le couple, accompagné de plusieurs autos, quitta le village pour aller prendre le train à Rathwell... Bon voyage, souhaitions-nous et voeux de bonheur comme de longue vie à ces deux époux.

Quelques jours plus tard, le couple Bazin-Lafrenière revenait de voyage et prenait logement dans une maison non loin du grand magasin de l'"Union Commerciale".

• • •

Nous avons vu plusieurs fois ici M. Monnin, ancien employé au Consulat Suisse de Winnipeg. Il passe récolter de nouveaux affiliés à la Sauvegarde de Montréal. Je crois savoir que ses démarches ne sont pas sans fruits.

• • •

La quête en faveur de l'Association d'Education, d'après ce qui fut dit en chaire dimanche, a été fructueuse. La collection a été faite à domicile par des chargés d'affaire qui furent récompensés de leur peine en rapportant suffisamment. La Liberté dira sans doute le résultat des collectes faites dans le Manitoba entier.

Plusieurs de nos jeunes gens ont repris cette année le chemin des "Etats" afin de trouver du travail pour l'hiver. Ils reviendront au printemps. Pourvu que le goût ne leur vienne pas trop fort de rester une fois dans ce grand pays où tant d'unités se noyent, oubliant leur nationalité, leur langue et même oubliant que le travail, ici, pour être un tant soit peu plus ingrat en apparence, leur assurerait un avenir plus sérieux, plus sûr, moins agité, laissant plus de liberté d'allure.

• • •

De passage ici, M. l'abbé Normandeau, le missionnaire colonisateur par excellence, dont l'emprise fut forte dès les premiers jours, au style imagé, à la parole ardente, plaisante en même temps qu'instructive.

• • •

Dimanche dernier, le R. P. Augustin fit une plainte sévère contre ceux qui vendent de la boisson enivrante dans la paroisse. La protestation n'est pas de trop, car des abus criants se produisaient depuis quelque temps. Les plus modérés forcément disaient: Ca va trop loin maintenant ici.

• • •

Mme Jean-Marie Baron part pour les Vieux Pays régler les affaires de succession de son défunt mari. Nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

• • •

On achève ces jours-ci les battages du grain mis en meules... Le lin qui faisait l'espoir de plus d'un dans notre région n'aura pas donné satisfaction. Il était de rendement assez abondant, mais en retard. La gelée lui fit bien tort, et c'est à regretter.

• • •

Je signalerai en finissant que plusieurs familles laissent notre paroisse, pour un temps seulement, je le crois. Leurs affaires n'ont pas été prospères les années passées, et le rendement de 1924 n'a pu leur fournir de quoi s'en tirer. Leçon de prudence et de sagesse qui peut être utile à ceux qui se sont "lancés" sans savoir s'ils pourraient payer.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Voilà déjà quelques jours, nous avions le plaisir de voir revenir parmi nous Mme David Landry, complètement guérie d'une grave maladie pendant laquelle elle dut subir plusieurs opérations. Bien des fois on la crut perdue, mais grâce aux bons soins de son médecin, le Dr Laurendeau, et des dévouées soeurs de l'hôpital de Saint-Boniface, elle nous est revenue en parfaite santé.

C'est à parler avec une convalescente semblable, qui a passé par de si sérieuses épreuves, que l'on apprend à connaître à quel point, dans nos hôpitaux catholiques, l'on se dépense pour donner du soin et du confort aux patients. On voit aussi à quel point est poussé le dévouement de nos bonnes soeurs et de nos bons docteurs.

SAINT-EUSTACHE

A l'occasion de la fête de sainte Catherine, le 25 novembre prochain, nous avons organisé un concours d'activité entre deux candidates de cette paroisse, Mlle Lily Carrière, fille de M. William Carrière, et Mlle Rosa Sénécal, fille de M. Agapit Sénécal. Que chacun ne manque pas d'encourager ces jeunes filles qui veulent bien se dévouer pour les oeuvres paroissiales.

Il y aura de plus, à cette soirée, une vente de paniers, une vente et une rafle de divers objets. Sans oublier, naturellement, la bonne tire traditionnelle.

Détail qui a son importance: il y aura dans l'assistance les quatre nouveaux mariés du matin!

VASSAR

Ces jours derniers, MM. les curés Saint-Amant, de Lorette, et Giroux, de La Broquerie, nous faisaient l'honneur d'une visite. Après avoir joui des beautés naturelles de chez nous, ils se rendirent à South Junction, accompagnés de M. le curé Bouvet et de M. l'abbé McDougall.

• • •

Lundi, M. l'abbé Sabourin faisait la visite de notre école. Il déclara avoir constaté beaucoup de bonne volonté de part et d'autre: 1. Chez notre cercle paroissial, lequel a fait son possible; 2. Chez MM. les commissaires qui n'ont rien épargné pour fournir le matériel nécessaire à l'enseignement du français, tels que tableaux, livres, etc.; 3. Chez notre personnel enseignant, lequel fait son devoir.

On annonce les fiançailles de M. A. V. Brun avec Mlle M. Béranger, de Woodridge. Le mariage aura lieu prochainement. A nos félicitations se joignent nos voeux de bonheur.

• • •

Mlle E. Guertin, de Winnipeg, est en visite chez sa soeur, pour quelques jours.

• • •

Mlle A. Verrier, d'Aubigny, passe quelque temps chez Mme A.-J. Beaudry.

• • •

M. R. Paiement, d'Elie, nous a quittés samedi après un séjour de quelques semaines parmi nous.

MAKINAK

Le bazar organisé par les dames de la paroisse a pris fin jeudi soir, le 6 novembre. Les recettes ont rapporté la jolie somme de $525.

Nous sommes heureux de constater que la paroisse, malgré les grandes dépenses occasionnées par la construction d'une église qui lui fait honneur, terminera l'année exempte de dettes.

Les prix de la rafle ont été gagnés par les suivants:

Couvre-pieds blanc sur lequel ont été inscrits les noms de Mgr l'Archevêque, des anciens prêtres, du curé et des paroissiens actuels, gagné par Mgr Alfred-Arthur Sinnott.

Coussin en soie, don de Mlle Henriette André, gagné par M. Aubin, agent du C.N.R. à Laurier.

Lampe de salon, don de Mme Alfred Lacharité, gagné par Mme Elzéar Daoust, Makinak.

Tapis de salle, don de Mme P. Meunier, gagné par Mme Louis Lemoyne, de Makinak.

Poupée richement vêtue, don de Mme Georges Masson, gagnée par M. W. Blair, Ochre River, Man.

Ouvrage de fantaisie, don de Mlle Marie Dondo, gagné par M. Emmanuel Magnet, Sainte-Rose du Lac.

Bon nombre de personnes de Sainte-Rose et de Laurier et de McCreary sont venues nous aider. A eux et à tous ceux de la paroisse qui, soit par leur présence, soit par leurs contributions, aux rafles, ou enfin par leur travail, ont rendu possible un tel succès, M. le curé et les dames organisatrices disent un cordial merci.

LAURIER

Lundi soir, le 8 décembre, nous aurons une séance dramatique et musicale donnée par nos jeunes. Les pièces suivantes sont au programme: "Brouillés à mort", "Une bonne qui ronfle", "Les bas bleus", "Consultations gratuites", "Normand et Gascon", "Le sourd", "Les deux portières". Il y aura des sièges réservés.

• • •

MM. Alexis, Léonard et Antoine nous ont quittés pour des pays inconnus. Puissent-ils jouir en paix de leur fortune.

• • •

Notre village compte deux nouvelles familles qui nous viennent de Sainte-Amélie. Les paroissiens de M. Roy sont les bienvenus à Laurier.

• • •

L'hiver est à peine commencé et déjà deux de nos bonnes paroissiennes se sont rendues à Winnipeg pour consulter des médecins spécialistes. Nous avons eu assez d'accidents d'autos; tâchez de n'être pas malades.

ALONSA

Mlle Anna-Marie Tremblay est retournée chez elle, à Saint-Lazare, après avoir passé deux mois chez sa soeur Mme Blouin, à Ritchot. Elle a aussi visité ses futurs beaux-parents, M. et Mme P.-A. Bouvier, d'Alonsa, et a été enchantée de son voyage à Elie, chez M. et Mme Aimé Bouchard.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

La soirée du 9 courant a été encore une des plus belles de ce genre. La salle était remplie de monde. Aussi il faut dire que la température était idéale pour la veillée. Voici les noms des gagnants aux cartes et aux dés:

Pour les hommes: 1er prix, Ben Van Malsen; 2me prix, Valérien Therrien; prix de consolation, Alexandre Roussin. Pour les dames: 1er prix, Eola Roy; 2me prix, Bernadette Dupré; prix de consolation, Rachel Claeys. Le beau canard, en tenue, a été gagné par Mlle Stella Ramsay, qui a tiré 18.

La prochaine soirée doit être donnée, à ce qu'on pense dans les coulisses, par les Enfants de Marie, le 8 décembre, jour de leur fête. Il appert qu'elles veulent faire quelque chose de bien et battre tous les records précédents. Mais il y en a qui en doutent. En tous cas nous allons voir.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur pour le mois d'octobre à l'école Saint-Joachim:

Grade XI: Mlle Géraldine Légaré.
Grade X: Mlle Irène Trottier.
Grade VIII: Mlle Marie-Louise Normandeau.
Grade VII: Mlle Adrienne Legal.
Grade VI: Mlle Germaine Tétrault.
Grade V: Mlle Laura Chénier.
Grade IV: Joseph Jolicoeur.
Grade III: Mlle Thérèse Emond.
Grade II: Alphéric Saint-Laurent.
Grade I (classe A): Louis Gougeon. (Classe B): Mlle Léonne Carrière.

• • •

Le dimanche de la Toussaint, M. et Mme A.-O. Beaudry et leurs enfants, ainsi que M. C.-H. Beaupré, de South Junction, étaient en visite chez leurs parents de La Broquerie. Nous avons eu aussi la visite de Mme Trottier et une de ses demoiselles, de Saint-Eustache, et de M. et Mme Alexandre Guichon, de Winnipeg.

• • •

Dimanche dernier M. et Mme C. Boily, de Saint-Boniface, étaient aussi en visite chez leurs parents.

• • •

Dimanche dernier M. l'abbé Normandeau est venu nous donner une conférence dans la salle paroissiale. Il nous a beaucoup [illegible] et nous a fait beaucoup rire. M. le Curé ainsi que M. N. Deslauriers ont aussi adressé la parole. La soirée s'est terminée par des chansons comiques. Je suis forcé de remarquer que l'assistance n'était pas assez nombreuse.

ISLE-DES-CHENES

Dimanche le 23 courant, à huit heures du soir, dans l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, Isle de Chênes, grande séance dramatique et musicale, donnée par les jeunes gens et les enfants du village, sous l'habile direction de l'institutrice, Mlle Agnès Courchaine. Venez en foule! Vous allez rire et pleurer!

TRANSCONA

Bénédiction de l'école

Transcona est une jeune ville située à six milles de Saint-Boniface. Elle tire son nom des usines du Transcontinental qui y ont été établies et qui lui ont donné naissance. Elle possède une église et un prêtre depuis 1911. A cause du caractère mixte de sa population, il fallait bâtir une école libre pour arracher les enfants catholiques à l'école publique. C'est ce qu'a fait M. l'abbé Clovis Paillé, curé actuel. Il a acheté une spacieuse salle publique qu'il a fait traîner près de l'église, lui a mis des fondations et l'a aménagée en école, avec résidence pour les religieuses. "Il a été on ne peut mieux secondé par ses paroissiens. Tous y ont mis la main et le coeur, et l'oeuvre a surgi comme par enchantement.

Les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de l'Immaculée Conception de Saint-Boniface ont accepté la direction de l'école. Elles s'y sont rendues le 7 septembre au nombre de cinq: Soeur Saint-Adélard, directrice, et Soeurs Thérèse de l'Enfant-Jésus, Saint-Jacques, Vincent de Paul et Sainte-Dorothée. Elles ont commencé avec trois classes et 107 élèves.

Dimanche dernier, à deux heures de l'après-midi, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a bénit la nouvelle école. A la suite de la cérémonie, les enfants ont donné une séance en l'honneur de Monseigneur.

SAINT-BONIFACE

Inauguration de l'aile nouvelle du Collège

Jeudi soir, une grande foule envahissait la vaste salle académique du Collège pour assister à l'inauguration de l'aile nouvelle, qui avait été bénite dans la matinée par le R. P. Bourque, S.J.

A cette occasion, le R. P. Recteur fit la déclaration suivante, qu'il nous fait plaisir de publier, en priant nos confrères, tant de l'Est que de l'Ouest, de la reproduire:

"Les membres de la Corporation du Collège de Saint-Boniface sont heureux, à l'occasion de la bénédiction de l'aile récemment terminée, de rappeler au public que le Collège fonctionne maintenant comme autrefois, avec un enrôlement de 296 élèves, mais qu'après le désastreux incendie de 1922 qui détruisit l'ancien Collège, il leur eût été absolument impossible de poursuivre leur oeuvre d'éducation, si S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, n'eût mis à leur disposition l'immeuble du Petit Séminaire diocésain, si une importante souscription des catholiques de l'Ouest et de leurs amis de l'Est ne leur eût procuré les fonds requis pour son agrandissement, et si le gouvernement de la province de Québec n'eût, avec un empressement et une générosité qui l'honorent, offert une magnifique contribution de $25,000, qui permit de commencer, sans tarder, l'érection de la nouvelle aile complètement construite à l'épreuve du feu.

Les membres de la Corporation tiennent à exprimer leur reconnaissance à tous les bienfaiteurs qui leur sont venus en aide, particulièrement au Comité de reconstruction et au gouvernement de la province de Québec. Dans l'impossibilité où ils sont de remercier chaque bienfaiteur individuellement, ils prient les journaux de bien vouloir faire écho à l'expression de leurs sentiments de gratitude.

Henri BOURQUE, S.J.,
Président."

Le R. P. P.-G. Longpré, S.J., donna une conférence sur "La culture classique". Il en fit connaître la source et en démontra l'importance pour l'éducation du coeur, de la volonté et de l'intelligence. Il appuya sur ce point que les études classiques embrassent tout et que dans le développement des facultés elles ne peuvent être surpassées par aucun autre système d'éducation. Le conférencier disposa habilement de certains préjugés qui ont cours au sujet des études classiques. Il termina en exhortant les parents à fournir à leurs enfants cette culture classique qui forme les chefs et les hommes. Dans un prochain numéro nous publierons le texte de la belle conférence du R. P. Longpré.

La comédie "Le chauffeur" a obtenu un grand succès et les acteurs ont droit d'être fiers de l'interprétation fidèle qu'ils ont donnée de cette pièce.

Mgr l'Archevêque prononça une courte allocution, remerciant à son tour les donateurs et les Pères Jésuites pour l'oeuvre d'éducation qu'ils poursuivent avec tant de mérite.

Les chants exécutés par les élèves, sous la direction du R. P. Vadeboncoeur, S.J., ont été fort goûtés.

L'orchestre, sous la direction du professeur Wynant, a joué pendant les intermèdes.

Sur la tombe de Louis Riel

Dimanche, le 16, jour anniversaire de l'exécution de Louis Riel, le comité des "Amis de Riel" se groupait autour de sa tombe en signe de reconnaissance et d'admiration pour l'oeuvre accomplie par le grand patriote métis.

M. le président Samuel Nault prononça la brève allocution suivante:

Au jour aniversaire de la mort du grand patriote Louis Riel, nous nous réunissons sur sa tombe pour accomplir un devoir de reconnaissance envers le sauveur de la race française dans l'Ouest, et aussi pour y puiser l'inspiration que peut nous suggérer son exemple de dévouement pour les siens et de sacrifices pour sa patrie.

"Les "Amis de Riel" sont persuadés que cette humble manifestation est le prélude d'un pèlerinage qui grandira d'année en année.

"Plus tard nous verrons des foules venir à cet endroit, rendre hommage à celui qu'on a justement appelé le "Vercingétorix de l'Ouest canadien".

"A l'instar de ce héros gaulois dont le généreux sacrifice enflamme encore aujourd'hui l'imagination de la jeunesse française, Riel, comme le plus grand et le plus pur héros de l'Ouest canadien, suscitera dans les générations futures de vaillants défenseurs qui marcheront sur ses traces pour conserver à la race française ses institutions, sa langue et sa religion."

Mgr Jubinville, curé de la cathédrale, qui avait accepté de se joindre au comité, dit quelques mots. Il félicita le comité de son initiative et l'encouragea à célébrer cette fête du souvenir.

Après la récitation de courtes prières, on déposa sur la tombe de Riel une couronne de fleurs avec l'inscription suivante:

"Hommage des "Amis de Riel" — Il fut mis à mort pour avoir défendu les droits des siens. Inclinons-nous devant le sentiment de sublime patriotisme et de fierté qui inspira ses actions et prions que ces vertus nous soient conservées afin que nous soyons toujours dignes du grand exemple qu'il nous a donné."

Il nous fait plaisir de noter que plusieurs personnes, entre autres des jeunes gens du Collège, s'étaient unis au comité à cette occasion. Une cinquantaine des nôtres assistaient à la cérémonie, très impressionnante dans sa simplicité.

Les élections municipales

La nomination pour les élections municipales et scolaires ont eu lieu mardi à une heure. Les nominations suivantes ont été faites:

Pour maire: R.-J. Swain et H. Béliveau.

Quartier 1: B. Holden (sortant) et A. Van Eslander.

Quartier 2: T. Hébert (sortant), élu par acclamation.

Quartier 3: A.-J. Doucet (sortant) et J.-B. Poitras.

Quartier 4: A. McFayden (sortant), et H. Cunningham.

Quartier 5: T. Wilson (sortant), John Gault et G. Gardner.

Commission scolaire du Nord

Les cinq commissaires sortants, J.-A. Marion, S.-J. Dussault, J.-A. Doucet, F.-X. Lavoie et J.-A. Prénovault, sont réélus sans opposition.

Commission scolaire du Sud

La lutte se fera entre les candidats suivants: Mme A. McArthur, R. Guthrie, Arthur Mason, J.-B. Morse, A.-K. Horn, Mme Marie Wyndels et Eugene O'Laughlin.

Mort de Mme Hormisdas Béliveau

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort, survenue mardi midi, à l'hôpital de Saint-Boniface, de Mme Béliveau, femme de M. Hormisdas Béliveau, ancien maire de Saint-Boniface. Force nous est de renvoyer à un prochain numéro une notice détaillée sur la défunte, dont la disparition sera vivement ressentie parmi la population de Saint-Boniface.

La Liberté prie M. Béliveau et sa famille d'agréer ses bien sincères condoléances.

Pour les élections scolaires

Les membres du cercle paroissial se réunissaient dimanche à l'hôtel de ville pour faire le choix des candidats à la commission scolaire. Les cinq commissaires sortant de charge ont été choisis et ont accepté de se porter de nouveau comme candidats. Le cercle paroissial a témoigné sa confiance à ses représentants en agissant ainsi. C'était justice, car nos commissaires ont été l'objet de critiques très malveillantes depuis de longs mois et ils avaient droit à un endossement sans réserve.

L'appel nominal des candidats s'est fait mardi à une heure. Les candidats du cercle sont: MM. J.-A. Marion, S.-J. Dussault, J.-A. Prénovault, A.-J. Doucet et F.-X. Lavoie.

Le cinéma à l'Union Canadienne

La soirée de cinéma à l'Union Canadienne reçoit, chaque dimanche, un accueil fort encourageant. Il est heureux de constater que le public ne ménage pas sa coopération aux organisateurs qui s'efforcent de lui donner un programme varié et de choix.

Dimanche dernier, en plus d'un film de luxe, "As You Like It", de Shakespeare, avec les costumes de l'époque, il y avait deux comédies amusantes, des vues d'actualité, etc. Les autres numéros du programme comprenaient du chant par de jeunes artistes qui surent s'acquitter de leur tâche avec une grâce charmante.

Mlle Thérèse Jutras chanta gentiment "Le Petit Doigt de Maman" et le "Noël de Pierre" fut finement rendu par M. Pierre Jutras. Ils interprétèrent aussi avec beaucoup de gentillesse "La querelle des vieux", de Larrieu, qui leur valut de vifs applaudissements.

Dimanche prochain, outre un drame et autres sujets au programme, les amateurs de l'écran seront heureux d'apprendre que le désopilant Charlie Chaplin est à l'affiche dans "L'Emigrant". Inutile d'insister... On s'amusera!

PETITES NOTES

Nous avons le regret d'apprendre que Mme [illegible] malade à l'hôpital de Saint-Boniface.

• • •

La famille Ulric Lambert offre ses sincères remerciements aux parents et aux amis qui ont sympathisé avec elle à l'occasion de la mort de Mme Joseph Baron, mère de Mme Lambert.

• • •

Tous les joueurs de gouret (hocker) de notre ville qui aimeraient à prendre part à l'organisation d'équipes de gouret en perspective sont priés de se rendre à l'hôtel de ville, dimanche le 23 courant, à 2 h. p.m.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

BON MADAME—Point n'est besoin de changer la plaque ni même les fils du dessous de votre poêle s'ils viennent à se briser.
FONTAINE & BOULANGER
Sont dépositaires d'une substance et d'un procédé spécial sont à même de vous les réparer.
Pourquoi payer $3, $4 ou même cinq dollars quand pour 75 sous votre plaque peut vous faire autant d'usage qu'une neuve.
VOILI POURQUOI.
[illegible], ave. Provencher. Téléphone N 1425
Habitez-vous Winnipeg?
Si oui, sachez que ce prix de 75 sous annoncé plus haut s'applique tout aussi bien à vous qu'à vos compatriotes de Saint-Boniface.
Appelez N 1425.
Service rapide. Satisfaction assurée

DEUX CHAMBRES A LOUER pour jeunes filles seulement. Maison moderne, eau chaude pour bain, hiver et été, téléphone, près des tramways, dans le plus beau quartier de Saint-Boniface. S'adresser à 207, Victoria. Tél. [illegible]

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

1½ SECTION de très bonne terre, 250 acres en culture, township 6-9-7, à 5 milles du village. On vendrait à bonne condition pour cause de vieillesse. Pour plus amples informations, s'adresser à A. Vervais, Forget, Sask. 26p

ON DEMANDE des apprentis rentiers désirant jouir d'une rente viagère à l'âge de soixante ans. S'adresser, pour informations, à La Sauvegarde, [illegible], Sask., ou Victory Bldg., Winnipeg. 36p

MAISONS à vendre à Saint-Boniface, près écoles, couvent, collège; modernes et semi-modernes. De 4 à 10 chambres. Prix: $1,000 à $6,000. S'adresser à C. Duffet, 204, Bloc McIntyre, Tél. A 6565. 24p

BONNE FERME, 240 acres, près Fannystelle. Une véritable occasion à $20 l'acre. Termes faciles. S'adresser à C. Duffet, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 24p

EPICERIE dans bonne localité. Paroisse du Sacré-Coeur. $1,800 achètent commerce complet. S'adresser à C. Duffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 24p

A VENDRE ou à louer—Hôtel Market, 146, rue Princess, Winnipeg. Bon centre. Possession immédiate. S'adresser à J.-B. Lauzon, [illegible], rue William. Tél. N 6059. 24

FERME YOUVILLE—Une vache grisâtre-cendrée, ayant les cornes courbées vers le front, à l'oreille gauche portant une pince avec l'inscription "Ferme Youville", est disparue depuis près de quinze jours. Prière de vouloir avertir Ferme Youville, si cette bête est vue en quelque endroit. 24

DEMI-SECTIONS cultivées ou très propres à la culture à vendre, dans le bon district de Val Marie, 2 à 3 milles du nouveau village, pour $8 ou $10 de l'acre comptant, si vendues avant Noël. Autres occasions plus ou moins chères avec tout le roulant, moitié comptant. Ecrire: V. & P., bureau de renseignements, Val Marie, Saskatchewan, Canada. 25p

AU SACRE-COEUR

Notre bazar, dont on parle depuis longtemps, a été ouvert officiellement hier après-midi à trois heures par le R. P. Vézina, O.M.I. Après avoir félicité les dames en charge des différents départements d'avoir si bien décoré leurs comptoirs respectifs, il a loué la grandeur et la noblesse de la raison d'être du bazar et les a encouragées à se dévouer à cette belle oeuvre. Après avoir placé sous la protection du Sacré-Coeur la semaine qui commence, il déclare le bazar officiellement ouvert et souhaite à chacune et à chacun un plein succès.

Notre salle paroissiale, déjà belle en elle-même, paraît encore plus belle avec ses magnifiques décorations aux couleurs nationales. En entrant dans la salle, la première chose qui frappe nos regards, c'est un magnifique carillon Sacré-Coeur suspendu au plafond et qui semble protéger tous ceux et celles qui viennent contribuer au soutien d'une oeuvre si agréable au bon Dieu, l'école catholique.

En avançant vers le fond de la salle, on voit, entourés de nombreuses ampoules électriques, les portraits de S. G. Mgr Sinnott, le premier pasteur du diocèse, du R. P. Portelance, O.M.I., fondateur de la paroisse, et du R. P. Normandin, O.M.I., curé actuel de la paroisse.

De chaque côté de la salle sont alignés les différents comptoirs, chargés d'objets, les uns plus beaux que les autres, capables de tenter les personnes les plus indifférentes et de nature à faire délier les bourses afin d'augmenter les recettes générales du bazar. Si on en juge par l'entrain et le dévouement que chacune des dames déploie, on peut augurer dès maintenant que le bazar de 1924 sera un succès égal au bazar de 1923.

Le comité du bazar a lancé une cordiale invitation aux Conseils 1107 et 2450 des Chevaliers de Colomb à venir prendre le souper ensemble mercredi soir à 7 h. et aux membres de la Saint-Jan-Baptiste de Saint-Boniface et de Winnipeg à venir fraterniser jeudi soir à la même heure. On leur servira un souper dont ils garderont longtemps le souvenir. On espère que ces différentes organisations répondront à cette chaleureuse invitation.

* * *

La partie de cartes de la semaine dernière, organisée par Mme Bourbonnais, a remporté un grand succès. Cinquante tables ont dû être mises à la disposition des personnes désirant prendre part à la partie. Au cours de la veillée, l'Union Canadienne de Saint-Boniface, sous la présidence de M. Norbert Jutras, nous servit un magnifique programme cinématographique et musical.

Mlle Adelia Patenaude, accompagnée au piano par Mme Dr Beauchemin, nous chanta deux des plus belles chansons de son répertoire.

Avant de terminer la soirée on distribua les prix aux heureux gagnants. Mme Young et Mme Marquis se disputèrent le premier prix et Mmes J. M. Picard et C.-E. Dumontier durent couper les cartes pour le deuxième. Mlle Léone Bourbonnais reçut le prix de consolation.

MM. Gastonguay et Albert Pierre ayant le même nombre de points durent couper pour le premier prix, tandis que MM. Dionne et A.-F. Trottier se partagèrent le second prix. M. Eugène Boismenu eut le prix de consolation.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 25, jour de la Sainte-Catherine, et les dames en charge de cette partie nous promettent une de nos plus belles soirées. C'est à cette occasion que seront raflés les objets de la Tombola et quelques autres articles du bazar.

* * *

Le premier concert dominical au profit du fonds de l'orgue de l'église du Sacré-Coeur, sous la direction de M. J.-A. Hébert, a eu lieu dimanche au théâtre Dominion et a remporté un beau succès. Le deuxième aura lieu dimanche prochain, dans le même théâtre.

PETITES NOTES

Mlle Annette Dostert donera un récital de ses élèves, jeudi le 4 décembre, au "Music and Arts Building". Mlle Marie Gussin, élève de M. John Waterhouse, prêtera son concours.

* * *

Le bureau de J.-A. Hébert et Cie Ltée vient d'être nommé agent pour la vente des billets de chemin de fer du Pacifique Canadien et le "Soo Line". Une succursale sera ouverte à Saint-Boniface d'ici peu.

* * *

Dimanche soir, le 9 novembre, il y eut à la résidence de Mme H. Pélissier une partie de surprise à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Parmi ceux qui y assistèrent étaient: M. Sippald, de Chicago, M. Poitras, M. et Mme J. Thibault, M. et Mme H. Pélissier, M. et Mme C.-C. Pélissier, Mme P. Pélissier, M. et Mme A. Pélissier, M. et Mme J. Pélissier, M. et Mme G. Pélissier, M. et Mme G. Gobeil, M. et Mme A. Gauthier, M. et Mme M. Bessette, M. et Mme H. Villeneuve; les petits enfants: M. et Mme J. Chale, M. et Mme T. Marion, M. et Mme R. Wilcox, Mlles Ida Gauthier, Louise Gobeil, Eva Gobeil, Patricia Pélissier, Marguerite Pélissier, Marie-Louise Pélissier, MM. Louis Pélissier, Georges Gauthier, Napoléon Pélissier, Ernest Pélissier, Paul Gauthier, Philippe Pélissier, Edouard Gobeil; les arrière petits-enfants: Mlles Denise Marion, Alma Chale, MM. Roland et Jean Chale.

Un joli bouquet de roses fut présenté à la "fêtée" par M. Sippald. De ses enfants elle reçut une montre de platine et des petits-enfants des fleurs et un joli foulard.

Ce fut une soirée musicale dont l'arrière grand'maman gardera certainement un bon souvenir.

SAINT-IGNACE

Le bazar paroissial a eu lieu ces jours derniers. L'assistance fut très nombreuse. Il faut espérer que les recettes dépasseront nos espérances. La somme totale sera annoncée plus tard.

* * *

Notre prochaine soirée de cartes-concert, organisée au profit de la paroisse par un comité de dames et de messieurs, aura lieu le 9 décembre prochain à 8 h. 15 précises dans la salle paroissiale, coin des rues Stafford et Jessie. De beaux prix seront offerts aux heureux gagnants. Un magnifique programme musical sera exécuté par les artistes distingués dont les noms suivent: Mmes H. Turnbull, E. Needham; Mlles Grace Miller, Gladys Forrester, Ethel Webber, Nancy Weale, Catherine Carroll, Mary McDonald; MM. Sandy Pheimister, Donald Fraser, Harold et Clifford Needham, Sidney Neill, Alexandre Stewart. Nous aurons encore le plaisir d'entendre le bel orchestre italien sous la direction de M. C. Mazoni. Une cordiale invitation à tous les amis.

* * *

Un effet miraculeux — "J'ai été malade longtemps", écrit M. Nick Petersen, de Murray, Utah; "J'étais toujours fatigué et avais toujours sommeil mais étais incapable de dormir. Deux bouteilles de Novoro du Dr Pierre ont produit un effet miraculeux sur moi. Je me sens comme une autre personne, je peux manger, dormir et travailler." Ce remède végétal si digne de confiance fortifie le système nerveux et aide à créer un sang pur, rouge et riche. Ne le demandez pas aux pharmaciens, écrivez directement au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La jalousie est la soeur de l'amour comme le diable est le frère des anges.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 à 30

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

IV

Charrière

Nous rentrâmes à Charrière le 15 septembre. Il y avait trois mois et demi que j'étais mariée.

Quel retour!

Ma mère commença par n'y rien comprendre, puis se désintéressa de nous, à la lettre. Elle avait arrangé sa vie.

Grâce à son amour des situations nettes, elle avait dès la veille des noces établi nos justes partages. Ma soeur Marie ayant hérité de notre maison de Bourges et de deux domaines aux environs, propriétés qui nous venaient d'un grand-oncle, Charrière devait m'appartenir. Ma mère s'établit dans l'aile de droite, nous laissant la libre disposition du corps principal. Elle gardait en revenu de quoi vivre largement, mais il fut convenu qu'elle conservait — jusqu'à la date qu'elle désignerait elle-même — la gérance des domaines. Elle avait besoin d'une activité quotidienne.

Notre retour inopiné ne pouvait donc rien changer à ce qui avait été si clairement établi. Au lieu de venir habiter le château pendant les congés de mon mari, nous y rentrions pour toujours. C'était parfait.

Et elle se loua d'avoir si heureusement prévu l'avenir le plus improbable.

— Vous viendrez dîner le dimanche à ma table, convint-elle seulement.

Quel retour!

Il me semblait que les gens, les bêtes, les choses me regardaient avec étonnement. L'époque n'avait cependant rien d'anormal. Nous pouvions très bien venir simplement passer nos vacances sur nos terres. Mais on ne trompe pas les chiens, les arbres, les meubles de ses ancêtres. Je vis qu'ils savaient tous à quoi s'en tenir. Je n'avais pas le visage d'une personne qui vient en passant. Mon souci était écrit sur mon front, dans mes yeux qui, sans doute, ne regardaient pas avec leur assurance habituelle.

Le père Marôt, de la Féverolle, ne chercha pas ses mots. Les paysans ont la sincérité cruelle, comme les enfants.

— Eh bien, mam'zelle Yvonne, me dit-il en hochant la tête, ça ne va donc pas le ménage?

Je fus si étonnée, si confuse de sa perspicacité que je ne songeai même pas à répondre. D'instinct, je fis semblant de n'avoir pas entendu et je lui demandai s'il y avait de l'écrevisse cette année dans les ruisseaux.

Il prit un air finaud, comme s'il poursuivait son idée:

—Eh! sainte Vierge, des écrevisses, il y en a, mam'zelle, mais c'est les ruisseaux qui vont mal. J'ons pas d'eau. On peut tout de même pas en faire un reproche à ces pauvres bêtes. C'est pas elles qu'ont bu le bouillon. Voyez-vous, not' demoiselle, faut pas toujours juger gens et choses sur l'apparence.

Quel retour!

De tous les recoins du château, de tous les massifs du parc, de tous les fourrés de nos bois, se dressaient les souvenirs de mes espoirs.

Les charmilles me disaient:

"Te souviens-tu de Rosalinde qui chantait si bien et dont la traine était si longue que personne n'osait se moquer d'elle?"

Les ormes du chemin qui mène au village me murmuraient:

"Nous ne l'avons pas oubliée. Nous te saluions jadis tous les matins quand tu revenais avec la récompense de tes yeux en fête. Oui, oui, tu aurais mérité d'être heureuse."

Les aubépines disaient:

"Te souviens-tu du matin de tes noces et des branches dont nous encensâmes les premiers pas de jeune épousée? Comme la route était claire, chaude et toute belle!"

Et les livres de mon grand-père soupiraient:

"Avant de vivre, tu as voulu arranger ton existence. Tu avais les plus merveilleux projets. Tu voulais te dévouer, tu voulais t'offrir en pâture à la misère, à l'ignorance, à la sottise; tu voulais aimer. Et puis la vie a étendu sa main comme une barrière. Elle a crié: Halte-là! et par-dessus l'obstacle tu n'as pas reconnu ton rêve... N'est-ce pas ici, tout près de cette table, qu'un vieillard t'a annoncé que *tu serais seule?*"

Et de tous côtés, les livres répétèrent en écho:

"Seule! seule! seule!"

Etais-je donc vraiment si seule et n'allais-je pas pouvoir organiser une nouvelle vie, près de mon mari, avec mon mari? Il ne s'agissait que de s'entendre.

"S'entendre", cela n'a l'air de rien et c'est la chose du monde la plus malaisée. La moitié des ménages qui vont mal retrouveraient la paix et la sérénité perdues s'ils s'avisaient, un soir, de discuter loyalement sur leur devoir.

J'étais pour ma part bien résolue à ne pas m'abandonner à la dérive, à résister, à collaborer à mon destin.

Mon mari n'avait pas encore repris sa physionomie ordinaire, celle du moins avec laquelle il m'était apparu le plus souvent avant notre union et pendant les deux premiers mois de notre vie commune.

Il avait une sorte de gravité distante, à la façon de ceux qui vivent dans une préoccupation perpétuelle ou avec un mal secret. Il y a des malades qui aiment à être interrogés, à être plaints; d'autres, au contraire, qui préfèrent qu'on les laisse tranquilles, qui sont exaspérés par l'intérêt que l'on prend à leur santé. Mon pauvre Lucien était, à n'en pas douter, de cette dernière catégorie. Seulement sa maladie, c'était sa démission qu'il avait donnée au cours d'une période de mauvaise humeur. Il regrettait son geste et, pour rien au monde, il n'en voulait convenir.

Je me demandai même un jour, si sa contrariété, son dépit n'avaient pas eu une mauvaise influence sur son état général, et s'il ne souffrait pas véritablement.

Je n'osai pas l'interroger, de peur de le tourmenter inutilement.

Du reste, à certains moments, il semblait oublier malaises et soucis. C'était après déjeuner. Il allumait un cigare, sifflait ses chiens et partait faire un tour de parc, "histoire, disait-il, de tuer un lapin et de s'habituer à la marche". Il me saluait gentiment de la main et disparaissait du côté de la futaie... Il ne rentrait qu'à la tombée du jour avec un appétit rassurant...

De plus, il avait un sujet de conversation (ce qui nous manquait quelquefois); il me parlait de sa randonnée, des sites rencontrés, des bûcherons, et de ses coups de fusil. Là encore, nous ne parlions pas tout à fait la même langue; il ne voyait que le contour brutal des êtres et des choses, que les détails communs; pour moi, ce n'était pas le nombre exact des kilomètres, le poids du gibier, l'état des chemins et la température qui m'importaient, c'était l'odeur de la terre, la couleur des sous-bois, le concert des rameaux, c'étaient les souvenirs de mes promenades, c'était aussi de savoir ce qui se passait dans la hutte des Grizon, les charbonniers, comment allait le petit dernier et s'ils n'étaient pas trop malheureux...

Mais cependant, le fond était le même, la vie sous bois, et je pouvais risquer quelques questions:

— La solitude ne vous effraie pas?

— On n'est jamais seul avec ses chiens, me répondit-il en souriant.

Ce qui prouvait qu'il ne m'avait pas exactement comprise. J'osai cependant élargir mon interrogation.

— Vous habituerez-vous à notre coin sauvage?

— Mon amie, je suis déjà tout habitué et je me demande si je n'étais pas fait justement pour cette vie-ci que je mène depuis quelques jours.

J'aurais dû être satisfaite par cette sincérité. Pourquoi commença-t-elle par m'attrister profondément? Le blessé de l'affaire de Brou que j'avais épousé n'était-il donc qu'un homme comme j'aurais pu en rencontrer vingt autour de moi, courageux à l'occasion, mais incapable d'une énergie continue? Eh bien, oui, je devais en prendre mon parti. Le commandant Lucien Pernet-Vaugis, devenu civil, n'était ni meilleur ni pire que tel et tel parti que j'aurais repoussé sans examen. L'heure de l'enthousiasme et de la fièvre était passée. Mon beau roman devait n'avoir qu'un chapitre et il était vécu.

Désormais mes jours entraient dans la trivialité générale et dans le devoir commun. Qu'y avait-il donc là de si particulièrement extraordinaire? Pourquoi aurais-je eu une existence exceptionnelle?

Cependant je m'obstinais à vouloir une explication. J'en avais un violent besoin. Et puisque mon mari ne songeait pas à s'informer de mes propres pensées, je décidai de les dévoiler. Peut-être serait-il ému par une confession spontanée?

Il avait fait dans l'après-midi une promenade à cheval dont il était rentré fort aise. Il avait poussé jusqu'en ville. Les circonstances me semblaient propices. Il m'avait rapporté tout un rouleau de journaux illustrés, attention dont je lui avais su gré.

(A suivre)



Page Féminine

La vieille fille

(Fait sur commande)

Comment! Oser me demander
Des vers sur une vieille fille!
Ai-je le temps de bavarder?
Pourtant: vous êtes si gentille,
Que je ne puis vous refuser.
D'ailleurs, le sujet est si vaste
Je ne crains pas de l'épuiser;
Et j'y trouve un joli contraste.
J'y vais! Tant pis pour vous!

Un caractère acariâtre,
Quelque chose du chien hargneux;
Un teint fané, couleur jaunâtre;
Gestes fébriles et nerveux;
Langue piquant comme une aiguille,
Langue toujours en mouvement:
C'est l'arme de la vieille fille.
Elle est à fuir comme un serpent.
Mais oui: tant pis pour vous!

Elle est maigre comme une planche,
Rageuse comme un vieux matou,
Sèche comme une vieille branche,
Prenant feu comme l'amadou.
Elle voudrait faire la belle,
Ne se sentant jamais vieillir;
Mais il lui faut cette flanelle
Car les frissons vont l'assaillir.
Hélas! tant pis pour vous!

Elle est seule, la malheureuse,
Figurez-vous un cornichon
Tombé d'une main oublieuse
Et perdu dans de vieux chiffons.
Seule elle veille au coin de l'âtre,
Rêvant encor jeux et chansons;
C'est un rêve et c'est peu folâtre
Quand on crache sur les tisons.
C'est bien tant pis pour vous!

Allons, allons, chère cousine,
Ne me traitez pas d'insolent.
Il faut bien que je vous taquine,
Je vous en aimerai autant.

Je puis aussi changer d'antienne:
La vieille fille a deux aspects:
Il faut, certes, qu'on s'en souvienne,
Elle mérite nos respects.
Ceci, c'est bien pour vous!

Sans être mère de famille,
Elle fait la joie de l'enfant,
Car le coeur de la vieille fille
Est un foyer d'amour brillant
Et la maigreur chez elle
N'est pas éteinte, loin de là!
Le petit neveu la réveille
D'un simple sourire: et voilà.
Combien c'est bon pour vous!

Qui donc a le secret comme elle
De cultiver la charité?
Quel pauvre ne connaît son zèle?
Qui donc l'égale en piété?
Elle sait donner sa prière
Pour tout être qui ne prie pas;
Et le fruit de sa vie austère
Sème le pardon sous ses pas.
Dieu t'aime, savez-vous.

Elle sait aider le malade
Et prendre soin de l'orphelin;
Providence de la bourgade,
Elle y met un peu de divin.
Lorsque le glas de l'agonie
Tinte lentement au clocher
Elle est près du mourant et prie
Pour celui qui va trépasser.
C'est vraiment beau chez vous!

Elle se trouve au cimetière
Lorsque sonne le dernier glas,
Et son coeur bat lorsque la bière
Descend lentement jusqu'en bas.
Toute les fois qu'une famille
Souffre l'épreuve d'un malheur
On voit venir la vieille fille
Pour lui mettre du baume au coeur.
Mon compliment, pour vous!

J.-M.-A. JOLYS, ptre.
Saint-Pierre-Jolys.

La race des autruches s'éteint

Les plumes d'autruche, dont la valeur est très élevée, et qui furent toujours à la mode, tendent de plus en plus à disparaître de l'ornementation des chapeaux féminins.

Cela est dû à l'extinction progressive de cette race d'oiseaux. En Afrique du Sud, le nombre des autruches a baissé dans de très grandes proportions; il est passé de neuf cent mille à cent vingt mille en quelques années. Depuis, on a acclimaté l'autruche en Egypte et quelques colons français tentent actuellement son élevage en Algérie et au Maroc. Mais si les plumes d'autruche continuent à être autant demandées qu'elles le sont encore, elles feront bientôt défaut, car les stocks sont épuisés.

NOVEMBRE

Ce mot "novembre" comporte un cachet de triste mélancolie! Peut-être bien, parce que ce mois est plus spécialement consacré au souvenir de nos chers disparus, la nature entière revêt ses habits de deuil; tout se prête à notre douleur. Les beaux jours ensoleillés sont remplacés par des jours gris et froids. La terre, riche de sa belle moisson dorée de nos blés, est nue et tantôt se couvrira d'un long manteau blanc, précurseur de l'hiver.

Les arbres, dépouillés de leur belle parure verte, ont pris un air de détresse en tendant leurs bras dénudés vers le Créateur. L'oiseau se dérobe et cherche un nid plus chaud dans un pays où le mot hiver n'est pas usité et nous prive ainsi de son chant mélodieux. La fleur retombée sur sa tige n'ouvre plus sa corolle aux doux baisers de la rosée du matin. Voyez toutes ces feuilles déjà jaunies, desséchées et emportées follement par un tourbillon dans l'infini où sombrent toutes choses. Tout n'est-il pas en effet l'image de la mort?

Dieu, dans son infinie sagesse et sa miséricorde, met sous nos yeux ce bouleversement de la nature, afin de nous mieux rapprocher de Lui par la méditation et la prière. Oui, nous devons nous souvenir de nos parents, de nos amis, qui nous ont précédés là-haut.

Donnons-leur un souvenir, une larme, une prière; c'est le moins que nous puissions leur donner. Ayons la reconnaissance, la gratitude du souvenir, même quand novembre sera effeuillé du calendrier de 1924. Ne soyons pas des ingrats, des oublieux! Vivons un peu du passé...

Quelle famille n'a pas un et même plusieurs des siens partis pour le voyage d'éternité? Recueillons-nous pendant ce mois, afin de vivre plus intimement de ce souvenir, de cette douloureuse émotion, que nous causent l'évocation, l'image de nos chers défunts. Prouvons que nous sommes dignes de répéter les mots: "Je me souviens."

ATHALA A. B.
Gravelbourg, Sask.

Le singe et ses semblables

On attribue le mot suivant au président de Harlay:

Une pimbêche de qualité "sollicitait" ce magistrat au sujet d'un procès.

M. de Harlay ne lui ayant pas fait l'accueil qu'elle croyait lui être dû, elle dit, assez haut, en se retirant:

"Peste du vieux singe!"

Le lendemain, l'affaire fut appelée, et, comme sa cause était juste, elle gagna son procès.

Peu de jours après, elle crut devoir aller remercier le président; mais celui-ci, l'interrompant, lui dit: "Sachez, madame, une autre fois, qu'un vieux singe est toujours disposé à faire plaisir à ses semblables."

En quoi consiste la beauté

La beauté est dans l'oeil de celui qui regarde parce que chacun a son propre idéal.

Les Japonais considèrent que rien n'est laid comme un oeil et un sourcil droits; les Hindous n'aiment que les femmes mignonnes et voilées; les Turcs calculent la beauté à la livre et nous admirons des squelettes ambulants qui peuvent se glisser dans une robe-fourreau sans détruire l'harmonie de ses lignes. Des sentiments et des goûts, il ne faut pas discuter.

La beauté féminine tient dans la ligne, la forme, la couleur: les traits réguliers, un teint de rose et de neige, des cheveux fins et lustrés, des dents blanches, une silhouette gracieuse, voilà quelques-uns des attributs de la beauté.

Et tout cela est peu de chose si un souffle d'intelligence ne l'anime.

GINEVRA.

Le noir n'est plus à la mode

Paris — Le noir est maintenant passé de mode à Paris, où l'on a adopté pour la saison d'hiver le brun, le rouge, le vert et le bleu. Les plumes seront aussi un ornement du costume féminin. Les robes perlées de bal de la saison actuelle sont beaucoup plus façonnées que les hivers précédents. Pour rendre les costumes attrayants, on se sert de perles dorées ou blanches. Mais les plumes dominent comme garnitures.

Pourquoi dit-on de celui qu'un sort contraire abat: "Le voilà bien planté!"

Pourquoi appelle-t-on officier de fortune celui qui n'en a pas?

Pourquoi appelle-t-on l'âge d'or le temps où l'on se moquait de l'argent?

RECETTES

Veau rôti au lait

Cette façon de préparer le rôti de veau donne un mets très léger et fort agréable au goût.

Sur une livre de cuisse de veau verser un quart de litre de lait bouillant, laisser tremper la viande, faire cuire une heure doucement en arrosant la viande de lait et en tournant plusieurs fois.

Patates rôties

Faites rôtir les patates. Quand elles sont cuites, faites une petite ouverture; retirez l'intérieur sans briser la pelure; assaisonnez de beurre, crème, lait, sel et poivre. Quand le tout est préparé, remplissez la pelure. Faites rôtir de nouveau et servez chaud.

L'EVANGILE

Dernier dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XXIV, 15-35)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit comprenne; alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui se trouvera sur le toit ne descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera dans les champs ne retourne point chez lui pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront alors enceintes ou nourrices! Priez donc le Seigneur que vous ne soyez pas obligés de fuir ni en hiver, ni le jour du sabbat; car la tribulation sera si grande alors, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours ne devaient pas être abrégés, personne ne serait sauvé; mais ils seront abrégés en faveur des élus. Alors, si quelqu'un vous dit: Le Christ est ici; ou: Il est là, ne le croyez point. Car il paraîtra de faux christs et de faux prophètes, qui opéreront des prodiges et des merveilles étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus même. Je vous en avertis par avance. Si donc on vous dit: Le Christ est dans le désert; n'y allez point. Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, n'en croyez rien. Car l'avènement du Fils de l'homme sera comme l'éclair qui part de l'orient et brille tout d'un coup jusqu'à l'occident. En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y rassembleront. Aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; à cette vue, tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté. Il enverra ses anges, qui feront entendre le son éclatant de la trompette, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. Comprenez ceci par une comparaison tirée du figuier. Lorsque ses branches sont encore tendres, et que ses feuilles commencent à paraître, vous jugez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme va venir, et qu'il est à la porte. Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera pas sans que tout cela arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Calendrier de la semaine

Jeudi 20 novembre — S. Félix.
Vendredi 21 — Présentation de la Sainte Vierge.
Samedi 22 — Ste Cécile.
Dimanche 23 — Dernier dimanche après la Pentecôte.
Lundi 24 — S. Jean de la Croix.
Mardi 25 — Ste Catherine.
Mercredi 26 — S. Pierre d'Alex.

Les "Annales" d'Ottawa

M. Arthur Beauchesne, C.R., sous-greffier des Communes, a été nommé directeur des "Annales" de l'Institut Canadien-français à la réunion spéciale du cercle littéraire et scientifique de l'Institut. Le comité de rédaction est composé de six membres: M. Arthur Beauchesne, directeur, et de MM. Wilfrid Gascon, Régis Roy (président du cercle littéraire) M. Francis Audet (de la Société Royale), et de MM. Hervé Pratte (trésorier de l'Institut), et Antonio Tremblay, comme directeurs financiers.

Le prochain numéro des "Annales" paraîtra le 15. La nouvelle direction qu'on vient de lui donner et le concours que le conseil administratif de l'Institut s'est engagé à lui accorder assureront le succès de cette revue.

Les "Annales"

Les "Annales" ont été fondées par le regretté Arthur Paré, ancien président de l'Institut, en janvier 1922. M. Maurice Morisset en a eu depuis cette date la direction.

Cette revue est l'organe officiel du cercle littéraire et scientifique de l'Institut, fondé le 23 octobre 1919. Le cercle compte une vingtaine de membres qui donnent chacun une causerie par année. Depuis sa fondation le cercle a tenu tout près de cent réunions et 91 causeries ont été données. Depuis deux ans le public est admis gratuitement aux réunions du cercle.

LES COURS PEDAGOGIQUES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Résumé des conférences données à l'Académie Saint-Joseph les 8 et 9 novembre

Le samedi 8 novembre à neuf heures, a eu lieu, dans la salle académique de l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface, l'inauguration solennelle des cours de pédagogie que l'Association rêvait de donner au corps enseignant et aux Normaliens de langue française.

Mgr l'Archevêque devait le dire, en bénissant les travaux, l'Association d'Education vient de faire un autre pas en avant; elle sait que la lutte sera longue et elle s'arme de patience, elle prend les moyens de mener à terme le combat entrepris.

M. l'abbé Sabourin, président de ces cours de pédagogie, a expliqué brièvement le pourquoi de ces réunions. Ceux qui nous combattent sans toujours s'en rendre compte ont des congrès généraux et régionaux; chez nous il a été impossible d'organiser des congrès régionaux, alors on s'est repris sur les conférences pédagogiques qui auront lieu tous les mois à des dates encore à fixer.

Le perfectionnement professionnel

M. Leblanc est le premier conférencier. Il traite du perfectionnement professionnel et pour bien concrétiser sa pensée il prend ce qui lui semble le professeur idéal dans la personne de Frédéric Ozanam. M. le conférencier rappelle la devise d'Ozanam: "glorifier Dieu dans l'enseignement et confesser Jésus-Christ jusque sous les toits de la Sorbonne." Voilà un idéal qui peut être celui de tous les professeurs, même de ceux qui font l'enseignement primaire, car on pourrait dire qu'Ozanam est un modèle réservé aux professeurs universitaires ou secondaire.

Son point de départ, il le prend dans sa foi et son amour pour Dieu; avant ses cours il fait une prière dans laquelle il demande de ne rien dire contre la vérité ou dans le but d'obtenir des applaudissements humains. Le voilà professeur, à 27 ans, dans cette Sorbonne où l'on s'était déshabitué de voir des professeurs catholiques; résolument il arbore le drapeau de la religion et de l'idée religieuse et au service de cette idée il met toutes ses énergies, travaillant jusqu'à dix heures par jour, de sorte que sur la fin de sa carrière il pourra dire à ses élèves: "Messieurs, on accuse notre siècle d'égoïsme et on prétend que les professeurs en sont atteints... et pourtant c'est ici que nous altérons nos santés et usons nos forces; je ne m'en plains pas; notre vie vous appartient et, quant à moi, si je meurs ce sera pour vous."

Et M. Leblanc de dire: "Avons-nous, nous aussi, la même ardeur, la même préoccupation pour notre perfectionnement personnel? Avons-nous même une bibliothèque, et si oui, est-elle une bibliothèque de luxe ou d'enseignement?

Ozanam avait travaillé énormément, il avait étudié les langues et surtout l'action de l'Eglise au Moyen-Age; ses voyages avaient le même but de perfectionnement et toutes ses énergies convergaient vers la même fin: prouver la gloire de l'Eglise à travers les âges, glorifier la religion par l'histoire et ce but il l'a atteint, mais au prix de luttes tenaces et en s'affirmant résolument, comme quand il attaque les professeurs athées, avec tant de sincérité et d'éloquence. Sa bonté était universelle, jamais il ne rebutait un élève, mais aussi comme il était venu à aimer son noble métier! En 1853 il écrivait à celui qui lui servait de suppléant: "Après les consolations qu'un catholique puise au pied des autels, après les joies de la famille, je ne connais pas de bonheur plus grand que celui de parler à des jeunes gens qui ont de l'intelligence et du coeur." Cette bonté, cette sincérité lui gagnaient tous les coeurs. Il devait un jour trouver sur sa table un billet ainsi conçu: "Impossible de ne pas croire à ce qu'on exprime avec tant de coeur... Ce que n'avaient pu faire nombre de sermons, vous l'avez fait: vous m'avez fait chrétien."

Voilà ce qu'était Ozanam, un professeur catholique et non pas un catholique professeur. Il savait que l'écrivain est soumis aux règles de la morale comme à celles de la grammaire; il savait impossible le prétendu principe de neutralité.

Voilà la grande figure qui doit nous guider, surtout quand nous sommes envahis par le pessimisme. On ne sait rien faire ici, dit-on, ni peindre ni imaginer; on a l'haleine trop courte, notre vie est trop monotone. A quoi servirait une culture acquise au prix de tant d'efforts? En réponse, le conférencier recommande le livre du Père Sertillanges, "La vie intellectuelle", et il s'insurge contre la lâcheté chronique qui envahit quelques-uns. Nous devons, dit-il, continuer notre culture professionnelle, donner partout le témoignage du bon goût, de la bonne méthode. On pourra passer sa vie sans en apercevoir les résultats et pourtant des moeurs, un certain goût, une certaine manière de parler, de voir les choses seront, chez les générations d'élèves, l'effet de la culture de leur maître et tous ces bienfaits on les devra à son action. Donc courage et sachons bien penser.

Penser bien donne la supériorité et la valeur; penser bien fait la force de l'intelligence et crée les chefs; et la première condition pour bien penser c'est le travail intellectuel. Pour cela il faut avoir chacun sa bibliothèque avec livres choisis, auteurs classiques et livres de fond; sans pur dilettantisme sachons vivre intellectuellement; nous proposant l'utile et le beau, et selon la méthode d'Ozanam développons nos convictions religieuses et ranimons notre foi patriotique.

"L'Enseignement Primaire"

Le R. P. Péalapra, O.M.I., remercie le conférencier. M. le président des cours pédagogiques recommande aux instituteurs et institutrices la revue publiée en province de Québec et nommée "L'Enseignement Primaire." L'abonnement n'est que deux dollars par année. Ceux et celles qui voudraient s'abonner pourront s'adresser à Mme Houde. Si nous voulons conserver notre mentalité catholique et française il faut s'armer, car tout l'enseignement normal donné tend à démolir cette formation; la revue recommandée peut aider énormément dans l'acquisition de cette mentalité.

M. le président recommande aussi aux instituteurs de se procurer le vocabulaire, préparé avec soin, où se trouvent corrigées un certain nombre d'expressions fautives de nos enfants. On pourra se le procurer en s'adressant à Mlle Antoinette Baril, au prix de 25 sous.

M. le président annonce ensuite qu'il y aura maintenant, selon un ordre encore à fixer, une série de cours pédagogiques. Dans ces cours on comblera les lacunes du cours officiel, et comme on se trouve ici dans des circonstances toute particulières, il n'y a pas de manuel qui traite "ex professo" au point de vue catholique les questions pédagogiques qui nous intéressent. D'où la nécessité de prendre des notes. L'Exécutif de l'Association d'Education demande que l'on passe des examens à la fin de ces cours et l'Association émettra des diplômes et des certificats dont tiendront compte les commissaires d'écoles quand viendra le temps de choisir les instituteurs.

Nous donnons ici le résumé du cours de M. l'abbé Sabourin et nous y joignons de suite celui du deuxième cours afin qu'on puisse avoir en un tout logique ces deux conférences.

Les Canadiens français, malgré leurs droits indéniables, ne sont pas représentés d'une façon équitable dans les rangs des formateurs de notre personnel enseignant; de là la nécessité de compléter l'enseignement donné par ceux qui, forcément, n'ont pas notre mentalité. Ces cours sont donc destinés à compléter ce qui est insuffisant dans l'enseignement de la formation des écoles normales officielles.

Définition de la pédagogie

La pédagogie peut se dire "la science et l'art de l'éducation". "Science" veut dire un ensemble de connaissances reliées entre elles de façon à ce que les unes soient les principes des autres. Celles qui n'empruntent leurs principes d'aucune autre sont dites principales, les autres sont nommées subalternes. La pédagogie est une science subalterne, qui tire des autres sciences les principes qui la guident.

La science sera spéculative, selon qu'elle tend uniquement à la connaissance de la vérité, ou pratique si en plus elle donne les règles à suivre pour exécuter certaines oeuvres.

"Art" — L'art va plus loin que la science pratique; il va jusqu'à l'exécution d'un travail extérieur. Il suppose, outre les facultés, la science, et y ajoute des habitudes perfectionnées par la pratique. Si l'oeuvre produite a pour but l'utilité on dit de l'ouvrier qu'il est artisan; si c'est le beau, on dit qu'il est artiste.

"Education" — Le terme le plus important et le plus discuté. Souvent on le confond avec "instruction" ou "acquisition de connaissances". On l'emploie aussi pour désigner le développement d'une seule de nos facultés ou d'une catégorie de nos facultés. Nous la définissons: "développement aussi complet et harmonieux que possible de toutes les facultés humaines, physiques, intellectuelles et morales. Education vient de "educare", élever, faire monter. Jusqu'ici assez d'entente entre auteurs... Mais quelle est la nature de cette élévation? Voilà où commencent les divergences et voilà où nous nous séparerons des éducateurs officiels. Pour bien saisir cette ascension qu'est l'éducation, il faut connaître:

(a) Son point de départ;

(b) Son terme;

(c) Les moyens d'atteindre ce terme.

Rien n'est plus discuté. Le point de départ est-il l'affaiblissement simplement naturel de l'enfance accentué par le péché originel?

Le but est-il la possession des biens terrestres ou faut-il tenir compte de l'au-delà? Est-ce le simple perfectionnement de l'individu ou le bien social? Faut-il aussi tenir compte des devoirs envers Dieu?

Les moyens sont-ils purement matériels, ou faut-il admettre en outre un principe spirituel des secours surnaturels?

Selon les réponses données à toutes ces questions, on trouve des définitions pédagogiques et des systèmes.

La doctrine catholique dit que l'homme est composé d'un corps et d'une âme; il a la vie végétative, la vie sensitive, cette dernière avec sens internes et externes: il a en plus une âme raisonnable douée d'intelligence et de volonté. Les conditions de l'homme, surtout après le péché, nécessitent l'éducation, car les sens doivent être formés si l'on veut arriver à élever l'homme, et c'est l'éducation qui fera cette conquête. L'éducation se fera surtout sentir dans l'intelligence et la volonté, et là encore au moyen des vertus naturelles et surnaturelles, et par là l'éducation se rattache à la religion.

Application de la définition

La pédagogie est une "science", elle forme une série de connaissances reliées logiquement et découlant de principes solides. Elle est un "art" tendant à développer harmonieusement les facultés humaines en vue de notre perfection. L'éducateur est non seulement un artisan mais aussi un artiste.

Objections

Les pédagogues officiels reprochent à cette définition:

(a) D'être trop théologique et dogmatique. Pourtant, même si cela était, où en serait le mal? La théologie — la véritable, non celle des écolastres — c'est la science qui s'appuie sur la parole de Dieu. Il ne saurait être humiliant pour l'esprit humain d'admettre une vérité parce que Dieu l'a révélée, d'autant que cette révélation est un grand préservatif.

(b) D'être trop théorique, pas "pratique", de ne pas tenir compte de la vie. Elle en tient pourtant compte puisqu'elle enseigne à remplir ses devoirs envers Dieu, le prochain et soi-même. Elle donne aux enfants l'idée de travailler pour Dieu et l'éternité et c'est le plus puissant levier.

(c) D'être contre la science. Pourtant qui a plus encouragé les sciences que l'Eglise? Lisez le livre de M. Preuss: "What Catholics Have Done for Science", et vous y verrez la réfutation de cette erreur.

(d) D'être trop ascétique. On se fait une fausse notion de l'ascétique. Le véritable ascète subordonne les biens terrestres à ceux de l'éternité mais sait user des biens de ce monde tout de même, bien que d'une manière ordonnée.

Fausses définitions

(a) Celle des matérialistes — La pédagogie, c'est l'ensemble des procédés à l'aide desquels une personne profite des expériences qui pourront lui aider à rendre son action plus efficace dans l'avenir. La thèse évolutionniste et matérialiste veut que l'homme ne soit qu'un corps; certaines catégories d'êtres ont ce que les tenants du matérialisme nomment "l'éducabilité" et cela en raison directe du volume de leur matière cérébrale. L'homme, ayant un cerveau plus volumineux, sera plus éducable et pourra profiter davantage des expériences. Comme on le voit, cette théorie met de côté toute spiritualité de l'âme et toute vie surnaturelle.

Le conférencier promet d'y revenir au cours de ses conférences.

(b) Celle des Naturalistes — La nature est bonne, c'est la société qui corrompt l'enfance chez qui on trouve une tendance innée vers le bien. C'est la théorie de Rousseau. La pédagogie doit donc être selon les goûts et les désirs de l'enfant, ne pas le contrarier, etc. Exagération évidente, théorie qui ne tient pas compte du péché originel et des conséquences de ce péché.

(c) Celle des Utilitaires — La pédagogie a comme but l'utile; l'éducation doit permettre à l'enfant d'arriver à un but. Pour nous ce but, c'est d'abord la formation telle qu'expliquée plus haut; formation de l'homme en vue de sa sanctification et de son salut. Pour les utilitaires, ce but est temporel et immédiat. C'est la théorie du gagne-pain.

Toutefois les Utilitaires se distinguent entre eux, et cela selon l'utile. Pour les uns, cet utile est le bien pécuniaire de l'enfant; pour les autres c'est l'Etat, le bien social, et tous les enfants doivent recevoir l'éducation que l'Etat juge à propos de leur donner; tous doivent passer par le même moule. Le conférencier cite Mgr Paquet qui réfute cette théorie et fait remarquer que l'organisation sociale est un moyen d'aider l'homme et la famille, mais ne saurait être un but en elle-même. Nous ne mettons pas de côté le bien de la société, il n'y a pas de meilleur citoyen que le véritable catholique.

Pour d'autres, l'utile c'est le progrès de la science; c'est la science qui rendra l'homme heureux. La science n'est pourtant pas la perfection chrétienne; on peut être savant et être un parfait scélérat. Et puis il faut orner la volonté de vertus et l'intelligence de sciences, mais pas l'intelligence seule!

Le conférencier termine en faisant appel au dévouement des instituteurs. Il leur rappelle l'importance de leur rôle au point de vue national et religieux, ils ont l'âme de nos enfants entre leurs mains, ils doivent épier toutes les occasions pour former la mentalité des petits Canadiens français et pour cela ils doivent être eux-mêmes versés dans les sciences pédagogiques, car "si le clairon rend un son confus, qui se préparera au combat?" (S. Paul 1re aux Corin. 14, 8.)

(A suivre)

Municipality of La Broquerie

Tax Sale of Lands in Unorganized Territory
Sale of Lands for Arrears of Taxes

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Municipality of La Broquerie, to me directed, bearing date the 24th day of September 1924, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter described for the Arrears of taxes thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Tuesday the 23rd day of December 1924, at the Municipal Hall, in the village of La Broquerie in the said Municipality, at the hour of 2 o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction, the said lands for Arrears of taxes and costs, in accordance with Section 76 of the Public School Act.

School District of Grenier No. 1446

	Acres	Arrears	Costs	Total
N.W. 4-5-11E	160	$ 30.43	.50	$ 30.93
N.W. 14-4-11E	160	154.94	.50	155.44
S.W. 20-4-11E	160	55.43	.50	55.93
N.E. 20-4-11E	160	55.43	.50	55.93
N.W. 21-4-11E	160	55.43	.50	55.93

School District of Harlech No. 2015

	Acres	Arrears	Costs	Total
S.E. 12-4-11E	160	$126.16	.50	$126.66
S.E. 13-4-11E	160	83.92	.50	84.42
N.W. 13-4-11E	160	46.57	.50	47.07
S.W. 24-4-11E	160	124.16	.50	124.66
S.E. [illegible]4-4-11E	160	124.16	.50	124.66
S.W. [illegible]5-4-11E	160	83.92	.50	84.42
N.W. 7-4-12E	160	128.51	.50	129.01
N.E. 16-4-12E	160	126.16	.50	126.66
N.W. 16-4-12E	161	126.93	.50	127.43
S.E. 18-4-12E	160	63.92	.50	64.42

School District of Kerry No. 2014

	Acres	Arrears	Costs	Total
S.E. 13-5-10E	160	$ 89.97	.50	$ 90.47
N.E. 13-5-10E	160	64.97	.50	65.47
N.W. 13-5-10E	160	64.97	.50	65.47
N.E. 23-5-10E	160	89.97	.50	90.47
N.W. 6-5-11E	160	89.97	.50	90.47
N.W. [illegible]-5-11E	160	89.97	.50	90.47
S.W. [illegible]-5-11E	160	138.62	.50	139.12
S.E. [illegible]-5-11E	160	106.52	.50	107.02
S.E. [illegible]-5-11E	160	64.97	.50	65.47

Dated at La Broquerie, Manitoba, this 14th day of November 1924

GEORGES LAFORTUNE,
Secretary-Treasurer, R.M. of La Broquerie,
La Broquerie P.O., Manitoba.

EN L'HONNEUR DE MAURICE BARRES

Une plaque de marbre est apposée contre l'un des murs du monastère de Sainte-Odile

En l'année 1903, dans la forêt de Saint-Odile, Maurice Barrès a médité "Au service de l'Allemagne". C'est ce que rappellera désormais aux pèlerins qui monteront sur ce sommet sacré une grande plaque de marbre vert apposée entre deux sorbiers contre l'un des murs de l'antique monastère sanctifié par la Sainte.

De cette hauteur, où son regard plongeait au loin scrutant le vaste horizon où son coeur dans le silence et le recueillement s'emplissait de grandes et généreuses pensées, Barres chercha à comprendre le drame qui se déroulait dans cette plaine magnifique, parmi ces générations nouvelles aux prises avec le germanisme tentaculaire.

La cérémonie simple et intime, mais combien émouvante, s'est déroulée dans le cadre austère du préau. On remarquait dans l'assistance de nombreux amis de l'illustre écrivain, Mme Mucher, la famille Jaeger, le chanoine-sénateur Delsor, M. de Leusse, M. de Heil, André Hallays, le général de Pouydraguin, Mgr Kolb, vicaire général, etc., et enfin, très entouré, Philippe Barrès.

Avant de remettre le marbre à l'évêque de Strasbourg, M. J. Jaeger a lu un message émouvant du maréchal Lyautey, qui a été empêché de venir présider la cérémonie. Puis Mgr Ruch, en termes empreints de noblesse et de grandeur religieuse, a narré la rencontre sur cette colline inspirée de l'âme de Barrès et de celle de sainte Odile. C'est à elle que l'illustre écrivain doit d'avoir pénétré jusqu'au fond de l'âme alsacienne. C'est à elle encore qu'il doit ces généreux accents qui ont ému tous les coeurs français:

"Le poète se fit soldat, défenseur de l'esprit et de la beauté, de la physionomie morale de la France, des droits des religieux, des humbles, des traditions saintes du pays, de la vie spirituelle de la nation. En termes poignants, il conta la grande pitie des églises de France, bien haut, avec une foi qui fit rougir et trembler d'impitoyables adversaires. Il affirma que, pour l'honneur de notre nom, le charme des coeurs, la dignité de nos vies, le salut de l'intelligence, nos églises, les modestes chapelles des hameaux comme les cathédrales, ne pouvaient et ne devaient pas mourir.

"La céleste amie de Barrès connut une dernière satisfaction, celle que lui donna le testament spirituel du regretté disparu. Cette volonté suprême, c'est que soient rouverts au plus tôt des maisons semblables à celle d'Odile, les cloîtres, abris de l'innocence, sanctuaires de l'esprit et de la vertu, écoles d'apôtres pour la patrie et la civilisation."

M. le Dr Dollinger, un des compagnons de route de Barrès, célébra ensuite l'ami de l'Alsace et résuma d'une manière saisissante la pensée du maître. On entendit encore d'éloquents discours du colonel Carlet et du comte de Leusse apportant l'un et l'autre, le premier au nom du "Souvenir français", le second au nom de la "Ligue des patriotes", leur hommage ému au grand Lorrain dont la puissante pensée avait élu domicile sur les collines inspirées et les bastions de l'Est.

Qui a inventé la télégraphie sans fil?

Maxwell, Hertz, Branly, Marconi, tels sont les noms des savants qui marquent les étapes de la découverte de la télégraphie sans fil.

Les oscillations électriques ont été découvertes par William Thomson (Lord Kelvin), en 1853, et par Feddersen en 1850. Les recherches théoriques de Maxwell (1872) et expérimentales de Hertz (1887 à 1889) ont montré que ces oscillations se transmettent à l'éther en engendrant des ondes électro magnétiques (ondes hertziennes). La matière, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la T. S. F. était donc trouvée; il fallait apprendre à s'en servir.

Les propriétés curieuses des tubes renfermant des limailles métalliques (ces tubes deviennent conducteurs sous l'influence de l'électricité à haute tension) furent découvertes, dès 1838, par le physicien suédois Monck of Rosenchlöd. Mais c'est en 1890 que, pour la première fois, M. Branly observait la conductibilité "à distance" des limailles sous l'influence d'une étincelle électrique voisine. Il était désormais possible de déceler les ondes. M. Branly signalait également, en 1891, la grande importance d'une longue tige de laiton fixée à une des boules entre lesquelles l'étincelle éclate. Le rôle de l'antenne était découvert. Ensuite, de 1895 à 1899, Marconi perfectionna les dispositifs d'émission et réussit, le 27 mars 1899, une communication à travers la Manche, entre Douvres et Wimereux, séparés par 50 kilomètres. La T. S. F. pratique venait donc de naître.

JUDICIAL SALE of Valuable City Property

IN THE COUNTY COURT OF ST. BONIFACE

Between:
McDONALD DURE LUMBER COMPANY LIMITED, Plaintiff,
and
NORMAN McDOUGALL, Defendant.

PURSUANT to the Judgment and Final Order for Sale made in this action and bearing date respectively the 29th day of October, 1924, and the 8th day of November, 1924, there will be offered for sale by Public Auction with the approbation of the Judge of this Court by F. H. Lavoie, Bailiff of this Court, at the City Hall, in the City of St. Boniface, in the Council Room, on Saturday, the 6th day of December, 1924, at the hour of twelve o'clock noon the following lands and premises, namely:

In the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and being the South-half of Lot Five (5), in Block Fifty-Nine (59) which lot is shewn on a plan of survey of part of Lots Ninety-three to one hundred (93 to 100) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 385.

The Vendors are informed that the said land is situate on Lloyd Street in the City of St. Boniface, and that there is situate thereon an unfinished cottage.

The property will be offered for sale subject to a reserve bid, the purchaser to pay ten per cent (10%) of the purchase price at the time of the sale to the Vendors or their solicitors and the balance in thirty days thereafter into Court at the credit of this action without interest. In all other respects the terms and conditions of the sale will be the standing conditions of the Court of King's Bench.

The Plaintiff shall have permission to bid at the said sale.

For further particulars apply to
SMITH & LOADMAN,
908 Confederation Life Building, Winnipeg, Manitoba, the Vendors Solicitors.

DATED at St. Boniface, this 8th day of November, A.D. 1924.

(Sgd.) L. A. PRUD'HOMME, County Court Judge.

LA LANGUE MATERNELLE ET L'ECOLE PRIMAIRE

(Suite)

III

Former le caractère de l'enfant

Bien penser, bien savoir et bien dire ne sont rien sans bien agir.

"Il faut distinguer l'instruction de l'éducation et la simple culture intellectuelle de la formation morale, de la formation du coeur. La première consiste à orner les jeunes intelligences d'un certain nombre de connaissances qui varient selon l'âge des enfants et leur aptitude à appliquer au travail leurs facultés intellectuelles et physiques. La seconde, qui a pour but de faire l'éducation morale de l'enfant, lui enseigne à mettre en pratique, dans la vie de famille et dans la vie sociale, les grands principes religieux et moraux. Avec de la science, de l'instruction, vous aurez des jeunes gens instruits et savants, l'éducation vous donnera des citoyens honnêtes et vertueux. Celle-là, sans le secours de celle-ci, sert plus à rendre vain l'esprit du jeune homme qu'à le former véritablement. Au contraire une bonne éducation, sous la direction de cette religion divine qui agit sur le coeur de l'homme en lui inspirant de pures et généreuses affections, parvient à enraciner la vertu dans les âmes les plus grossières, sans le secours de la science et de l'instruction. L'instruction ne suffira donc pas, si étendue, si variée soit-elle, pour assurer l'heureux avenir de vos fils, si vous négligez leur éducation." (Cardinal Pecci, plus tard Léon XIII, dans "Oeuvres Pastorales".)

Si cette formation morale tient une grande place dans les obligations des parents, il en est de même des instituteurs et institutrices qui sont leurs mandataires. L'école n'est qu'un prolongement de la famille.

Frédéric Leplay écrit: "L'école primaire n'est autre chose qu'une modeste succursale du foyer domestique et de l'Eglise."

Les maitres et maitresses sont donc obligés de se joindre aux parents pour développer chez les enfants les facultés morales: leur inspirer l'amour du bien et la haine du mal et leur faire pratiquer le bien et éviter le mal. Cette fin s'obtient par deux moyens qui se complètent l'un l'autre: par l'exemple et l'enseignement.

Cet enseignement moral ne peut bien se faire que dans la langue maternelle de l'enfant. Revenons encore à l'argument que nous avons déjà employé: pour bien enseigner il est nécessaire de parler une langue familière aux auditeurs, afin de leur donner des idées claires. La chose devient encore plus importante quand il s'agit de la formation du coeur et de l'orientation de la volonté. Il ne faut pas seulement éclairer l'intelligence, mais aussi agir sur la sensibilité, émouvoir le coeur, le réchauffer, lui donner de l'élan et de l'enthousiasme pour le bien. Cet ébranlement ne peut se produire que dans la langue familière à l'enfant, dans sa langue maternelle, qui plus que toute autre possède le secret de faire vibrer les fibres les plus intimes de son être.

L'éducation, en développant et en formant le caractère de l'enfant, poursuit un double objet: en faire un bon chrétien et un bon citoyen. L'un ne va pas sans l'autre.

Nous ne naissons pas avec la foi. Nous la recevons au baptême. Elle sommeille pour ainsi dire dans l'âme pour être éveillée quand viennent les premières lueurs de la raison et avec elles le premier enseignement religieux. C'est la parole humaine, celle du père et surtout de la mère, qui produit cet éveil. Y a-t-il un spectacle plus sublime et à la fois plus charmant que celui d'une jeune mère qui se penche sur le berceau de son enfant, et au milieu de baisers et de caresses, lui montre à prononcer les doux noms de Jésus et de Marie, lui donnant ainsi, après lui avoir donné la vie, ce qu'elle a de plus cher: la connaissance et l'amour de Dieu?

"Cette fois ne peut rester dans son premier état. Elle se développera graduellement, suivant le progrès des facultés. Peu à peu, l'enfant comprenant mieux, raisonnera sa foi, il en reconnaitra les sources et en approfondira les certitudes. Il ne peut y avoir d'éducation religieuse solide et rationnelle sans ce procédé. C'est ici que l'oeuvre de l'école vient s'ajouter à l'enseignement de la mère; et qui ne voit pas que cet enseignement doive se donner dans la langue chère, celle apprise sur les genoux de la mère?

"Supposez que cet enseignement cesse de se faire entendre dans l'idiome coutumier, qu'il cesse d'atteindre l'esprit dans la langue familière, par la langue comprise sans effort, par la langue des premières prières et des premiers "credo" par la langue qui fait partie de notre être intellectuel et moral; par la langue qui a construit en nous l'édifice des connaissances, des croyances, de la mentalité intime. Cet enseignement sera comme la parole évangélique qui tombe sur le roc stérile. Il restera sans efficacité et sans fruit. Ce verbe qui devait être vie et lumière ne sera plus qu'un flambeau fumeux, sans rayonnement et sans chaleur. Et si cet état dure, il y aura dans les intelligences et dans les âmes obscurcissement et refroidissement. A moins que ces conditions ne soient modifiées par quelque intervention providentielle, on verra, après quelque temps, l'indifférentisme remplacer la croyance, et le culte de la matière s'étaler triomphant sur les ruines de la morale et de la foi." (M. Thomas Chapais au Congrès du Parler français).

Dieu peut bien faire des miracles, mais il n'est pas tenu d'en faire; suivant le cours ordinaire des choses et dans les circonstances où vit et se meut notre société, perdre sa langue veut dire trop souvent, pour un Canadien français, perdre aussi sa foi. C'est que la langue française crée autour de nous une digue de protection contre la vague montante, envahissante et engloutissante du protestantisme anglo-saxon et du matérialisme américain. Et une fois la digue rompue, ou encore entamée, nous demeurons sans protection, sans défense et nous sommes submergés.

Nous ne sommes pas plus forts que nos coreligionnaires irlandais qui, à cause de leur communauté de langue, ici et aux Etats-Unis, se sont imprégnés peu à peu des idées protestantes et matérialistes et ont glissé par milliers et par millions dans l'erreur ou dans l'indifférence religieuse.

Je suis loin de prétendre que la conservation de la langue maternelle préserve de tous les maux de l'âme et du corps; mais il est un fait consacré par l'expérience, c'est que "partout et toujours l'abandon de la langue maternelle et des traditions ancestrales, pour un groupe de catholiques, au milieu d'une majorité protestante, amène l'abandon de la foi". (M. A. Foisy: "La langue maternelle", p. 22.)

L'enfance, c'est le blé qui lève, c'est l'avenir et la moisson de demain. Avec quel soin jaloux nous devons veiller sur elle et en éloigner tout danger de perversion! Avec quelle sollicitude nous devons la former pour que, suivant les traditions de la race, elle donne à l'Eglise plus tard des hommes dont elle n'ait pas à rougir. Pour cela, gardons-la ce qu'elle est: canadienne-française.

L'enfant doit aussi se préparer à devenir un bon citoyen. La meilleure méthode pour arriver à cette fin est encore de travailler sur sa volonté et sur son coeur en se servant de la langue maternelle, qui est, pour lui un principe de vie. Pour être lui-même pour être de sa race, il faut qu'il se grandisse de la culture qui a fait cette race et lui a donné un caractère qu'aucune autre race ne possède. Or, comme le dit si bien Etienne Lamy: "Chaque langue sollicite, révèle et consacre le génie d'une race."

Nous, nous sommes français, français d'origine, de langue et de tempérament. C'est une vérité élémentaire que pour nous développer normalement, nous devons le faire selon la complexion intellectuelle et morale que nous tenons de nos origines et dans la langue qui est la nôtre. Le meilleur Canadien sera toujours celui qui utilisera, suivant sa constitution propre, pour les mettre au service de son pays, les qualités de l'âme ancestrale qui lui ont été transmises avec le sang de ses pères, leurs traditions et leur parler. C'est dire, en d'autres termes, que nous serons de bons citoyens si nous demeurons Canadiens français, et nous resterons Canadiens français en conservant notre langue. La vérité de cette proposition est facile à établir.

Le Père Janvier, l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris, dit: "Dans l'ordre moral notre ascension vers le bien sera facilitée par les exemples de nos aïeux". Quels exemples nous donnent-ils? Est-il nécessaire de les énumérer ici? Toute l'histoire du Canada nous parle de leur patriotisme, de leur héroïsme et de leurs vertus. Ils ont établi cette nation aux prix d'immenses sacrifices, sans que les difficultés ne pussent jamais abattre leur indomptable courage. Découvreurs et missionnaires, ils ont planté la croix du Christ et le drapeau français sur toutes les terres qui s'étendent depuis l'Atlantique aux montagnes Rocheuses, depuis les déserts glacés du Nord jusqu'aux rivages luxuriants du golfe du Mexique. Fils de la France et donnant généreusement leur sang pour elle, ils ont montré une loyauté sans reproche depuis que, par la force des choses, ils sont passés sous une domination étrangère. Des premiers temps de la colonie à nos jours, l'histoire est remplie des noms de ceux de notre race qui se sont illustrés dans l'Eglise, dans l'Etat, dans les arts et les lettres, dans le commerce et l'industrie et sur les champs de bataille.

Nos enfants d'aujourd'hui sont les bénéficiaires de ce glorieux passé et qui ne voit que c'est par la langue maternelle que leur en sont transmises les traditions? La langue maternelle est pour eux une force magique, puisque par elle l'âme des ancêtres vit et vibre dans leurs âmes.

Ouvrons donc largement à nos chers petits les trésors de nos traditions et montrons-leur en la beauté. De là l'importance de cultiver dans nos écoles primaires non seulement la langue maternelle, mais tout ce qui a trait au caractère canadien-français, de donner à notre littérature une place à part et d'enseigner nos traditions, nos arts et nos industries. Que tout ce qui forme notre vie nationale, — nos habitudes domestiques, nos chants et nos fêtes populaires, nos aniversaires joyeux et graves, — que tout ce qui, avec la langue, compose l'âme de la nation leur devienne familier, passe dans leur existence et soit pour eux un principe de vie, de préservation et d'action.

Quelques-uns trouveront peut-être que les théories que j'ai avancées sont trop absolues et qu'il se rencontre plusieurs faits pour les contredire. Ce que j'ai dit s'applique à la généralité des cas et non pas aux exceptions. Il y a des personnes dont la langue maternelle est le français et qui ont acquis une admirable culture anglaise. Seuls en général les esprits d'élite y parviennent, et ils vous diront eux-mêmes que c'est encore dans leur langue maternelle qu'ils s'expriment le mieux.

Ce qui arrive dans la plupart des cas, c'est que ceux qui sont éduqués dans une langue autre que celle de la famille n'arrivent jamais à aucun véritable développement de leurs facultés et demeurent toute leur vie des amoindris. Même s'ils y parviennent, c'est trop souvent en sacrifiant leur langue maternelle et leur mentalité, pour renier ensuite, comme cela se voit malheureusement, leur race et leur foi.

J'ai fini, et mes derniers mots seront pour vous inviter à vous faire les apôtres de la langue française et à inspirer à vos élèves le culte de nos traditions et de tout ce qui compose notre vie nationale. Le devoir ne consiste pas à accomplir de grandes choses, mais à bien faire ce qui est à faire, et chacun de vous est un constructeur de l'avenir. Car, nous l'espérons, et cela peut vous encourager, le français aura un jour sa revanche. Le jour approche, il est presque venu, où le Canada jouera un rôle plus grand dans le monde, nouera des relations avec les nations étrangères et enverra ses représentants s'asseoir aux conseils des nations. Alors le français, celui que nous parlons, aura sa revanche contre le stupide "Parisian French" de Toronto.

Un jour viendra où ce pays, las des dissensions intimes qui le mènent à la ruine, comprendra que la grandeur se construit sur l'équité et la justice; alors des souffrances d'aujourd'hui sortira la victoire. Un jour viendra où nos populations se rendront compte que l'homme ne vit pas seulement que de pain, qu'il lui faut autre chose que des chemins de fer, des entrepôts à grain et des cours à bestiaux, et qu'au-dessus de ce monde matériel et grossier il y a un autre monde, celui de la pensée, et c'est alors que le français aura sa grande revanche. Ayez courage!

Croyez-vous des élus, si vous n'êtes le nombre,
Et les nobles champions d'un suprême tournoi;
Faites luire l'Idée où s'obstinait une ombre,
Prêchez l'Art, la Bonté, la Justice et la Foi!
La langue est une épée autant qu'une cuirasse:
Dites-vous, en luttant pour rompre tous les jougs,
Que l'esprit des aïeux, que le coeur de la race
Combat et veut vaincre avec vous.

(G. Zidler.)

Abbé A. MOREAU.

Un film eucharistique

Les catholiques hollandais ne négligent pas le côté pratique de l'apostolat religieux. Ils ont compris, eux, combien le cinéma pouvait être un agent idéal de propagande. Aussi, ils ont soigneusement fait filmer toutes les cérémonies et les scènes grandioses du Congrès eucharistique international d'Amsterdam, afin que la Hollande entière et l'étranger puissent en admirer le glorieux éclat. Les protestants et libres penseurs ont essayé d'en conjurer l'effet par une mesure sectaire: la Fédération des exploitants de cinéma a interdit dans les établissements qu'elle patronne la projection dudit film.

Mais il y a eu assaut de bonnes volontés pour offrir des salles de toutes sortes au film "Adoro te" qui fait en ce moment-ci une tournée triomphale à travers la Hollande; avec la "Tragédie de Lourdes", c'est un succès enthousiaste. Preuve évidente que les masses sont très sensibles au film religieux. Pourquoi les grandes firmes ne font-elles pas davantage appel aux sujets tirés de l'Histoire Sainte, de l'Evangile, de l'Histoire de l'Eglise, de la vie des saints? Il y a là une mine inépuisable, mais pour l'exploiter avec goût, tact et sûreté historique ou doctrinale, ces firmes devraient faire appel aux savants ecclésiastiques qui seraient heureux de prêter leur concours à cette oeuvre de haute moralité.

AUX INSTITUTRICES CATHOLIQUES DU MANITOBA ET DE L'OUEST

Appel de la Présidente de la Ligue des Institutrices Catholiques du Manitoba

Bien chères amies,

C'est ce nom que mon coeur vous donne à toutes, depuis le jour où le vote de quelques-unes d'entre vous m'a vote de quelques-unes d'entre vous m'a titutrices Catholiques du Manitoba".

Je remercie celles qui m'ont donné cette marque de confiance. Et pourtant, je ne vous cacherai pas que mon âme a été envahie par la crainte de n'être pas pour cette chère Ligue ce qu'elle a le droit d'attendre d'une présidente: "l'aimant" qui attire..., la "voix" qui entraine vers la poursuite de l'idéal qui nous est montré: "nous élever vers Dieu pour attirer après nous vers l'immuable Beauté les âmes des enfants!"

Mais, dans la prière, j'ai sondé mon coeur, et je l'ai senti battre d'un grand amour pour la Sainte Eglise, pour nos chers enfants du Manitoba, pour vous, chères amies, les institutrices, vous surtout les plus isolées, les plus éprouvées par les difficultés de votre tâche et qui auriez un plus grand besoin de consolation et d'appui; pour vous aussi, nos jeunes Normaliennes catholiques, la fleur et l'espoir de notre corps enseignant.

Aujourd'hui, c'est bien après mûre réflexion, et de toute mon âme, que dans le Coeur de notre Immaculée Mère, la douce patronne de notre Ligue, je viens vous dire: "Je suis à vous!... toute à vous!... "toute" à toutes et à chacune!..."

Que ce mot de mon coeur retentisse dans tous les vôtres!... et que tous nos coeurs réunis se confondent dans le Coeur de Jésus, dans le Coeur de Marie. Ne faisons qu'"un" pour aimer, pour prier, pour souffrir, pour nous dévouer à la belle tâche de l'éducation.

La prière sera le lien de nos âmes. Chaque jour, disons bien les unes pour les autres: "Notre-Dame du Sacré-Coeur, priez pour nous." Faisons fidèlement notre communion mensuelle aux intentions de la Ligue, aux jours que nous indiquera notre vénéré directeur.

Le "Bulletin" sera notre second lien. Faites-moi le plaisir de vous y abonner toutes. Il vous apportera des nouvelles de l'oeuvre et la parole encourageante et chaude de plusieurs de nos amis. Quelques institutrices ont aussi promis d'écrire. Je le ferai moi-même autant que possible et ce "Bulletin" sera nôtre, bien nôtre.

Il n'est encore que trimestriel, mais, grâce à votre zèle pour le répandre autour de vous, nous espérons bien, avant longtemps, pouvoir le publier, sinon tous les mois, du moins tous les deux mois.

"Sursum corda!" Oh! réalisons bien notre devise! Soyons, dans notre Manitoba, les instruments les plus dociles de Nosseigneurs les évêques, les auxiliaires les plus dévoués de nos prêtres, les mères que rien ne lasse pour le bien de nos enfants.

Si cette lettre atteint, au delà des limites de cette province, quelque institutrice qui désire être des nôtres, avec bonheur nous l'accueillons au milieu de nous, comme une amie, comme une soeur.

Partez donc, chères lignes dictées par mon coeur... Dites à toutes les institutrices qui vous liront l'affection profonde et dévouée que leur porte devant Dieu

Une amie sincère,

M.-E. HOUDE,

Prés. de la Ligue des Institutrices du Manitoba.

Abonnement au "Bulletin": Secrétariat de la Ligue des Institutrices Catholiques du Manitoba, 629, avenue McDermot, Winnipeg.

L'Action Française

Sommaire

Une méprise

Une gazette britannique fait observer, non sans quelque commisération, que les trois délégués de la France, MM. Herriot, Clémentel et le général Nollet, ne comprennent pas un mot d'anglais.

Et voici l'anecdote qui court, en ce moment, dans les milieux diplomatiques de Londres:

C'était le soir même de l'arrivée de M. Herriot. Un valet de chambre, admirablement stylé, est mis à la disposition du Premier français qui, très légitimement s'enquiert des aitres et demande, en français, "où sont les cabinets".

Le domestique entend bien quelques mots de notre langue, mais est loin d'en saisir toutes les nuances. Le mot "cabinet", prononcé par un président du Conseil, lui fait tout naturellement songer à un cabinet ministériel.

—All right! répondit-il avec empressement, et il s'éclipse, au grand étonnement de M. Herriot.

Quelques instants plus tard, le secrétaire de M. Ramsay MacDonald se présentait à la porte de M. Herriot.

— Votre Excellence désire, parait-il, communiquer avec le cabinet.

M. Herriot comprit la méprise et s'excusa. Et, le lendemain, il confiait à M. Clémentel:

—Il en a de la veine, Loucheur, de pouvoir s'exprimer en anglais.



Le Nouveau Docteur

JULES PRAVIEUX

Feuilleton de LA LIBERTE No. 5

— Votre collaborateur, rectifia l'abbé Tharot.

— Oui, mon collaborateur, reprit Mme Poncet condescendante, nous sommes assurés du succès. Nous réussirons. J'en fais mon affaire.

Evidemment, les poules de M. le curé n'étaient ni plus heureuses, ni plus empressées, lorsque, chaque matin, en revenant de dire sa messe, il leur jetait de l'avoine à pleines mains, dans la cour du presbytère.

— Malheureusement, dit l'abbé Tharot, je prévois bien des obstacles.

— Nous les vaincrons! fit avec vivacité Mme Poncet. C'est que j'ai mon plan, monsieur le doyen. Vous savez que je souffre d'une sciatique.

— C'est bien douloureux, fit l'abbé Tharot.

— Eh bien, poursuivit Mme Poncet, j'aurai une crise cette semaine, demain par exemple. Je vais faire appeler le docteur Bravières, je vais le préparer, habilement, je m'en vante, à aimer un jour Françoise Chanteau... Tenez, il me semble que je sens déjà des élancements dans la jambe gauche; quand on désire fortement une chose!... Et puis, un beau jour, sans crier gare, j'invite les dames Chanteau à venir prendre le thé chez moi. Le petit docteur arrive comme par hasard.

— Et alors? fit l'abbé Tharot qui n'écoutait pas sans inquiétude l'exposé du plan de Mme Poncet.

— Alors, poursuivit-elle d'une voix que l'enthousiasme exaltait, nos deux jeunes gens se voient, se connaissent, s'aiment, car ils s'aimeront! C'est jeune, c'est frais, ça a le coeur tendre, ça ne demande qu'à s'aimer. Monsieur le doyen, pour qu'ils s'épousent, il faut qu'ils s'aiment!

— Je ne dis pas non, dit l'abbé Tharot résigné et qui pensait: "Cette personne parle comme mon vicaire."

Mme Poncet contempla silencieusement son curé d'un oeil admiratif, puis elle dit:

— Monsieur le doyen, en vous voyant aujourd'hui chez moi, en songeant au projet qui vous amène, savez-vous à qui je pense?

— Je l'ignore, fit l'abbé Tharot.

— Je pense, reprit Mme Poncet, à tous ces bons curés, à ces prêtres délicieux, exquis, qui donnent tant d'agrément à certains romans que j'aime, à l'abbé Constantin, de Ludovic Halévy, à l'abbé Renaud, de Feuillet, à l'abbé Fargeas, de Lafargue, à l'abbé... je ne sais comment, de Jean de la Brète, à l'abbé...

D'un geste, l'abbé Tharot arrêta l'essor de Mme Poncet. Cette évocation de prêtres de roman le mettait à la torture. Il ne lui plaisait pas, mais pas du tout, d'être transformé par l'imagination complaisante de Mme Poncet en personnage de roman. Pour se dérober au supplice, il résolut de couper court à l'entretien.

— Madame, dit-il se levant de son siège, si j'ai consenti à m'occuper de ce mariage, c'est que de très graves intérêts, des intérêts qui ne peuvent me laisser indifférent, sont en jeu... Ce n'est pas, croyez-le bien, pour disputer à ce nigaud d'abbé Constantin et aux abbés de même essence la place qu'ils occupent dans l'estime des lectrices de roman et que je ne suis point tenté de leur envier. Madame, avant de me retirer, je tiens à vous remercier sincèrement de l'aide généreuse que vous voulez bien m'accorder dans la réalisation d'un projet qui m'est cher.

Madame Poncet reconduisit son curé jusqu'à la grille de la villa et lui dit en le quittant:

— Ils s'aimeront, monsieur le doyen, et tout ira bien. L'amour! l'amour! Il n'y a que l'amour pour sauver la situation!

"L'amour! l'amour! se répétait l'abbé Tharot, lorsqu'il fut seul dans l'allée des bois, j'ai beau faire, je n'aime pas ce paroissien-là! On dirait vraiment qu'on ne peut pas s'occuper d'un mariage et parler de choses sérieuses! L'amour! Mon vicaire l'abbé Monié, qui est un homme de bon sens, qui ne croit pas aux chimères, a tout de même l'air de penser que ça existe. Enfin, on verra bien!"

En rentrant au presbytère, l'abbé Tharot apprit que Mme Legros était venue pour lui parler: elle avait même dit qu'elle repasserait dans la soirée.

— Allons bon! s'écria le doyen. Avec celle-là, ce serait une autre chanson!

Et ce devait être une tout autre chanson.

Maître Lozier, notaire à Brenay-sur-Andarge, appelait plaisamment Mme Legros "le vent d'ouest"; la vérité est que Mme Legros, lorsqu'elle paraissait quelque part, apportait avec elle la tristesse des jours de pluie. Elle pleurait tous les mots qui tombaient de sa bouche comme l'eau d'une gouttière. A l'en croire, elle était la femme la plus malheureuse qui eût existé depuis le commencement des siècles, et jamais tant de souffrances physiques, tant de douleurs morales ne s'étaient donné le mot pour tourmenter une pauvre créature humaine. Elle était affligée de sept maladies — autant que de péchés capitaux — et d'une grande fille de vingt ans qui louchait. Elle ne trouvait pas de médecin qui voulût prendre au sérieux ses sept maladies, ni de gendre qui consentît à se charger de sa fille Laure. Toutes ses mirandités lui restaient pour compte. Il y a parmi les femmes de fausses maigres, il est aussi de fausses douces: telle Mme Legros. Son âme amère et sombre était recouverte d'une feinte douceur. Les gens de Brenay, qui la craignaient comme la gelée, ne se gênaient pas pour dire que, par son humeur impérieuse et revêche, par les scènes continuelles qu'elle lui faisait, Mme Legros avait "avancé" son mari, un brave homme de propriétaire. Il est dit au livre des *Proverbes*: "Mieux habiter un coin du toit qu'avec une femme querelleuse dans la maison." Le mari de Mme Legros qui pensait sans doute que le conseil avait du bon, au lieu d'aller se réfugier en un coin du toit où elle fût certainement venue le relancer, ne trouva rien de mieux, pour se mettre à l'abri de sa femme, que d'aller se cacher à six pieds sous terre, au plus profond du cimetière. Il s'abusait, car elle le poursuivit jusque-là: pas un jour ne se passait sans qu'elle n'allât verser sur sa tombe des gémissements et des reproches; elle ne pouvait pardonner à son mari de s'être laissé mourir. "Non, mais elle ne le laissera pas tranquille!" disaient les gens de Brenay.

Mme Legros s'était mis en tête de marier sa Laure avec le docteur Bravières. Ainsi se réaliserait le rêve de sa vie: avoir, chez elle, sous la main, un gendre médecin à qui elle donnerait sa fille et ses sept maladies à garder, ce qui la "soulagerait" beaucoup, comme elle aimait à dire. Elle voulait associer l'abbé Tharot à son projet et le rendre favorable à ses desseins. Le curé-doyen n'ignorait rien des intentions de Mme Legros et connaissait le but intéressé de la visite annoncée. Aussi, en attendant Mme Legros, préparait-il la réponse qu'il ferait à ses ouvertures: "Je la verrai venir," se disait-il.

Lorsqu'une heure après Mme Legros parut dans la salle à manger où se tenait le curé-doyen, il sembla à l'abbé Tharot que la pièce s'assombrissait, que tout, autour de lui, prenait une teinte grise, que le brouillard venait d'entrer. Il invita la veuve à s'asseoir. Aussitôt, la bouche de Mme Legros s'ouvrit comme un nuage, et une pluie de mots se mit à tomber:

— Monsieur le doyen, larmoya-t-elle, montrant un paquet qu'elle tenait en main, je vous apporte une nappe pour l'autel de saint Joseph; c'est Laure qui l'a brodée. La pauvre enfant, je puis vous l'assurer, y a mis une application, un zèle! Aussi, je ne crains pas de dire que cette nappe est un petit chef-d'oeuvre. Du reste, elle a des doigts de fée, cette enfant-là, elle fait en broderie, en tapisserie, en travaux d'aiguille de véritables merveilles. Vous en jugerez par la nappe qu'elle offre à saint Joseph. Ah! monsieur le doyen, c'est une enfant qui me donne bien de la satisfaction! Ce n'est pas pour dire, mais celui qui l'aura un jour pour diriger sa maison pourra se vanter d'avoir tiré un bon numéro à la loterie! Ah! si je n'avais eu ma pauvre Laure pour me soutenir dans mes malheurs et dans mes maladies — comme vous le savez, monsieur le doyen, j'en ai sept qui me torturent — je crois que je serais devenue folle! C'est un ange que cette enfant-là! C'est un trésor! Oh! oui, celui qui l'aura!... S'il en est une qui mérite d'être heureuse, de bien tomber, d'avoir un bon mari, c'est Laure. Un bon mari, c'est rare par le temps qui court! Les jeunes gens d'aujourd'hui sont presque tous des débauchés, des coureurs de dot. Dire que ma Laure pourrait épouser un de ces garnements-là! Rien que d'y penser, monsieur le doyen, j'en ai froid dans les os. Une enfant si douce, si soumise, si intelligente, si laborieuse. Je ne lui connais pas un défaut, pas un! Et avec cela une santé de fer, et deux cent mille francs de dot!

Mme Legros comptait sur l'importance du chiffre dotal pour impressionner favorablement l'abbé Tharot. Elle se tut, attendant l'effet produit, mais l'ancien professeur de théologie morale au grand séminaire de Verney n'avait point appris dans le traité *de Virtutibus* à estimer cette vertu aimée des notaires qui s'appelle deux cent mille francs de dot. Il laissa tomber le chiffre sans crier son admiration. Mme Legros en fut quelque peu déconcertée.

— Dire, reprit-elle, tirant un soupir de sa maigre poitrine, que ma fille pourrait épouser un polisson! Et pas moyen de savoir, avant le mariage, à qui on a affaire! Ils vous arrivent on ne sait d'où, envoyés, la plupart du temps, on ne sait trop par qui, et ces hypocrites évitent soigneusement de se laisser connaître. Ils se déguisent en braves gens. Avant le mariage, ce sont des petits saints; après, on découvre des horreurs. C'est à frissonner!... Pour mon compte, je n'accepterais pour gendre qu'un homme dont je serais sûre, qui me serait recommandé par un prêtre, par vous, par exemple, monsieur le doyen.

L'abbé Tharot, depuis le début de l'entretien, regardait venir Mme Legros qui, d'une allure zigzagante, marchait vers un but très déterminé; si clair qu'il fût, le doyen était bien résolu à ne pas le voir. Elle voulut aussitôt éclairer par un autre côté l'entendement de son curé:

— Monsieur le doyen, dit-elle, dimanche dernier, à vêpres, j'ai remarqué un trou dans la dentelle de votre rochet (1).

— C'est bien possible, fit l'abbé Tharot.

— Oui, un trou, reprit Mme Legros, et si vous voulez bien me remettre votre rochet, Laure se fera une joie de vous le réparer. Elle a pour ce genre de travaux un talent spécial et qui ne court pas les rues. Elle reprise les voilettes sur tulle, c'est admirable de délicatesse, de fini. Elle n'a pas sa pareille pour les réparations aux ornements d'église, chape, chasuble, aube, surplis; elle pourrait vous rendre de vrais services. Oh! il est bien à souhaiter que, lorsqu'elle se mariera, elle s'établisse à Brenay-sur-Andarge! Maintenant que les religieuses qui s'occupaient de la sacristie ont été expulsées par notre abominable gouvernement, vous n'avez plus personne pour vous occuper des linges d'église. Si cette pauvre chatte restait parmi nous, vous ne vous apercevriez point ainsi dire pas du départ des bonnes soeurs.

Mme Legros s'arrêta, attendant une parole approbative qui ne vint pas: le doyen était bien résolu à ne pas comprendre.

— Madame, dit-il, vous remercierez bien Mlle Laure, de sa part, pour son pieux travail. Dès demain, la nappe qu'elle a brodée ornera l'autel de saint Joseph.

— Et vous me remettrez le rochet pour que Laure le répare? demanda Mme Legros.

— Si vous y tenez, madame, dit le doyen sans empressement.

Mme Legros quitta le presbytère laissant après elle dans la pièce une tristesse humide dont l'abbé Tharot se sentit comme imprégné: bien qu'on fût en septembre, il songea un instant à allumer du feu pour réchauffer l'air.

La veuve surnommée le "vent d'ouest" se dispersa par la ville: elle révéla à ces dames le don qu'elle venait de faire d'une nappe pour l'autel de saint Joseph et ne laissa point ignorer que le doyen lui avait confié son rochet aux fins de réparation. Dès que Mme Rozoir, femme du pharmacien, connut la nouvelle, la jalousie pénétra son âme. C'est qu'elle avait deux filles à marier et, depuis longtemps, le "délire du gendre" la possédait. Très vaniteuse, elle souffrait de voir que, dans la hiérarchie des professions, la pharmacie n'allait point de pair avec la médecine, que la première n'était, pour ainsi parler, que la servante de la seconde, que son mari n'avait d'autre fonction que d'exécuter servilement les ordres des docteurs. Aussi, avait-elle décidé que l'une au moins de ses filles, Yvonne ou Berthe, elle n'avait pas de préférence, épouserait un médecin. Mme Rozoir voyait dans une telle union une revanche du destin qui avait fait d'elle la femme d'un marchand de drogues. Aussi, de toute l'ardeur de son ambition, elle convoitait Pierre Bravières pour l'une de ses filles: ce qui lui eût permis de conquérir l'enviable grade de belle-mère d'un docteur.

M. Rozoir ne s'associait point au rêve de sa femme. Il n'aimait guère les médecins d'aujourd'hui: "Ils sont trop, répétait-il. Plus de dignité: les voilà qui s'arrachent les clients de la bouche, c'est dégoûtant." Le pharmacien croyait avoir aussi contre le docteur Bravières des griefs spéciaux. Selon lui, le nouveau médecin "formulait mal". M. Rozoir entendait par là que le jeune docteur prescrivait peu de remèdes, mais des régimes alimentaires aux malades: "Il cherche à bien nourrir ses clients, disait le pharmacien, il veut les engraisser, c'est très joli, mais en attendant il nous réduit nous autres à pain chercher, à nous serrer le ventre!" Ce qui aggravait encore ses rancoeurs, c'est que, depuis l'arrivée à Brenay du docteur Bravières, Mme Rozoir et ses deux filles semblaient prises d'une frénésie de luxe et d'élégance. Certes, de tout temps, à Brenay, les dames Rozoir s'étaient singularisées par leur docilité à suivre les modes de Paris et même par une certaine tendance à les exagérer; plus d'une fois, elles avaient éveillé des jalousies chez ces dames qui, volontiers, raillaient les préférences de la femme et des filles du pharmacien pour certaines nuances de tissus. Il est vrai que Mme Rozoir manquait de discrétion dans le choix des couleurs: trop souvent, elle portait des robes d'un rouge violent, tandis que ses filles s'habillaient de teintes [illegible] rose clair, bleu pâle [illegible]. Aussi, lorsque Mme Rozoir paraissait, voisée de rouge paraissait, le dimanche, à la grand'messe, entre ses deux filles vêtues de couleurs tendres, on ne pouvait pas ne pas la comparer à une grosse praline entre deux bonbons fondants.

M. Rozoir laissait d'ordinaire à sa femme et à ses filles toute liberté de suivre leurs goûts et de s'habiller comme pour enchanter l'oeil d'un confiseur, puisqu'enfin tel était leur bon plaisir; mais depuis la venue à Brenay du docteur Bravières, elles dépassaient toute mesure. Le désir qu'avaient Yvonne et Berthe de se "faire remarquer" du jeune médecin devenait si dispendieux que le pharmacien avait pris peur. Sans doute, M. Rozoir ne demandait pas mieux que de marier ses filles, d'autant qu'il ne pouvait leur donner une de ces dots qui allument les grandes amours dans le coeur des jeunes hommes: Yvonne et Berthe ne devaient compter, pour attirer les beaux partis, que sur leurs agréments physiques et leur talent pour le piano qu'on disait à Brenay extraordinaire et quasiment merveilleux. M. Rozoir le savait mieux que personne, mais il n'admettait pourtant pas que, sous couleur d'arrêter par la haute élégance de leurs toilettes les regards du jeune Bravières, ses deux filles, guidées par leur mère, missent la caisse à sec. Et ce surcroît de dépenses coïncidait justement avec une année de famine où l'influenza, cette bonne nourricière de la droguerie, semblait, au dernier printemps, avoir fait grève, comme un cheminot, et n'avait, pour ainsi dire, rien "donné". Le malheureux n'entendait parler à la maison que de commandes aux grands magasins: il ne pouvait entrer au salon sans trouver sa femme et ses filles qui s'abandonnaient aux délices enivrantes des catalogues de la saison: Louvre, Bon Marché, Printemps, Galeries, tout le Paris des grands magasins était sur leurs genoux. Et c'étaient de monstrueux cartons à chapeau qui avaient la forme et la dimension d'un fromage de Gruyère que l'omnibus de la gare déposait dans la pharmacie, contre remboursement; la couturière des dames Rozoir était sur les dents et toutes ses autres clientes criaient à l'accaparement. Un dimanche, Brenay vit, non sans stupeur, passer les dames Rozoir empaquetées dans des robes à entraves qui leur bridaient si bien les jambes qu'on craignait de les voir, à chaque pas, s'agenouiller au milieu de la rue, comme frappées d'extase. Le docteur Chanteau qui ne pouvait les souffrir s'écria: "Des bêtes entravées, j'en rencontre tous les jours, qui broutent l'herbe sur le bord des routes: celles-là, du moins, ne jouent pas du piano!"

Mme Rozoir laissait dire son mari, sourde à ses plaintes et à ses avertissements: "Il faut, répétait-elle, que ce jeune homme épouse une de mes filles." Et lorsque Mme Rozoir avait dit "il faut", rien au monde ne pouvait l'arrêter, pas même les entraves de sa robe. Aussi, lorsqu'elle apprit la démarche de Mme Legros auprès du doyen, elle comprit le danger et résolut tout aussitôt d'y parer: "Ah! ah! tu raccommodes les rochets du doyen, fit-elle, attends un peu, ma petite!" Le lendemain matin, elle partait pour Verney.

Quelques jours après, Mme Rozoir, plus praline que jamais, se présentait au presbytère et demandait à parler à M. le curé. Lorsque Annette, la domestique, annonça à l'abbé Tharot que "la dame du pharmacien" attendait dans le petit parloir, le doyen ne put réprimer un mouvement de dépit: "Parions, se dit-il, qu'elle aussi a vu le trou de mon rochet!"

L'abbé Tharot ne s'abusait point: Mme Rozoir avait vu le trou. Même, elle en avait vu plusieurs, son oeil étant subtil. Aux premières paroles qu'elle prononça, le curé s'en convainquit:

— Monsieur le doyen, dit-elle, dépliant lentement un paquet qu'elle tenait en main, je vous apporte un rochet que je suis allé chercher moi-même à Verney. Le vôtre m'a paru un peu fatigué: je crois même qu'il est déchiré en plus d'un endroit.

— Mais, madame, balbutia l'abbé Tharot, c'est trop de bonté... mon rochet, une fois réparé, pouvait aller plusieurs années encore... Je vous suis très reconnaissant, c'est trop beau, trop riche pour un simple curé!

— Allons donc, protesta Mme Rozoir qui, prenant le rochet par les manches et le tenant étendu devant le doyen, fit remarquer la finesse de la dentelle, l'élégance du dessin.

— C'est trop beau, trop beau, répétait l'abbé Tharot, c'est un vrai rochet d'évêque! Je n'oserai jamais le porter.

— Je voudrais bien voir ça! s'écria Mme Rozoir. Tout le monde à Brenay saura bien que ce n'est pas vous qui l'aurez acheté, que c'est un don d'une de vos familles fidèles. Je ne puis vous dire, monsieur le doyen, combien mes filles et moi nous sommes heureuses de vous offrir ce modeste cadeau!

— Vous remercierez bien pour moi mesdemoiselles Berthe et Yvonne, dit le doyen. Leur santé est bonne?

— Excellente, comme toujours, fit Mme Rozoir. Bonne santé, bonne mine, bons sentiments, bon caractère, ces pauvres biches ont tout ce qu'il faut pour rendre heureux ceux qui viendront nous les demander... A ce propos, monsieur le doyen, — oh! je m'étais pourtant bien promis de ne point vous en parler! — je me permets de recommander à votre bon coeur l'avenir de mes filles.

— Je ne vois pas bien, madame, dit l'abbé Tharot, comment je puis vous être utile...

— Allons, allons, monsieur le doyen, dit Mme Rozoir d'un ton doucement grondeur, vous ne me ferez pas croire que vous ne pouvez rien pour nous! Mais, vous pouvez tout, bien au contraire! Le nouveau médecin est votre protégé, votre obligé, votre ami intime...

"Cette dame, pensait l'abbé Tharot, est décidément pour la méthode des pieds dans le plat."

— Un mot de vous, poursuivit Mme Rozoir, un mot de vous, et le docteur Bravières épouse l'une de mes filles, celle qu'il choisira... Monsieur le doyen, vous pouvez tout pour notre bonheur.

— Je prierai Dieu, dit l'abbé Tharot, pour que ces jeunes filles aient un mari digne d'elles.

— Je vous en remercie beaucoup, reprit Mme Rozoir. Oh! je vous en supplie, venez-nous en aide par vos prières, et autrement aussi, en parlant au jeune homme, en faisant devant lui l'éloge de mes filles, de leurs talents, de leur éducation: je puis le dire sans crainte, monsieur le doyen, il n'y en a pas une à Brenay, et peut-être dans tout le département, pour savoir déchiffrer un morceau de musique, s'habiller, tenir un salon. Nous comptons sur vous, n'est-ce pas?... Ah! si vous vouliez faire ressortir à M. Bravières tous les avantages d'une telle union! Un pharmacien peut rendre de grands services à un jeune médecin qui vient de s'établir dans une ville!

A cette invite, l'abbé Tharot ne répondit pas, et Mme Rozoir dut quitter le presbytère sans emporter même une vague promesse de complicité.

Une semaine ne s'était pas écoulée que le doyen reçut un autre rochet plus riche encore que le premier: la carte de Mme Legros était épinglée à la dentelle. L'abbé Maillange, curé de Saint-Martin-sur-Sauve, arrivait au presbytère de Brenay comme l'abbé Tharot venait d'ouvrir le paquet qui contenait le rochet:

— Enore un rochet! s'écria le doyen, mais c'est de la folie! Ces dames ont donc perdu la tête? Figurez-vous, abbé Maillange, que "le délire du gendre", comme disait le curé de Gibaudy, sévit avec fureur dans ma paroisse!

— Ah! ah! fit l'abbé Maillange intéressé.

— Oui, continua le doyen, Mme Legros qui a une fille à marier, Mme Rozoir qui veut établir sa Berthe et son Yvonne se battent à coups de rochet, sur mon dos! Elles veulent, à toute force, s'attirer mes bonnes grâces. Les pauvres dames s'imaginent que je suis tout-puissant sur les résolutions de notre ami le docteur Bravières. Elles croient qu'il s'empresserait d'obéir à un conseil venant de moi, qu'il épouserait la jeune fille qu'il me plairait de lui désigner... Aussi, m'accable-t-on de prévenances, de compliments et de rochets. Et ce qui ne vous étonnera guère, ces dames, qui déjà ne s'aimaient point, se sont maintenant une guerre ouverte depuis qu'elles sont en rivalité pour la conquête d'un gendre. On ne dit qu'elles se répandent dans les maisons de la ville, que, là, elles se dénigrent, s'écharpent. Comme elles manquent souvent l'une et l'autre de mansuétude et de charité...

(A suivre)

(1) Le rochet est un surplis de dentelle à manches étroites que les chanoines portent sous leur camail.